

AVIS AU I FCTFUR

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière concerne l'exercice de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSE) du Groupe SOUFFLET. Elle rend compte des actions mises en place par la Holding et ses filiales dans cette démarche, et met l'accent sur les nouveautés de cette année pour rendre compte de ses actions. Au sein du Groupe SOUFFLET, la RSE fait l'objet d'un rapport depuis 2012 et d'une DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière) depuis l'exercice 2018-2019.

Cette DPEF est conçue en trois parties principales :

- la partie 1 présente le modèle d'affaires et la chaîne de valeur dans lesquels s'inscrit la vision RSE du Groupe SOUFFLET.
- la partie 2 met en évidence la vision que nous avons des enjeux RSE pour le Groupe et comment nous les avons partagés avec nos différentes parties prenantes, aussi bien internes qu'externes. Un tableau synthétique expose ces enjeux, les risques associés, les moyens de les prendre en charge et nos indicateurs de performance (ou objectifs visés des indicateurs de performance). C'est également dans cette partie qu'on trouvera la matrice de matérialité réalisée en décembre 2020 avec la participation du Cabinet DELOITTE.
- la partie 3 expose les politiques et les réalisations du Groupe SOUFFLET pour répondre aux enjeux portés par notre Politique RSE Groupe WE DO FAIR et ses différents piliers. Ces derniers, au nombre de 5, rassemblent nos engagements pour : « agir pour les écosystèmes et le climat », « agir pour une économie durable et responsable », « agir pour les consommateurs », « agir pour nos collaborateurs », « agir pour nos territoires ».

Une 4^{ème} partie présente les tableaux d'indicateurs stratégiques du Groupe SOUFFLET et leur correspondance avec les principaux référentiels.

CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Le Groupe SOUFFLET met tout en œuvre pour se conformer aux lois et aux règlements en vigueur dans tous les domaines : social, environnemental, sanitaire, notamment. Le Comité audit et risques dresse la cartographie des risques et examine le plan d'audit interne et les systèmes de contrôle interne de l'entreprise.

Le Groupe SOUFFLET respecte et protège la confidentialité des données personnelles des membres de son personnel, des consommateurs, des clients et de toute autre partie prenante, de façon équitable et selon les lois en vigueur dans les territoires où la Société est présente. Les procédures informatiques protègent les droits, les libertés fondamentales et la dignité des personnes concernées.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	
ÉDITO	5
BILAN ET PERSPECTIVES 2022-2023 BILAN CONJONCTUREL DE LA CAMPAGNE AGRICOLE	
PARTIE 1 - MODÈLE D'AFFAIRES ET CHAÎNE DE VALEUR	
1.1. PRÉSENTATION DU MODÈLE D'AFFAIRES 1.2. ETHIQUE ET GOUVERNANCE RSE	
PARTIE 2 - PRIORISATION DES ENJEUX RSE	24
2.1. ANALYSE DES RISQUES	
2.2. MATRICE DE MATÉRIALITÉ	
2.3. LES 5 PILIERS DE LA POLITIQUE WE DO FAIR	
2.4. POLITIQUE DE CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES 2.5. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PRIORITAIRES, RISQUES	28
IDENTIFIÉS ET MOYENS DE PRISE EN CHARGE DU RISQUE	29
PARTIE 3 - LES ACTIONS DU GROUPE	33
ENJEU : LA SAUVEGARDE DES ECOSYSTEMES ET DU CLIMAT	
3.1. NOTRE ENGAGEMENT POUR LA PROTECTION	
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT : RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À NOS ACTIVITÉS	33
3.1.1. Réduction de la consommation totale d'énergie et réduction de l'empreinte	33
carbone liée à la consommation d'énergie	
3.1.2. Bilans Carbone Scope 1 et 2	
3.1.3. Bilan Carbone Scope 3 3.1.4. Réduction des émissions de GES liées au transport	
3.1.5. Réduction de la consommation d'eau	
3.1.6. Agir pour l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et le	
développement d'alternatives 3.1.7. Participer au recyclage et à la valorisation des déchets	
3.1.8. Encourager le développement de l'Agriculture de Conservation des Sols	
ENJEU : DES FILIERES DURABLES, UNE ECONOMIE DURABLE	
ET RESPONSABLE	
3.2. NOTRE ENGAGEMENT POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE ET RESPONSABLE : DÉVELOPPER DES FILIÈRES DURABLES	
COMPÉTITIVES ET CRÉATRICES DE VALEUR PARTAGÉE	47
3.2.1. Démarche filières durables « SEMONS DU SENS » : bilan d'un lancement réussi	
3.2.2. Accompagner l'essor de la filière BIO, intégrée à la démarche SEMONS DU SENS	
3.2.3. S'engager pour une agriculture bas carbone 3.2.4. Le rôle essentiel de l'innovation agronomique	
3.2.5. Circuits courts	
3.2.6. Economie circulaire / valorisation des co-produits en énergie et alimentation animale	
3.2.7. Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration 3.2.8. Loyauté des pratiques et devoir de vigilance : s'appuyer sur une démarche d'achats	
responsables	



ENJEU: LA SATISFACTION DES CONSUMMATEURS
 3.3. POUR SATISFAIRE LES CLIENTS ET CONSOMMATEURS : GARANTIR DES PRODUITS DE HAUTE QUALITÉ SANITAIRE, NUTRITIONNELLE ET ÉTHIQUE, GRÂCE À DES FILIÈRES FIABLES ET TRAÇABLES 60 3.3.1. Qualité sanitaire des produits 3.3.2. Qualité nutritionnelle 3.3.3. Accompagner l'attente sociétale en matière de consommation de protéines végétales en alimentation humaine et animale 3.3.4. Qualité environnementale des produits finis : Analyse du Cycle de Vie des produits 3.3.5. Traçabilité et transparence de l'information : blockchain et notations produits via La Note Globale 3.3.6. Le bien-être animal
ENJEU : NOS COLLABORATEURS ET LES METIERS AU CENTRE DE TOUTES NOS ATTENTIONS
 3.4. POUR NOS COLLABORATEURS : ASSURER EN PRIORITÉ LA SÉCURITÉ, LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET LA VALORISATION DES MÉTIERS 3.4.1. Accords collectifs conduits dans l'entreprise 3.4.2. Assurer l'égalité des chances et l'absence de discriminations 3.4.3. Bien accueillir, bien identifier les besoins métiers, bien former, bien rémunérer : les bases de la fidélité et de la stabilité 3.4.4. Oser ensemble : le programme d'intégration du groupe InVivo au service de la stratégie 3.4.5. La Sécurité et la santé : nos priorités absolues 3.4.6. Faire la promotion du sport auprès de nos collaborateurs
ENJEU: NOS TERRITOIRES ET PARTIES PRENANTES 3.5. POUR LE DYNAMISME DES TERRITOIRES ET LE LIEN À NOS PARTIES PRENANTES: ENTRETENIR UNE EMPREINTE TERRITORIALE POSITIVE, UNE ÉCOUTE ATTENTIVE ET DES LIENS PARTENAIRES FORTS 3.5.1. Acteur des territoires ruraux 3.5.2. Une implantation du siège à Nogent-sur-Seine, dans l'Aube 3.5.3. Entretien du réseau ferré en dehors des grands axes 3.5.4. Assurer les cultures à risque, tout en favorisant l'agroécologie 3.5.5. Soutien aux jeunes agriculteurs
TABLEAU DE SYNTHÈSE DE LA DPEF - GROUPE SOUFFLET 2021-2022 75
NOTE MÉTHODOLOGIQUE DU REPORTING EXTRA-FINANCIER 80
LES ODD PERTINENTS 84
RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT 85



INTRODUCTION

ÉDITO

La poursuite de nos ambitions RSE dans une année d'instabilité marquée.

Dans une ambiance de crise COVID qui s'est estompée lentement, dans un contexte de préparation de la cession du Groupe par la famille SOUFFLET au groupe INVIVO, et enfin dans le feu d'une actualité géopolitique fortement perturbée par la guerre russo-ukrainienne, le Groupe a maintenu les ambitions de sa raison d'être et a entretenu sa volonté d'être un acteur très investi en matière de RSE. Notre démarche SEMONS DU SENS a renforcé sa communication pour affirmer son développement à travers de nouveaux produits, et les objectifs de sortie de produits à impacts positifs associés à la technologie Blockchain ont été tenus. Démarche de valorisation des filières agricoles durables et moyen d'impulsion vers la transition agroécologique, SEMONS DU SENS est devenue une bannière de ralliement bien identifiée par toutes les parties prenantes internes et externes, porteuse de sens et suffisamment transverse pour devenir un moteur du changement.

Au cours de cette année, le Groupe a renforcé sa gouvernance RSE, notamment grâce à l'embauche, dans les métiers, de Directeurs et Directrices RSE qualifiés pour assurer la bonne conduite de sa politique RSE structurée, baptisée « WE DO FAIR Nos engagements ».

Les objectifs portés par cette politique traduisent notre ambition collective de moyen-long terme guidant chacun

de nos métiers vers l'expression d'une Raison d'être spécifique, mais déclinée de celle du Groupe. Cédés à INVIVO, entreprise à mission, nous bâtissons un socle d'engagements communs, solide et ambitieux pour contribuer au développement d'un agrosystème résilient, capable de nourrir durablement hommes et femmes, en France comme à l'international.

Les autres faits marquants de l'année en matière RSE ont été :

- le renforcement de nos engagements de réduction de nos émissions de GES pour la définition d'objectifs carbone alignés sur les connaissances scientifiques et sur l'Accord de Paris;
- la poursuite du développement des filières agricoles durables et la révision des cahiers des charges pour les aligner aux évolutions des besoins identifiés et assurer ainsi la pérennité de leur contribution à la transition agro-alimentaire;
- l'étroite collaboration avec nos parties prenantes,

Gestion de la crise ukrainienne depuis février 2022

Avec plus de 350 collaborateurs ukrainiens, MALTERIES SOUFFLET et SOUFFLET AGRICULTURE ont été fortement mobilisées dès le début du conflit avec la Russie.

- Depuis le début de la guerre, le Groupe a veillé à la sécurité et au soutien matériel de ses collaborateurs et de leurs familles (parents, enfants et grands-parents). L'activité a été mise à l'arrêt dès que nécessaire (dès le 4 mars), tandis qu'une série de mesures a été prise pour venir en soutien à nos collaborateurs :
- Paiement d'avance de 2 mois de salaires (et maintien de la paie) pour permettre aux collaborateurs de s'organiser, faire des stocks, se relocaliser...;
- Prise en charge du transport et du logement lors de la relocalisation en Ukraine ou dans un pays membre de l'Union Européenne ;
- Paiement d'une indemnité journalière pour couvrir le différentiel du coût de la vie entre le pays de relocalisation et l'Ukraine (indemnité calculée d'après les indices fournis par Helma International);
- Soutien dans les démarches administratives Schengen (notamment pour obtenir la protection UE et le permis de résidence temporaire, donnant accès aux soins, au logement et au marché du travail), dans l'organisation de cours de français pour les familles établies en France...:
- Soutien psychologique, avec un prestataire ukrainien dédié, pour les collaborateurs et leurs familles qui font face à une violence inouïe, à une incertitude radicale quant à leur futur personnel et celui de leurs enfants, à des questions douloureuses sur les raisons de cette agression par leur voisin russe...



et notamment nos clients et nos fournisseurs, pour contribuer ensemble à une économie responsable par le développement des offres à impact positif ;

- la poursuite de nos actions pour améliorer sans cesse la sécurité de nos collaborateurs à travers la démarche WE DO SAFE ;
- le soutien fort à nos collaborateurs ukrainiens et leurs familles (cf encart dédié).

Le télétravail, désormais installé comme une possibilité de conjuguer efficacité et qualité de vie, la mobilisation de plus en plus forte des collaborateurs concernant les enjeux de RSE dans l'après-crise COVID, sont autant de signes d'une évolution à un rythme qui s'accélère. La transformation est engagée. Nous y

sommes collectivement très attachés. Notre détermination est à la hauteur de nos ambitions.

> Olivier CLYTI Directeur des opérations



Qu'est-ce qu'une Offre à Impact Positif?

Une offre à impact positif est une offre qui prend en compte les impacts environnementaux, sociétaux et économiques, tout au long de la chaîne de valeur, depuis sa conception jusqu'à son utilisation par le client final.

Les enjeux RSE majeurs considérés :

- le climat,
- la biodiversité,
- la santé/ fertilité des sols,
- la santé des hommes
- la valeur ajoutée pour les agriculteurs Une offre à impact positif ne peut pas avoir un impa négatif sur l'un des enjeux.





La stratégie RSE SOUFFLET s'applique sur l'ensemble de ses activités en France comme à l'international, où elle se déploie progressivement.

L'exercice 2021-22 est une année de consolidation des chantiers initiés, notamment dans le cadre de la politique de sécurité, des enjeux climat et eau et du développement des filières durables et bas carbone. C'est aussi l'année de l'impulsion d'une nouvelle dynamique RSE via la cession du Groupe SOUFFLET à INVIVO, laquelle est déclarée « entreprise à mission » par ses statuts. Les engagements RSE du Groupe SOUFFLET, d'emblée adaptés au niveau d'exigence d'INVIVO, ont pu se poursuivre dans l'ensemble.

Au bilan de cet exercice, on notera aussi en juin 2022, la cession de SOUFFLET ALIMENTAIRE et sa marque VIVIEN PAILLE au Groupe AVRIL.

L'acquisition par AVRIL de SOUFFLET ALIMENTAIRE s'inscrit dans la continuité des relations partenariales existantes de longue date entre AVRIL et les groupes INVIVO et SOUFFLET, dans les métiers de transformation des oléagineux. Ce projet confirme l'engagement conjoint des deux groupes au service du développement des filières agricoles et alimentaires françaises et de la souveraineté alimentaire. La conclusion de cette opération vient ainsi renforcer leurs compétitivités respectives.

La politique RSE du Groupe SOUFFLET « WE DO FAIR Nos engagements », lancée en 2021 et déployée dans toutes les organisations du Groupe SOUFFLET, s'est maintenue au cours de l'exercice 21/22. Les ambitions de cette politique se poursuivront a minima au sein de la politique RSE du nouvel ensemble INVIVO. Ainsi, pour l'exercice à venir 22/23, nos Déclarations de Performance Extra-Financière (DPEF) fusionneront pour n'en faire qu'une et nous préparer aux évolutions réglementaires à venir.

La RSE, l'innovation et le concept d'Offres à Impact Positif sont les piliers de notre ambition. Piloter et réduire notre impact environnemental global et contribuer à renforcer la sécurité de l'ensemble de nos collaborateurs sont nos priorités.

Dans un contexte complexe pour les organisations, dans un monde incertain qui bouge très vite, dans un cadre réglementaire qui se durcit et des attentes consommateurs qui s'amplifient, l'année a cependant permis d'atteindre de belles ambitions, dans toutes les Divisions du Groupe.

Pour SOUFFLET AGRICULTURE et les filières durables :

- valorisation du colza et du tournesol issus de filières bas carbone, via un calculateur de Gaz à Effet de Serre (GES) mis au point conjointement avec la FNA;
- déploiement de contrats d'assurance sur les risques climatiques et de production pour les cultures en recul comme le colza;
- développement de l'Agriculture de Conservation des Sols et des filières tripartites avec les clients industriels;
- soutien à l'Association PADV, engagée pour le développement de l'agroécologie et en particulier de l'agriculture de conservation des sols ;
- actions de sensibilisation des agriculteurs à l'Agriculture de Conservation des sols et aux pratiques agronomiques durables et valorisables;



- forte augmentation des volumes de collecte en **filières SEMONS DU SENS** et augmentation de la collecte BIO, conformément à l'attente du marché ;
- réalisation de nombreuses expérimentations agronomiques sur l'emploi des biocontrôles et des pratiques agronomiques moins impactantes pour l'environnement ;
- augmentation de l'offre de biocontrôles dans le catalogue des offres de produits de protection des plantes ;
- travaux communs pour la production d'orges bas carbone, dans un programme international baptisé « Low carbon farming program » (France, Brésil et Russie) qui réunit SOUFFLET AGRICULTURE, MALTERIES SOUFFLET et le brasseur HEINEKEN;
- lancement de farmi.com, site dédié à la vente de produits et services agricoles en ligne. Farmi.com propose aux agriculteurs et à tous les publics du monde agricole, ainsi qu'aux particuliers, des solutions innovantes et compétitives, tout en conservant un suivi technique et des conseils agronomiques sur-mesure;
- poursuite du développement de l'application Farmi, lancée en 2017. Conçue pour accompagner les agriculteurs dans leur quotidien, l'application, qui compte aujourd'hui plus de 12 000 utilisateurs réguliers, est en constante évolution et a développé, depuis sa création, de nombreuses fonctionnalités.

Pour MALTERIES SOUFFLET:

- poursuite de l'engagement FRET 21 et déploiement du plan d'action de réduction des émissions de GES associées pour poursuivre l'engagement de MALTERIES SOUFFLET dans le transport durable;
- poursuite de la trajectoire d'amélioration technique pour l'objectif de réduction d'eau de 30 % à 2030 (vs 2017), notamment par le déploiement des process opti et multisteep ;
- engagement de nouveaux investissements majeurs pour décarboner l'énergie consommée sur les malteries (par exemple en Pologne, où le déploiement de la trigénération permet d'obtenir des baisses d'émissions de CO2 très significatives);
- lancement de Transparency, une technologie Blockchain qui permet au consommateur de prendre connaissance des données de traçabilité des bières qu'il achète, sur l'ensemble de la filière orge-malt-bière, en scannant un simple QR Code avec son smartphone;
- lancement de la production de la première malterie SOUFFLET du sol africain, en Ethiopie, première malterie au monde à être zéro émission de carbone, notamment grâce à l'utilisation d'énergie produite par des barrages hydro-électriques ;
- co-création, avec SOUFFLET AGRICULTURE, de la première filière Orge responsable tracée avec son client et partenaire Kronenbourg SAS comme action tangible pour la transition agroécologique ;
- travaux communs pour la production d'orges bas carbone, dans un programme international baptisé « Low carbon farming program » (France, Brésil et Russie) qui réunit SOUFFLET AGRICULTURE, MALTERIES SOUFFLET et le brasseur HEINEKEN;
- mise en place de son engagement Science Based Targets prêt à être soumis en juillet 22 ;
- CDP : niveau B atteint ;
- déploiement des formations « Visite Comportementale Sécurité » dans l'ensemble des pays d'implantation ;
- initiation d'une formation sur la gestion des déchets à destination de l'ensemble des collaborateurs de la Division.

Pour MOULINS SOUFFLET:

- nouvelle dynamique RSE via la nomination d'une Direction RSE pour décliner la nouvelle politique RSE MOULINS SOUFFLET, affirmant notamment la volonté d'atteindre, d'ici 2027, 100 % d'approvisionnements en filières durables;
- Baguépi Farine Responsable, la marque de MOULINS SOUFFLET pour les boulangers artisans, innove avec TERRE DE SENS, une farine de tradition certifiée Label Rouge issue de la filière Excellence SEMONS DU SENS;



- accompagnement des clients artisans boulangers dans leur communication tout au long de l'année sur le développement durable, en leur laissant la possibilité d'exprimer leurs propres engagements :
- lancement de « Farines de nos régions » au Moulin de Dienville, gamme locale destinée aux artisans boulangers ;
- poursuite du déploiement des recettes de préparations pour pains spéciaux et viennoiseries destinées aux artisans boulangers selon une démarche Clean Label (suppression des additifs) ;
- Lidl fait figurer sur ses paquets de farine Navarre, produite par MOULINS SOUFFLET, et issue de la filière Excellence, la marque caution SEMONS DU SENS ;
- offre farine ménagère en sachet de 1 kg Label Rouge « Farines du Terroir », issue de la filière Excellence SEMONS DU SENS, disponible pour les clients de la Distribution ;
- début 2022, pour ses livraisons de farine en région parisienne, MOULINS SOUFFLET a utilisé en test un camion roulant au biogaz. Un mode de transport plus sûr et plus durable qui devrait monter en puissance ;
- le nouveau moulin de Corbeil 4.0, générateur de nouveaux emplois et d'une forte réduction de la consommation d'énergie, prépare son inauguration pour la fin d'année. Fleuron du patrimoine industriel de Corbeil-Essonnes, les Grands Moulins (l'ancien moulin), propriété du GROUPE SOUFFLET, a fait l'objet d'un concours pour sa réhabilitation en logements. La commune a co-signé un cahier des charges et le patrimoine préservé sera ainsi régénéré ;
- en partenariat avec son client Pasquier et son fournisseur SOUFFLET AGRICULTURE, la farine de cette filière privée sous cahier des charges, fidèle aux principes de l'Agriculture de Conservation des Sols très favorable en matière de protection environnementale et alimentaire, voit son tarif révisé pour adapter la prime versée aux agriculteurs pour service environnementaux, aux fortes évolutions haussières du marché des céréales.

Pour NEUHAUSER:

- des chapelets de mesures se poursuivent pour améliorer la résilience de la production des sites: amélioration de la valorisation des déchets, valorisation des rebuts de production, réduction de la consommation d'eau par l'amélioration des techniques de nettoyage de ligne, récupération de chaleur des tours aéro-réfrigérantes des groupes froids pour limiter la consommation d'énergie...; toutes ces actions contribuent à l'amélioration de la performance des usines, à la réduction significative de leur empreinte environnementale et à la production d'offres produits satisfaisant toujours mieux aux attentes clients et aux attentes sociétales;
- L'attitude partenariale avec ces derniers est une affirmation qui s'inscrit dans le système de pilotage ;
- Le plan de retournement en cours pour assurer la pérennité économique de cette activité mise en difficulté par une succession de facteurs, est l'évènement majeur de l'année écoulée.

Pour AIT INGRÉDIENTS :

- la Division a engagé les usines d'AIT dans la certification ISO 50001 ;
- la palettisation des livraisons a été révisée pour accroître leur optimisation ;
- 100 % des farines de blé utilisées par la Division sont issus de filières durables (Tracées, Origine France, Bonnes pratiques environnementales, Sans insecticide de stockage après récolte);
- ses approvisionnements en malt sont certifiés malts HVE depuis février 2022 ;
- aux achats, la démarche d'évaluation et d'accompagnement RSE de l'ensemble des fournisseurs est pilotée et systématisée ;
- en septembre 2021, la Division Ingrédients a adhéré à la filière CRC pour répondre à l'attente de ses clients ;
- elle a réalisé l'évaluation ECOVADIS de son activité SOUFFLET BIOTECHNOLOGIES SAS et obtenu 69/100, soit une médaille d'Or.



Pour SOUFFLET ALIMENTAIRE:

- l'évènement majeur de l'année est la vente de SOUFFLET ALIMENTAIRE au Groupe AVRIL de manière à lui permettre de mieux assurer son développement, notamment en matière de commercialisation de protéines végétales ;
- SOUFFLET ALIMENTAIRE travaille aujourd'hui avec environ 420 agriculteurs français. En 10 ans, les productions
 « origine France » de la marque ont été multipliées par 4, au détriment des importations en provenance du Canada.
 Avec sa marque Vivien Paille, SOUFFLET ALIMENTAIRE développe une gamme de légumineuses 100 % made in
 France et s'inscrit dans la démarche SEMONS DU SENS via ses offres certifiées AB;
- SOUFFLET ALIMENTAIRE agit également pour la transition alimentaire par la mise à disposition, à la restauration collective, dès la récolte 2021, de lentilles vertes de France reconnues niveau 2 de la Certification Environnementale. SOUFFLET ALIMENTAIRE répond ainsi à la demande croissante de ses clients en s'appuyant notamment sur l'expertise de SOUFFLET AGRICULTURE en matière d'agronomie, de traçabilité et d'approvisionnement. Cette offre répond aux critères de la loi EGALIM et sera conditionnée dans un emballage 100 % recyclable;
- la filiale du Groupe SOUFFLET poursuit ses investissements pour accélérer le développement de l'offre protéines végétales, enjeu stratégique national, comme en témoigne le Plan protéines végétales ;
- attachée à la transparence de l'information pour sa marque Vivien Paille, la Division lance une nouvelle expérimentation d'affichage environnemental : le PLANET SCORE, proposé par l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique.

Pour SOUFFLET VIGNE:

- développement de la nouvelle offre « lutte contre les aléas climatiques » à son catalogue de services aux viticulteurs et élargissement des offres de produits dédiés à la lutte contre le gel en particulier ;
- accroissement des offres au sein de son catalogue numérique BIO produits et services, qui s'adresse aux viticulteurs engagés dans la démarche Agriculture Biologique ;
- développement des offres « Objectif Zéro Phyto » de la marque propre Le Souffle Vert, à usage des Espaces Verts : un catalogue de bonnes pratiques environnementales et de solutions alternatives pour les professionnels de ce secteur.

Pour POMME DE PAIN:

- l'enseigne de restaurants poursuit son activité avec des ambitions RSE renforcées, notamment autour de la qualité nutritionnelle, avec l'affichage du Nutriscore sur ses produits, des engagements pris en faveur du bien-être animal et d'approvisionnements auprès de filières agricoles durables ;
- les restaurants POMME DE PAIN mobilisent l'expertise de l'Association Bleu Blanc Cœur pour améliorer la qualité nutritionnelle de leurs offres ;
- ils sont engagés dans le tri des déchets et la valorisation des biodéchets ;
- les recherches de solutions pour éliminer le plastique jetable de l'univers du métier sont en cours ;
- la lutte contre le gaspillage est active via le partenariat avec Too Good to Go.

Pour SOUFFLET NEGOCE:

- reconduction de la certification des mais sous Charte qualité Classe A, qui fixe des exigences qualités et RSE;
- mise en place du nouveau portique de Rouen, dont l'une des qualités vise la quasi-totale absorption des poussières de céréales émises par cette activité, limitant ainsi cette forme de pollution de l'air;
- valorisation des co-produits par la production de 1200 tonnes de pellets, constitués des poussières de céréales émises par l'activité.



Enfin, pour toutes les activités du Groupe, l'année 21 -22 a permis d'accroître nos ambitions, notamment autour des actions suivantes :

- la régularité annuelle de nos bilans carbone Scope 1 et 2 dans toutes les Divisions et pour chaque site ;
- la mise en œuvre des bilans carbone Scope 3 et des ACV produits au sein d'un nombre croissant de nos métiers (après MOULINS SOUFFLET, NEUHAUSER et MALTERIES SOUFFLET, c'est notamment au tour de la Division Ingrédients de se lancer dans l'exercice) :
- la mise en place d'un engagement Science Based Targets via MALTERIES SOUFFLET qui initie la démarche. Elle se poursuivra au reste du Groupe ;
- la mise à jour des évaluations Ecovadis des Divisions et l'amélioration continue des scores obtenus :

Division	Note	Médaille
Moulins SOUFFLET	72/100	0r
Neuhauser	48/100	Bronze
SOUFFLET Biotechnologies	69/100	0r
Malteries SOUFFLET	63/100	Argent

Division	Note	Médaille
SOUFFLET Vigne	52/100	Bronze
SOUFFLET Agriculture	45/100	Bronze
SOUFFLET Négoce	60/100	Argent
SOUFFLET Alimentaire	69/100	0r

- le suivi de nos plans d'actions visant la réduction de notre consommation d'énergie et le verdissement du mixénergétique, pour réduire nos émissions de GES ;
- la poursuite de plans d'actions pour un transport moins émetteur de GES ;
- la poursuite du développement des filières durables SEMONS DU SENS, notamment pour les filières blé et orge ;
- le respect de notre engagement vis-à-vis du devoir de vigilance, tant par la poursuite de nos formations internes au Code de conduite du Groupe que par le déploiement de notre démarche Achats Responsables ;
- la réduction de nos taux de fréquence, en animant la politique WE DO SAFE.

L'année 21-22 a été marquée par la cession du Groupe SOUFFLET à l'union de coopératives INVIVO. En sa qualité d'entreprise à mission, elle nous permet de maintenir notre haut niveau d'engagement pour la mise en place des transitions agricole, environnementale et alimentaire. Nos actions lancées sont toutes maintenues. Nos premiers mois d'intégration sont même l'occasion de renforcer nos plans d'actions autour de l'enjeu climat, en visant une réduction supérieure de nos émissions de GES. Nous avons également travaillé à la mise en place d'une démarche d'Offre à Impact Positif, qui s'appuie sur une méthodologie rigoureuse harmonisée mais aussi adaptée aux spécificités de nos métiers. Elle permet d'affecter à chaque offre de produit ou service, un score d'Impact Positif permettant de le ranger ou non dans cette catégorie. Nous avons fixé un objectif ambitieux de développement de notre part de CA réalisé par la commercialisation de ces offres. De même, nous poursuivrons notre ambition en matière d'achats responsables et continuerons à accompagner nos partenaires vers une prise en compte forte des enjeux de RSE. Dans ce sens, la politique Achats Groupe sera harmonisée et déployée. D'autre part, notre capacité en matière de tri des déchets sera encore augmentée. Notre capacité de collecte des données utiles au pilotage de la RSE et la Gouvernance RSE au sein des Divisions seront renforcées.

Nous continuerons à nous adapter aux défis de la transformation agricole et de la transition énergétique, ainsi qu'aux besoins de nos métiers dans un contexte en pleine mutation. Comme toujours, le Groupe SOUFFLET, désormais entité INVIVO, s'attachera à être à l'écoute de ses parties prenantes pour répondre au mieux à leurs attentes, à favoriser la création de valeur partagée et à optimiser la performance globale.

La sécurité et la santé de nos collaborateurs, préoccupation n°1 avec d'ambitieux niveaux d'objectifs, leur qualité de vie au travail, notamment par le biais de la formation vue comme un moyen d'augmenter l'employabilité de chaque collaborateur et sa compétence dans son métier, resteront nos sujets d'implication majeurs.



Enfin, nous continuerons à respecter les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU et à faire preuve des meilleures capacités d'adaptation aux phénomènes liés au réchauffement climatique, tout en limitant nos impacts directs et indirects sur celui-ci. Nous resterons également mobilisés pour contribuer au dynamisme de nos territoires. Nourrir les hommes durablement et valoriser les potentiels de la Terre restent nos responsabilités.

Les impacts du contexte sanitaire & de la crise ukrainienne

La crise COVID a moins perturbé les ambitions de l'année 21/22 que la précédente. Nos organisations ont maintenu une cellule de crise à haute fréquence jusqu'en fin 2021, se réunissant tous les 15 jours pour faire le point des cas et adapter les mesures selon les directives gouvernementales.

A partir de 2022, compte tenu du contexte national, la cellule de crise est restée en veille, sans relever d'action majeure. Les Divisions ont été autonomes et réactives pour gérer au cas par cas chaque situation rencontrée par leurs organisations. La crise COVID a toutefois entraîné des répercussions, qui se prolongent, sur la conduite de nos plans d'actions RSE :

- les données RH, concernant effectifs et formations, ne sont pas encore étendues à l'international ;
- la partie audit international de conformité aux règles de l'OIT ne s'est pas encore relancée ;
- les activités du Club SoilteQ de SOUFFLET Agro International, club de sensibilisation des agriculteurs des pays de l'Est à l'agroécologie, sont encore en attente de reprise.

La guerre en Ukraine a entraîné la suspension des activités de MALTERIES SOUFFLET dans ce pays dès le début mars 2022.

L'entreprise s'est fortement mobilisée pour assurer la sécurité et la protection matérielle de ses collaborateurs (voir encart page 6 dans l'introduction).

L'inflation sur les matières premières et le fret a imposé des arbitrages et aménagements de nos plans d'actions initiaux, notamment la conduite de notre démarche achats responsables.

Le bilan conjoncturel de la campagne agricole (Source AGRESTE)

Tout en ayant été la moins chaude depuis 2014, l'année 2021 dépasse de 0,4 °C les normales de saison, l'hiver et le début de l'automne ayant été doux, compensant un printemps et un été moins chauds. Les précipitations sont abondantes, notamment durant l'hiver et l'été. Les fortes pluies de juin et juillet dégradent le potentiel de rendement des blés et des orges.

AGRESTE dresse le bilan de la moisson 2021. Et, dans sa note de conjoncture, souligne la forte hausse des récoltes de céréales (+15 %) par rapport à 2020, même si les performances sont parfois hétérogènes d'une zone à l'autre. Au total, les agriculteurs français ont récolté 36,1 millions de tonnes de blé tendre en 2021. Le rendement moyen atteint 73 q/ha. Il était de 68,5 en 2020. Le volume de la récolte 2021 dépasserait de 24 % celui de 2020 et de 8 % celui de la moyenne sur 5 ans.

Même chose pour le blé dur, qui connait un rebond de la production et pour lequel on observe des tensions sur les marchés. Par ailleurs, la production totale d'orge française atteint 11,7 millions de tonnes sur cette récolte 21. Les rendements des orges d'hiver, comme celles de printemps, sont en hausse.

Malgré une baisse de superficie de 140.000 ha, le volume de colza augmente, en passant à 3,3 millions de tonnes. Les rendements, globalement en hausse de 15 %, sont variables d'une région à l'autre. Jusqu'à + 30 % dans l'Ouest, contre - 9 % dans le Grand Est.



En parallèle, les cours des céréales ont augmenté à partir de juillet. Sur Euronext, les cours du blé meunier apparaissent nettement supérieurs à ceux de l'an passé : + 27 % par rapport à 2020 et + 29 % en moyenne sur 5 ans.

Selon le rapport de FRANCE AGRI-MER, différents facteurs haussiers sont à l'œuvre : les évènements climatiques de l'été caractérisés par des pluies sur l'Europe de l'Ouest et des sécheresses en Amérique du Nord, le contexte sanitaire et les encombrements du fret maritime qui impactent la fluidité des marchés, l'offre réduite de blé américain alors que dans le même temps, de fortes demandes étaient observées sur le marché mondial. Tous ces éléments ont pour effet de booster les cours ; une bonne nouvelle pour les producteurs français qui ont connu ces dernières années des résultats économiques plutôt médiocres. Par contre, ils essuient maintenant les hausses significatives des facteurs de production : carburants, engrais, matériels....

Conséquences immédiates de la cession du Groupe J. SOUFFLET à INVIVO

En décembre 21, la cession du Groupe SOUFFLET à l'union de coopératives INVIVO a été opérée. Cela a justifié, avant le mois de décembre, mois du rachat, une forte mobilisation des équipes pour répondre aux besoins d'organisation de cette transaction. Puis, dès janvier, les équipes se sont investies dans un grand chantier de 100 jours, baptisé « WE SHARE, WE CARE, WE DARE ». Faire connaissance, apprendre à se connaître et à travailler ensemble était l'ambition de cette première étape. Il a aussi été question de changements dans certaines de nos organisations, d'intégrer de nouveaux collègues. Puis le travail de mise en commun de la vision, d'écriture des nouvelles feuilles de route et d'alignements de nos processus et process s'est enclenché. Nos politiques et engagements RSE en cours ont toutefois été maintenus ; à l'automne, la présentation d'une Politique RSE commune Groupe INVIVO-SOUFFLET sera communiquée.

Parce que nos activités historiques ont bien finalisé un exercice 21/22 selon les engagements du Groupe SOUFFLET, nous avons pris la décision de réaliser une dernière DPEF spécifique pour 21/22, tandis qu'INVIVO publie aussi la sienne propre sur son périmètre historique. Ces deux publications nous permettent de nous préparer à notre première DPEF commune pour la campagne 2022/2023.



PARTIE 1

MODÈLE D'AFFAIRES ET CHAÎNE DE VALEUR

Nos objectifs RSE pour...

L'environnement

- 5%

de consommation d'énergie

de 2020 à 2025

- 15 %

d'émission de GES

sur le transport de 2020 à 2025

- 5%

d'émission de GES

sur le bilan carbone industriel de 2020 à 2025

- 20 %

de consommation d'eau

d'ici 2030 vs 2017

La sécurité

- 50 %

l'indice de fréquence des accidents du travail

d'ici 2025

Les filières de qualité

+ 300 000 t

de blé tracé collectées en 2023

NOS RÉSULTATS en 21/22

16 657 TCO2eq évitées grâce à la production d'énergie renouvelable

> -11,6% d'émission de GES en valeur absolue depuis 2019/2020

Moins de 4 m³ d'eau par tonne de malt produit soit 4,6 % de baisse vs N-1

> 8 700 T de blé collectées en Agriculture de Conservation des Sols (+80 % vs N-1)

53 450 T de colza et tournesol Bas GES (+44 ou 32 % vs N-1)

> 137 300 T de blé stockées sans traitement après récolte (+47 % vs N-1)

35 000 T de riz et légumes secs SEMONS DU SENS approvisionnées vers SOUFFLET ALIMENTAIRE

Plus de 75 000 heures de formation réalisées pour les collaborateurs SOUFFLET

725 330 T d'orge issues des filières durables SEMONS DU SENS approvisionnées

24 180 TCO2eq évitées

32 500 T

de collecte BIO

par SOUFFLET

AGRICULTURE

(+57% vs N-2)

grâce à la cogénération

459 700 T de

filières durables

(+21 % vs N-1)

SEMONS DU SENS approvisionnés vers

MOULINS SOUFFLET

blé issus des

vers MALTERIES SOUFFLET via plus de 4 850 agriculteurs

155 projets R&D

ont été consacrés aux thématiques Clean Label et Nutrition ses 3 dernières années au sein de la filière blé

Un taux de fréquence en amélioration continue, fidèle

à l'engagement WE DO SAFE



695 viticulteurs

accompagnés dans une démarche de viticulture durable par SOUFFLET VIGNE

23 900 paniers Too Good To go vendus par POMME DE PAIN





LES ÉTAPES DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Distribution, commerce et restauration

Aux artisans, industries, RHF, GMS, à l'export, aux consommateurs, en restauration rapide.



Logistique

Services logistiques complets (stockage, chargements, transports en France et à l'international).



Export

Ventes à l'international de produits et services de céréales, protéagineux et produits laitiers.



Semences

Recherche des meilleures sélections variétales, création de mélanges (blés).



FILIÈRES BLÉ, ORGE,



Expertise agronomique

Expertise agronomique, nouvelles solutions culturales, innovations technologiques pour accompagner les agriculteurs, R&D.



Collecte et stockage

Collecte, analyses, calibrage, nettoyage, classement et stockage des grains (blé, orge, riz et légumineuses, colza, maïs...) en fonction des cahiers des charges pour les industries de transformation.



Transformation, R&D

Productions de farines, malts, ingrédients, riz et légumineuses, pains, viennoiseries, pâtisseries.



Quelques exemples de réalisations pour un développement durable :

- 17 filières durables inscrites dans une démarche transversale baptisée SEMONS DU SENS.
- 13 références de malts bio
- Plus de 32 000T de matière première bio collectée par Soufflet Agriculture.
- Plus de 8 500 agriculteurs engagés dans les filières durables SEMONS DU SENS et presque 460 000 T de blé tendre SEMONS DU SENS pour approvisionner MOULINS SOUFFLET (+21 %).
- Des partenariats en développement, dont la raison d'être est la fertilité des sols, la captation de carbone, la biodiversité, la création de valeur pour les agriculteurs.
- 20 000 micro-parcelles d'essais agronomiques, dont la raison d'être est l'amélioration de la performance globale d'une agriculture durable.
- L'accompagnement du développement des biocarburants avec la valorisation de 53 000 T de colza et tournesol bas carbone.

- L'entretien du dynamisme des territoires agricoles en France et à l'étranger.
- La contribution au maintien du réseau capillaire ferroviaire en France.
- L'accompagnement du développement des légumineuses et leurs bénéfices environnementaux pour l'alimentation humaine et animale.
- La valorisation des co-produits de nos activités en alimentation animale et en énergie renouvelable.
- Plusieurs milliers d'emplois directs et indirects y compris en milieu rural.
- L'amélioration continue des conditions de sécurité de nos collaborateurs.
- Une formation continue et adaptée à chacun pour assurer la performance du Groupe et l'employabilité maximum de nos collaborateurs.



1.1. PRÉSENTATION DE NOS ACTIVITÉS

NOTRE RAISON D'ÊTRE:

Valoriser les potentiels de la terre pour participer durablement à l'alimentation des hommes et des femmes, partout dans le monde.

NOTRE AMBITION:

Développer, dans un esprit partenaire, en France et dans le monde, des filières durables offrant des produits sains et de qualité, tout en assurant le respect de l'environnement et des territoires, mais aussi la qualité de vie des hommes et des femmes acteurs de ces filières, de la production du grain au produit transformé.

NOTRE IDENTITÉ ET NOS RESSOURCES:

GROUPE SOUFFLET

SOUFFLET est un groupe agroalimentaire français de dimension internationale. Acteur de la collecte et de la transformation sur les filières orge, blé, riz et légumes secs, il est compétent pour exercer un rôle de conseil agronomique auprès des agriculteurs.

Groupe agro-alimentaire familial et premier collecteur privé de céréales en Europe, il intervient sur les marchés internationaux via sa filiale SOUFFLET NEGOCE.

Sur la filière orge, c'est un acteur incontournable sur le marché mondial du malt en Europe, en Asie en Amérique du Sud et en Afrique.

Répartition des sites industriels :

57 % en France 43 % à l'étranger

Nombre de sites industriels : 59

Nombre de pays d'implantation :

Siège social à Nogent sur Seine (Aube - France)

Sur la filière blé, il est l'un des premiers meuniers européens et un expert des formulations d'ingrédients sur mesure. Il conçoit et fabrique également enzymes et levains ; c'est un industriel significatif de la Boulangerie-Viennoiserie-Pâtisserie en France et au Portugal ; et il est présent dans le secteur de la restauration rapide.

Le Groupe SOUFFLET investit dans la recherche et l'innovation pour la valorisation des agro-ressources, dans une démarche de développement durable.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Chiffre d'affaires (M€)	4 935	4 617	100**
% Etranger	66%	61%	62%
Effectifs	6 851	6 585	6 585
dont France	5 316*	5 002*	4 971*
dont Etranger	1 535	1 583	1 614

*données alignées avec le KPI présent dans le tableau de synthèse / **la valeur du CA n'est pas donnée du fait du rachat du Groupe SOUFFLET par INVIVO en cours d'exercice. Dans ce contexte il est plus adapté de présenter la réparation en valeur de nos activités Groupe SOUFFLET en % du CA global



SOUFFLET AGRICULTURE

Partenaire attentif aux besoins des agriculteurs, promoteur d'une agriculture pérenne, respectueuse des hommes, de l'environnement et des animaux.

SOUFFLET AGRICULTURE est le premier collecteur de céréales à capitaux privés en Europe. Présente dans les principales régions de grandes cultures en France ainsi qu'en Europe et en CEI, l'entreprise assure la collecte, le stockage et la commercialisation des productions agricoles. Elle exerce une activité de distribution d'agrofournitures qui s'adapte aux enjeux sociétaux et à la stratégie d'entreprise. SOUFFLET AGRICULTURE accompagne les agriculteurs dans leur développement par des conseils agronomiques personnalisés, un suivi technique et une offre de solutions innovantes et compétitives pour répondre aux besoins des filières et des industries agroalimentaires. Elle exerce une vaste mission d'expérimentation des solutions agronomiques qu'elle

245 Silos dont 80 sites externes et 165 sites internes

148 magasins appros dont 15 sur des sites dédiés appro

75 points de collecte saisonniers

12 silos à l'étranger

8 stations de semences

2 plateformes logistiques en France

recommande. L'entreprise est attentive au maintien de relations de proximité avec ses clients partout où elle est présente. Elle nourrit des liens de fourniture étroits avec les Divisions MOULINS SOUFFLET (Blé), MALTERIES SOUFFLET (Orge), SOUFFLET ALIMENTAIRE (Riz et Légumineuses) et la Division Négoce. Les activités SOUFFLET TRANSPORT et les activités de commercialisation de semences et produits de protection des plantes lui sont rattachées, tout comme la valorisation des coproduits pour l'alimentation animale.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Chiffre d'affaires (en M€)	1 858	1 787	33% du CA Groupe J. SOUFFLET**
dont semences	133	132	6,1%
dont PPP	243	239	11,6%
dont engrais	201	182	12,9%
Volumes traités produits pétroliers (en hl)	652 550	554 149	569 000
Collecte (en tonnes)	5 915 203	4 988 040	5 512 171
dont France	4 330 442	3 527 349	4 020 342
Capacité de Stockage (en tonnes)	2 644 765	2 685 585	3 076 165
Effectifs totaux	1 566	1 564	1 992

^{**} la valeur du CA n'est pas donnée du fait du rachat du Groupe SOUFFLET par INVIVO en cours d'exercice. Dans ce contexte il est plus adapté de présenter la réparation en valeur de nos activités Groupe SOUFFLET en % du CA global

L'augmentation des effectifs vs N-1 vient notamment du développement de la station de semences en Roumanie, et du développement commercial en Russie.





SOUFFLET VIGNE

Partenaire des professionnels de la filière viti-vinicole et des espaces verts

Cette Division du Groupe propose au secteur viticole son expertise agronomique, cenologique, technique et réglementaire, ainsi qu'une gamme complète de services, visant notamment l'accompagnement des viticulteurs jusqu'à l'obtention d'une certification Agriculture Biologique ou Haute Valeur Environnementale. Elle assure aussi la distribution locale de produits pertinents pour la viticulture et l'élaboration du vin. Présente au cœur des grands vignobles français, l'entreprise développe également une activité de distribution à destination des professionnels des Espaces Verts.

28 points de vente en Champagne, Bourgogne, Val de Loire, Beaujolais, Cerdon, Vallée du Rhône, Provence, Languedoc, Bordelais et Ile de France.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Chiffre d'affaires (en M€)	76	81	1,3% du CA Groupe J.SOUFFLET**
dont Vigne (protection des plantes, engrais, palissage)	41,2	38,7	51,5%
dont Vin	19,1	22,9	27,3%
dont Espaces verts	12,4	14,8	15,7%
dont services et assimilés	2,1	2,4	2,3%
dont autres	1,7	2,5	3,6%
Effectifs	230	239	254

^{**} la valeur du CA n'est pas donnée du fait du rachat du Groupe SOUFFLET par INVIVO en cours d'exercice. Dans ce contexte il est plus adapté de présenter la réparation en valeur de nos activités Groupe SOUFFLET en % du CA global

◆ SOUFFLET NÉGOCE

Commerce international de céréales, oléo-protéagineux et produits laitiers

SOUFFLET NEGOCE propose une offre de produits et services logistiques complète au départ de l'Europe et du Bassin de la Mer Noire en céréales, en oléo-protéagineux et en produits laitiers. La Division s'appuie sur ses installations portuaires en propre et les synergies avec les expertises du Groupe sur les filières blé et orge.

- 1 hub de trading en France
- 4 bureaux d'organisation ou de commercialisation (Ukraine, Espagne, Algérie, Côte d'Ivoire)
- 2 silos portuaires

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Chiffre d'affaires (en M€)	1 962	1 671	33,9% du CA Groupe J.SOUFFLET**
Volumes traités (en tonnes)	9 768 210	7 489 173	8 017 576
Dont Origine France	6 475 918	4 418 742	5 122 646
Capacité de stockage portuaire (en tonnes)	417 000	348 000	348 000
Effectifs	132	119	99

^{**} la valeur du CA n'est pas donnée du fait du rachat du Groupe SOUFFLET par INVIVO en cours d'exercice. Dans ce contexte il est plus adapté de présenter la réparation en valeur de nos activités Groupe SOUFFLET en % du CA global



MOULINS SOUFFLET

Un des premiers meuniers d'Europe pour les artisans boulangers, la GMS et la transformation alimentaire en France et à l'export

MOULINS SOUFFLET est l'un des premiers meuniers européens. Spécialisé dans la sélection et la transformation des blés, il formule et commercialise des farines sur mesure et chartées dont la qualité et la constance répondent aux exigences de ses clients, artisans boulangers, grande distribution et industriels de l'agroalimentaire, en France comme à l'export. Ses marques sont le reflet de son savoir-faire : Baguépi Farine Responsable et Baguépi Farine Excellence.

8 moulins en France et 1 en Belgique

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Chiffre d'affaires (en M€)	360	352	7% du CA Groupe J.SOUFFLET **
Production de farine (en tonnes)	828 236	799 446	842 000
dont France	644 220	623 910	647 000
dont Belgique	184 016	175 536	195 000
Part export (ventes hors domestique)	13 %	10,6%	6%
Effectifs Totaux	513	480	488

^{**} la valeur du CA n'est pas donnée du fait du rachat du Groupe SOUFFLET par INVIVO en cours d'exercice. Dans ce contexte il est plus adapté de présenter la réparation en valeur de nos activités Groupe SOUFFLET en % du CA global

◆ SOUFFLET INGRÉDIENTS

Spécialiste de l'offre d'ingrédients sur mesure et des enzymes alimentaires en France et à l'international

La Division Ingrédients opère sur différents secteurs :

- avec AIT, au service de la filière blé-farine-pain, elle produit des solutions techniques (améliorants, correcteurs, enzymes) et aromatiques (levains, malts torréfiés, mélanges de céréales) pour la meunerie et la boulangerie industrielle;
- avec SOUFFLET BIOTECHNOLOGIES, elle produit des enzymes destinées à différents secteurs, tels que l'œnologie, la transformation des fruits, la panification, la brasserie, l'alimentation animale; elle produit aussi des levains pour la panification.

3 sites industriels et 1 fournil en France

6 filiales : 1 en Russie, 1 en Argentine, 1 en Afrique du Sud, 1 au Brésil, 1 en Espagne et 1 au Kenya

La Division Ingrédients propose des offres sur mesure qui s'accompagnent de services personnalisés et développe son savoir-faire sur les marchés européen, africain, sud-américain, ainsi qu'en Russie, au Moyen-Orient et en Asie.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Chiffre d'affaires (en M€)	81	74	1,2% du CA Global du Groupe J. SOUFFLET**
Effectifs Totaux (France et International)	284	278	272

^{**} la valeur du CA n'est pas donnée du fait du rachat du Groupe SOUFFLET par INVIVO en cours d'exercice. Dans ce contexte il est plus adapté de présenter la réparation en valeur de nos activités Groupe SOUFFLET en % du CA global



NEUHAUSER

Acteur majeur de la Boulangerie Viennoiserie Pâtisserie pour les besoins de la Grande Distribution, de la Restauration Hors Foyer et de la distribution spécialisée en France et dans le monde.

Au sein de la filière blé du Groupe SOUFFLET, NEUHAUSER est un acteur majeur du secteur de la Boulangerie Viennoiserie Pâtisserie en France et au Portugal, avec PANPOR. L'entreprise conçoit, fabrique et distribue une large gamme de produits en boulangerie, viennoiserie, pâtisserie.

NEUHAUSER est organisé pour servir la Grande Distribution, la Restauration Hors Foyer, et la distribution spécialisée en France, en Europe et dans le monde. Elle développe également ses marques propres, dont LE PETIT FRANCAIS pour l'export.

11 sites de production en France

1 site de production

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Chiffre d'affaires (en M€)	338	336	5,4% du CA global du Groupe J. SOUFFLET**
dont Portugal	58	59	18,5%
Effectifs Totaux (France et Portugal)	1 783	1 611	1 605

^{**}la valeur du CA n'est pas donnée du fait du rachat du Groupe SOUFFLET par INVIVO en cours d'exercice. Dans ce contexte il est plus adapté de présenter la réparation en valeur de nos activités Groupe SOUFFLET en % du CA global

◆ RESTAURATION RAPIDE (POMME DE PAIN)

Enseigne fast casual, innovante et française

Précurseur de la restauration rapide à la française, l'enseigne POMME DE PAIN propose des produits généreux, frais, préparés sur place et à la commande, pour tous les moments de la journée : sandwiches, burgers, salades, viennoiseries, pâtisseries, boissons chaudes et froides, à consommer sur place, à emporter ou à commander pour se faire livrer. POMME DE PAIN est présente dans les centres villes, les centres commerciaux, les gares et les aéroports.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CA Global (M€)	25	13	0,2% du CA global du Groupe J. SOUFFLET**
Nombre de Sites	111 dont 50 succursales et 38 franchises (dont 25 à l'international) et 23 concessions	114 dont 50 succursales et 43 franchises (dont 32 à l'international) et 21 concessions	120 dont 49 succursales et 71 franchises (dont 32 à l'international) et 23 concessions
Effectifs	521	407*	410*

^{**}la valeur du CA n'est pas donnée du fait du rachat du Groupe SOUFFLET par INVIVO en cours d'exercice. Dans ce contexte il est plus adapté de présenter la réparation en valeur de nos activités Groupe SOUFFLET en % du CA global / *le recul des effectifs illustre les difficultés de recrutement sur ce secteur d'activité en sortie de crise sanitaire COVID





◆ MALTERIES SOUFFLET

Acteur international de premier plan, MALTERIES SOUFFLET répond aux cahiers des charges les plus exigeants de ses clients dans chacun de ses pays d'implantation - grands brasseurs et artisans brasseurs, distilleurs et ingrédientistes - grâce à sa maîtrise de la filière orge : de la semence à la bière, depuis la sélection de variétés nouvelles jusqu'au choix des meilleures qualités d'orges.

Nombre de sites : 28 dont 8 en France et 20 l'international

Ses experts contrôlent avec précision tous les processus de production des usines, afin de fournir des malts d'excellence, standards, pilsen, torréfiés ou bio, dans une démarche continue de durabilité.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Chiffre d'affaires (en M€)	867	878	15,2% du CA global du Groupe J. SOUFFLET**
Capacité de production (en tonnes)	2 310 000	2 360 000	2 360 000
dont France	813 000	813 000	813 000
dont étranger	1 497 000	1 547 000	1 547 000
Effectifs Totaux (France et International)	1 111	1 179	1 189

^{**} la valeur du CA n'est pas donnée du fait du rachat du Groupe SOUFFLET par INVIVO en cours d'exercice. Dans ce contexte il est plus adapté de présenter la réparation en valeur de nos activités Groupe SOUFFLET en % du CA global



♦ SOUFFLET ALIMENTAIRE

Industriel de la transformation et du conditionnement des riz, légumes secs et mélanges de graines, secs et appertisés en poches, SOUFFLET ALIMENTAIRE est également le spécialiste français des farines fonctionnelles fabriquées à partir de riz et de légumineuses sans gluten. SOUFFLET ALIMENTAIRE transforme plus de 250 matières premières en 2000 références de produits, à destination des marchés industriels, de la restauration hors foyer et de la grande distribution, grâce à sa maîtrise des filières françaises de production de riz (Camargue), de lentilles vertes (Le Puy, la Champagne) et de quinoa, alliée à une expertise du sourcing international.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Chiffre d'affaires (en M€)	166	176	2,8% du CA global du Groupe J. SOUFFLET**
Tonnage traité (en tonnes)	159 700	168 800	182 650
Export	28%	30%	36%
Effectifs	259	268	291

^{**}la valeur du CA n'est pas donnée du fait du rachat du Groupe SOUFFLET par INVIVO en cours d'exercice. Dans ce contexte il est plus adapté de présenter la réparation en valeur de nos activités Groupe SOUFFLET en % du CA global



1.2. ETHIQUE ET GOUVERNANCE RSE

NOTRE ÉTHIQUE : NOURRIR LE MONDE EST UNE RESPONSABILITÉ

L'ambition du Groupe SOUFFLET est de répondre à ce défi en accompagnant la transition agroécologique par des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement et en contribuant à l'accélération du développement des filières durables.

Acteur significatif de l'agroalimentaire, expert des filières orge et blé, acteur de référence historique pour la collecte et le traitement des légumineuses (mais pour la dernière année suite à la cession de l'activité à la clôture de l'exercice 21-22), le Groupe SOUFFLET est un acteur clé de la collecte de céréales en France, avec plus de 5,5 millions de tonnes collectées en France et près de 1,5 millions de tonnes à l'international.

Nous agissons au cœur des territoires agricoles en France et en Europe.

Nous sommes un partenaire de confiance pour nos clients et nos fournisseurs et développons la coopération avec d'autres parties prenantes.

Nous assurons un modèle pérenne pour les agriculteurs, notamment par la construction de filières durables.

Nous favorisons des pratiques agronomiques toujours plus respectueuses de l'environnement.

Nous réduisons les impacts environnementaux de nos sites par une démarche d'amélioration continue.

Nous garantissons la sécurité sanitaire, la qualité nutritionnelle, la progression permanente de la traçabilité de nos produits et sommes à l'écoute des attentes des consommateurs.

Nous assurons la sécurité et la santé de nos collaborateurs, développons leurs compétences et assurons leur bien-être.

UNE GOUVERNANCE STRUCTURÉE

Notre gouvernance RSE est structurée ; elle est le garant du respect de nos engagements tels que désignés par la politique WE DO FAIR, mise en place en transversal dans le Groupe depuis début 2021. La politique WE DO FAIR est détaillée au § 2.3.

Cette gouvernance est basée sur un modèle d'animation centralisé et s'appuie sur les Directeurs et Directrices Qualité-Sécurité-Environnement (QSE). Ils assurent le pilotage de la qualité de l'offre et leur mise en conformité réglementaire, avec les équipes de production et les équipes commerciales, mais aussi le suivi des certifications QHSE des sites, le déploiement des procédures qualité et sécurité, tout comme le suivi des autorisations d'exploiter dans le cadre de l'environnement. En matière RSE, ils animent aussi les thèmes transverses que sont, notamment, la réduction des émissions de GES, la gestion de l'eau et des déchets, le respect des réglementations environnementales propres à leurs métiers, l'évaluation RSE de leur Division par le biais d'une évaluation ECOVADIS révisée chaque année, le déploiement de la démarche Achats Responsables. Leur mission est notamment d'alerter le management s'ils constatent un risque d'écart ou de manquement et de faire réaliser les adaptations nécessaires. Ils sont force de proposition au sein de leur Comité de Direction, proposent et animent la feuille de route RSE de leur Division, déclinée de « WE DO FAIR ».

Dans chaque Division, le responsable QSE-RSE est l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions liées à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Il est rattaché, de manière directe, à la direction générale.

L'animation et le pilotage des engagements Groupe sont assurés au niveau du siège par la Direction RSE. Celle-ci assure la coordination et la collaboration de plusieurs métiers du Groupe, encourageant la transversalité. Au sein du



Groupe, la Direction RSE dispose d'interlocuteurs privilégiés et de partenaires investis pour l'action RSE et le respect des engagements de WE DO FAIR : la Sécurité Groupe et l'ensemble des référents Sécurité dans les Divisions, le service Environnement Groupe et ses référents dédiés dans chacune des Divisions, le Comité Energie Groupe, les activités Achats Groupe et les achats au sein des Divisions, le Service Audit et Conformité Groupe et la Direction des Ressources Humaines. La RSE intervient dans l'ensemble des instances du Groupe, tant à la Holding qu'en Division, où elle bénéficie d'un accès direct aux Comités de Direction. Elle anime un Comité QSE-RSE pour animer et fédérer le pilotage RSE au sein des Divisions. Elle participe, comme invitée permanente, aux Comités Energie Groupe, Comités Environnement, Comités filières « SEMONS DU SENS ».

La RSE travaille aussi en collaboration avec l'équipe LEAN, qui déploie les outils du **LEAN management** sur les sites de production, et avec l'équipe **Compliance-audits et conformité** pour assurer une juste mise en œuvre des moyens de contrôle interne.

Nos ambitions et nos valeurs sont par ailleurs partagées avec l'ensemble des collaborateurs via la **charte d'entreprise**. Les principes de cette charte des valeurs du Groupe guident nos actions et forgent notre identité durablement. Chaque nouveau collaborateur reçoit à son arrivée la politique RSE du Groupe, le Code de conduite et la Charte d'entreprise. Il bénéficie d'un processus d'intégration mis en place par les Ressources Humaines et appliqué par son Manager.





PARTIE 2

PRIORISATION DE NOS ENJEUX RSE

2.1. ANALYSE DES RISQUES

Début 2019, le Groupe SOUFFLET a conduit une analyse des principaux risques liés aux impacts sociaux, environnementaux et sociétaux de ses activités. La première étape a permis d'identifier la quinzaine de risques environnementaux, sociaux et sociétaux les plus matériels pour le Groupe SOUFFLET.

Ce travail a été mené à partir des 41 enjeux définis par la loi « Grenelle II », des enjeux issus du modèle d'affaires du Groupe et du référentiel sectoriel de risque du SASB (Sustainability Accounting Standards Board). Lors de la seconde étape, les responsables Qualité Sécurité Environnement (QSE) de chaque Division ont coté chaque risque, grâce à un référentiel d'analyse des risques comprenant une centaine de questions. Une notation consolidée a ensuite été effectuée au niveau Groupe, puis validée par les responsables métiers au niveau Groupe. Enfin, sur la base de cette notation, **onze risques majeurs ont été identifiés et validés en mai 2019 par le Directoire**. Ces risques majeurs ont permis de prioriser nos enjeux à adresser.

2.2. MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Cette analyse des risques, pratiquée en interne, a été complétée fin 2020 par la réalisation d'une matrice de matérialité (réalisée avec la participation du Cabinet DELOITTE et des outils Qualtrix). Celle-ci a impliqué le classement de 32 enjeux RSE, identifiés par plus de 480 parties prenantes externes et 100 collaborateurs. Chacun a été invité à désigner les 5 enjeux prioritaires du Groupe SOUFFLET, puis d'indiquer sa perception de la performance du Groupe sur ces 32 enjeux, avec cinq choix possibles : performance « insuffisante », « standard », « bonne », « très bonne », ou « ne sait pas »

Notons que cette étude comporte un biais : parmi les parties prenantes interrogées, la catégorie « clients » a été sous -représentée (seulement 11 contacts interrogés nous ont répondu, soit 8 % des contacts pris).

Le taux de participation final à cette consultation a été de 27 %, soit 17 % pour les parties prenantes externes et 53 % pour les parties prenantes internes.

12 entretiens individuels ont été réalisés avec différentes catégories de parties prenantes.

Les résultats recueillis lors de ces entretiens ont été intégrés aux résultats finaux du questionnaire.

Les réponses données par les parties prenantes, aussi bien internes qu'externes, ont été très alignées.



	Nombre total de	Taux de parti	cipation final
	participants	Nombre	%
Total participants	586	157	27%
Externes	428	74	17%
Agences de notation / Bureaux d'études / Universités / Ecoles / Organismes de formation	12	4	33%
Banques et assurances	13	3	23%
Clients	137	11	8%
Fournisseurs	189	46	24%
ONG et associations	7	5	71%
Partenaires	15	3	20%
Syndicats et interprofessions	37	2	5%
Internes	158	83	53%
Agriculture	16	9	56%
BVP	26	13	50%
HL	30	23	77%
Ingrédients	6	5	83%
Malterie	22	13	59%
Meunerie	30	15	50%
S. Alimentaire	11	2	18%
Vigne	7	3	43%

Les résultats du classement :

TOP 5 des enjeux les plus importants

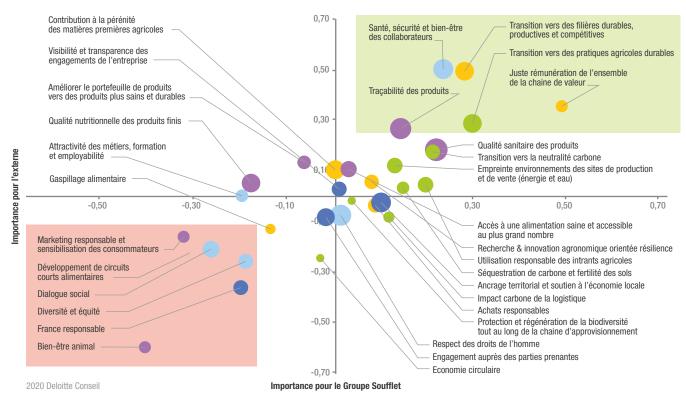
- Transition vers des filières durables, productives, compétitives
- Juste rémunération de l'ensemble de la chaine de valeur
- Santé, sécurité et bien être des collaborateurs
- Transition vers des pratiques agricoles durables (environnement / carbone)
- Traçabilité des produits

TOP 5 des enjeux pour lesquels Soufflet est considéré comme le plus performant

- Qualité sanitaire des produits
- Respect des droits de l'Homme
- Traçabilité des produits
- Ancrage territorial et soutien à l'économie locale
- Santé, sécurité et bien-être des collaborateurs



Matrice importance interne versus externe, et performance



Pour cette DPEF 2021-2022, nous avons considéré qu'il n'y avait pas lieu de remettre en cause notre liste d'enjeux prioritaires. Elle est donc reprise. La matrice de matérialité également récente et valide avait conforté notre analyse de risques.

La satisfaction des consommateurs est par ailleurs maintenue dans les piliers, afin d'exposer l'impérieuse nécessité d'être en phase avec les attentes citoyennes pour assurer la pérennité économique de nos activités.

Légende

- Enjeux considérés pour lesquels la performance de Soufflet est établie
- Enjeux considérés pour lesquels la performance de Soufflet est non-reconnue
- Enjeux considérés comme importants, aussi bien par les parties prenantes internes que externes
- Enjeux considérés comme non importants, aussi bien par les parties prenantes internes que externes
- Pour les écosystèmes et le climat
- Pour une économie durable et responsable
- Pour la satisfaction des consommateurs
- Pour nos collaborateurs, et les métiers centre de nos attentions
- Pour les territoires et nos parties prenantes

Au-delà d'informer de nos actions sur la prise en charge de ces risques prioritaires et comme requis par les articles L.225-102 -1, R 225-105 et R225-105-1, l'information sur la prise en charge des thèmes suivants est également consignée dans notre tableau de synthèse :

- conséquence de l'activité sur le changement climatique ;
- engagements sociétaux en faveur du développement durable de l'entreprise, engagements de l'entreprise en faveur de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire ; en faveur du respect du bien-être animal (enjeu non prioritaire pour le Groupe) et d'une alimentation responsable, équitable et durable ;
- informations relatives aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts; informations relatives aux actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées; informations relatives aux actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives » (exigence à compter du 1er mars 2022)



2.3. LES 5 PILIERS DE LA POLITIQUE WE DO FAIR

Le programme « WE DO FAIR », sur lequel nous avons communiqué depuis mars 2021, a permis de structurer les engagements du Groupe SOUFFLET en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale. Basé sur cinq piliers, son objectif est d'accompagner la transition agro-environnementale par des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement et d'accélérer le développement des filières durables. « WE DO FAIR » signe une nouvelle dynamique de la stratégie RSE du Groupe SOUFFLET, dans une démarche d'amélioration continue impliquant toutes les parties prenantes. WE DO FAIR, qui s'inscrit dans les objectifs de développement durable de l'ONU, est fondée sur cinq piliers :

- protéger les écosystèmes et le climat,
- développer une économie durable et responsable,
- garantir des produits de haute qualité sanitaire et nutritionnelle,
- développer les compétences et assurer la sécurité des collaborateurs,
- contribuer au développement des territoires.

Chacun de ces piliers intègre des engagements d'actions et des objectifs chiffrés à l'horizon 2025, en phase avec la raison d'être du Groupe.



Ces cinq piliers seront repris dans le tableau de synthèse qui rend compte des actions concrètes menées par le Groupe, mais également des indicateurs clés mesurés chaque année.

La cession du Groupe SOUFFLET à INVIVO justifie la refonte de cette démarche pour l'aligner avec la stratégie « 2030 BY INVIVO », ce à quoi les équipes RSE des deux entités ont commencé à travailler dès janvier 2022 pour produire le nouveau projet Groupe de la nouvelle entité au dernier trimestre 2022.



2.4. POLITIQUE DE CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Dans le prolongement des principes édictés par la Charte d'entreprise, la politique de conformité du Groupe SOUFFLET vise à formaliser le cadre unique dans lequel l'ensemble des collaborateurs du Groupe doivent exercer leurs activités professionnelles quotidiennes en veillant en permanence à la conformité de leurs actions.

Ce programme s'articule autour des guatre domaines réglementaires suivants :

- la prévention et la détection des faits de corruption,
- les sanctions financières internationales,
- le devoir de vigilance des sociétés-mères et des donneurs d'ordre,
- la protection des données personnelles.

Ce programme est animé par un ensemble de formations qui s'assure de diffuser correctement auprès des collaborateurs l'information du code de conduite et des outils de compliance et respect du devoir de vigilance.
Un indicateur annuel est tenu à jour pour piloter ces formations :

INDICATEURS RSE : FORMATION "PROGRAMME DE CONFORMITÉ GROUPE" (Fondamentaux de la conformité)

DIVISIONS	Total personnes identifiées (1) à former au 30/06/2022	Nombre de personnes formées	Nombre de personnes à former (2)	Proportion de personnes formées au 30/06/22	PROGRESSION (par rapport au 31/12/2021)	PROPORTION DE PERSONNES RESTANT À FORMER AU 30/06/2022
Agriculture	156	109	47	70 %	6 %	30 %
Malterie	103	99	4	96 %	7 %	4 %
Holding	113	113	0	100 %	4 %	0 %
Vigne	39	39	0	100 %	10 %	0 %
Négoce	89	89	0	100 %	0 %	0 %
Ingrédients	66	60	6	91 %	9 %	9 %
Neuhauser	105	102	3	97 %	6 %	3 %
Moulin	50	42	8	84 %	6 %	16 %
Alimentaire	75	74	1	99 %	0 %	1 %
Pomme de Pain	13	13	0	100 %	8 %	0 %
TOTAL	809	740	69	91 %	5 %	13 %

⁽¹⁾ La liste des personnes identifiées comme devant être formées évolue au gré des entrées, sorties et migrations de postes du personnel.

Le site **MySoufflet** - intranet du Groupe accessible à tous les collaborateurs disposant d'un ordinateur et d'une connexion - tient à disposition de tous une page de contenus dédiée à la Conformité ; on y trouve notamment une vidéo pédagogique qui expose toute l'information nécessaire. Au-delà d'une stricte nécessité de respecter les normes en vigueur, la Conformité recouvre une dimension plus dynamique. Pour le Groupe SOUFFLET, elle représente un élément majeur de la création de valeur et un outil actif de son développement et de sa performance. C'est aussi une opportunité unique de valorisation des savoir-faire du Groupe, de son image de marque, de ses métiers, ainsi que de son capital humain, matériel et intellectuel.



⁽²⁾ Sur les 69 personnes à former, 52 relèvent des formations à l'international (formations anglophones et russophones) dont 47 pour l'Agriculture ; l'identification des personnes à former est définie lors des ateliers de cartographies des risques.

2.5. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PRIORITAIRES, RISQUES IDENTIFIÉS ET MOYENS DE PRISE EN CHARGE DU RISQUE

Enjeux prioritaires, risques identifiés et moyens de prise en charge du risque

Risques majeurs identifiés	Enjeux pour le Groupe SOUFFLET	Nos moyens de prise en charge du risque	Nos objectifs	N° Indicateur interne associé	Paragraphes du texte illustrant la maîtrise du risque	Pilier de la politique RSE WE DO FAIR associé
Impact environ- nemental lié aux consommations d'énergie	Réduire nos consommations d'énergie	La politique énergie Groupe fixe des objectifs de réduction de la consommation et de verdissement du mix énergétique. Toutes les Divisions du Groupe sont certifiées ISO 50 001 depuis plusieurs années	-5 % de consommation en 2025 vs 2020	E1, E2, E3, E3'	3.1.1. Réduction de la consommation totale d'énergie et réduction de l'empreinte carbone	
		La politique énergie Groupe et les investissements en faveur d'équipements résilients et de production d'énergie décarbonée	-5 % d'émissions de GES liées à l'énergie en 2025 vs 2020	E1, E2, E3, E3'	liée à la consommation d'énergie	
Impact envi- ronnemental lié	Réduire nos émissions de	La réduction des émissions de GES dans le transport, notamment par la politique de préférence du rail et du fluvial, mais aussi par les engagements FRET 21 et le renouvellement de la flotte de camion en moteurs EURO 6 moins énergivores	-15 % d'émissions de GES liées au transport en 2025 vs 2017	E4	3.1.4. Réduction des émissions de GES liées au Transport	
aux émissions de GES	GES	Les bilans carbone Scope 1, 2 et 3 et les plans de réduction associés	100% des sites réalisent annuellement leur BGES		3.1.2. Bilan carbone Scope 1 et 2 / 3.1.3. Bilan Carbone Scope 3	
		Le développement des ACV produits comme outil de pilotage interne et comme argument à valoriser auprès des parties prenantes	Poursuivre le développement de la pratique des ACV produits au sein du Groupe	NC	3.3.4. Qualité environnementale des produits finis : Analyse du Cycle de Vie des produits	le climat
Epuisement et pollution des ressources en eau	Gérer durablement les ressources en eau	Un objectif de réduction de la consommation en eau au sein de la Politique RSE de MALTERIES SOUFFLET (-30 % d'ici 2030), un objectif de réduction de la consommation globale porté par le Groupe. Les Certifications ISO 14 001 des sites et l'encouragement au développement de l'agroécologie (biodisponibilité de l'eau, sols vivants)	-20 % de consommation d'eau en 2030 vs 2020	E5, E5'	3.1.5. Réduction de la consommation d'eau	Pour les écosystèmes et le climat
		Maîtriser le stockage des céréales sans insecticide de stockage	Augmenter les volumes de céréales sans insecticide de stockage	E6	3.1.6.2. Augmenter les ventes de grains stockés sans traitement du grain après récolte : un objectif depuis plusieurs années	Pour
Risque d'atteinte à la biodiversité et à l'équilibre des écosystèmes	Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires	Développer l'Agriculture de Conservation des sols, les agrosystèmes résilients et les offres qui en sont issues	Augmenter les volumes de collecte en ACS, augmenter les offres en agriculture biologique et les ventes de biocontrôles	F13	3.1.8. Accompagner la transition vers les principes de l'agroécologie et les agrosystèmes résilients	
	phytosanitaires de synthèse	Faire de l'expérimentation agronomique et de la recherche en privilégiant les thèmes agriculture durable et produits sains	Poursuivre l'augmentation continue du nombre de pilotes visant des pratiques agroécologiques et la réduction des moyens chimiques d'intervention	NC	3.2.4. Le rôle essentiel de l'innovation agronomique, technique et digitale, pour l'adaptation aux changements climatiques	



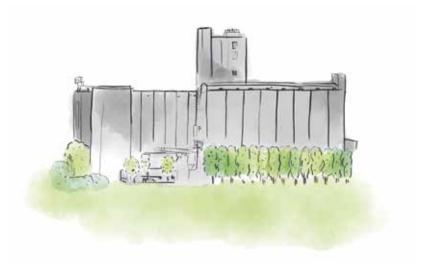
Risques majeurs identifiés	Enjeux pour le Groupe SOUFFLET	Nos moyens de prise en charge du risque	Nos objectifs	N° Indicateur interne associé	Paragraphes du texte illustrant la maîtrise du risque	Pilier de la politique RSE WE DO FAIR associé
		Répondre au dispositif CEPP et faire progresser nos résultats	Maintenir notre implication dans les démarches de CEPP		3.1.6. Agir pour l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et le développement d'alternatives	
		Etendre l'offre de biocontrôles et biostimulants	Poursuivre les développements d'offres dans ces catégories	NC	3.1.6.1. L'action de SOUFFLET AGRICULTURE : soutien aux filières, biostimulants et biocontrôles, CEPP et Outils d'Aide à la Décision (OAD)	
		Contribuer au recyclage des déchets agricoles	Entretenir nos démarches de collecte des déchets recyclables au sein de la filière ADIVALOR		3.1.7.1. Collecte des déchets de l'activité agricole pour limiter les pollutions induites	le climat
	Limiter la production	Ecoconception des produits, réduction des emballages, valorisation des déchets.	Augmenter la capacité de valorisation des déchets, atteindre le zéro enfouissement à 2030	E8	3.1.7.2. Valorisation des Jéchets de nos activités ndustrielles / Page 31 - Exemple de réussite en matière de récupération d'énergie et de valorisation des déchets	Pour les écosystèmes et le climat
Risque d'atteinte à la disponibilité des ressources naturelles, pollutions diverses	de déchets et réduire l'utilisation des ressources. Utiliser les démarches d'économie	Valorisation des déchets de production (co-produits) issus de nos métiers	Au sein du Groupe, les co-produits sont assimilés à des matières premières à valoriser. C'est un aspect du modèle économique.	EC1 à EC3	3.2.6. Economie circulaire grâce à la valorisation des co-produits en énergie et en alimentation animale	Pour
	circulaire et d'écoconception des produits	La réduction du gaspillage alimentaire	Limiter le gaspillage alimentaire de nos restaurants, notamment en poursuivant le déploiement du partenariat avec TOO GOOD TO GO	G1 à G3	3.2.7. Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration (concerne l'enseigne POMME DE PAIN)	
		La démarche SEMONS DU SENS et ses 13 filières durables	Poursuivre le développement des filières SEMONS DU SENS (dont la filière Bio fait partie)		3.2.1. La démarche transverse filières durables « SEMONS DU SENS » 3.2.2.1. Accompagner l'essor de la filière Bio,	sponsable
Dégradation et baisse de la fertilité des sols, pérennité alimentaire	Favoriser des pratiques de cultures toujours plus respectueuses de l'environnement	Contribuer à l'essor du Bio	Renforcer les engagements de SEMONS DU SENS au sein de la filière Bio pour compléter les exigences de cette filière.	F1 à F13	intégrée à la démarche SEMONS DU SENS 3.1.6.3. Assurer le développement et la valorisation des filières Haute Valeur Environnementale (HVE)	Pour une économie durable et responsable
	i environnement	Pratiquer l'innovation agronomique et la valorisation des PSE pour les agriculteurs	Chercher de nouveaux leviers de valorisation de l'ACS, des pratiques agroécologiques et de la santé des sols		3.2.2.2. Une juste rémunération pour les agriculteurs	Pour une écon



Risques majeurs identifiés	Enjeux pour le Groupe SOUFFLET	Nos moyens de prise en charge du risque	Nos objectifs	N° Indicateur interne associé	Paragraphes du texte illustrant la maîtrise du risque	Pilier de la politique RSE WE DO FAIR associé
Dégradation et baisse de	Favoriser des pratiques de cultures	de Conservation des Sols et de l'agroécologie de partenariat engage avec les Associations dont nous sommes			3.2.3.2. Label Bas Carbone et valorisation du carbone issu des exploitations	
la fertilité des sols, pérennité alimentaire (suite)	toujours plus respectueuses de l'environnement		Poursuivre la sensibilisation internationale en matière d'agroécologie dans nos pays d'implantation	F1 à F13	3.1.8.1. Le partenariat de SOUFFLET avec les associations engagées pour la promotion de l'ACS	
Risque lié à la traçabilité des produits	Maîtrise de	Nos progrès sur la traçabilité et la transparence de l'information, et les opportunités de les valoriser à travers le développement de la Blockchain	Développer les produits blockchainés : atteindre l'objectif de 6 nouvelles références blockchainées	NC	3.2.1.6 Une farine française 100 % transparente grâce à la technologie Blockchain	rt responsable
	maillons de la chaîne d'appro- visionnement,	Les contrats de collecte pérennes & les primes pour services environnementaux	Défendre la juste rému- nération des pratiques durables en agriculture		3.2.2.2. Une juste rémunération pour les agriculteurs	Pour une économie durable et responsable
Détérioration	en assurant une répartition de la valeur	Le financement du carbone, de la biodiversité, de la HVE, les circuits courts	et le paiement des ser- vices environnementaux sur toute la chaîne de		3.2.3. S'engager pour une agriculture bas carbone	
des relations partenariales et	profitable à tous les acteurs de la filière	Les dispositifs d'assurance / risque climatique	valeur. Soutenir l'enga- gement fort de protéger	NC	3.2.4. Le rôle essentiel de l'innovation agronomique, technique et digitale pour l'adaptation aux changements climatiques	
commerciales		L'adaptation du conseil et des services - agriculture de précision, agriculture 4.0, analyse et pilotage des données par des indicateurs de performance	la juste rémunération des agriculteurs qui s'engagent dans la transition agroécolo- gique			
Risque de réputation et d'image dans un contexte de	Construire une relation	Notre démarche Achats Responsables, impliquant l'évaluation des risques RSE des fournisseurs, notamment via les outils Ecovadis reconnus par l'ONU	60 % des montants d'achats stratégiques évalués RSE		3.2.6. Economie circulaire grâce à la valorisation des co-produits en énergie et en alimentation animale	
complexification et de dispersion de la chaîne de valeur au niveau mondial	durable avec nos fournisseurs	Le service Audit et Conformité Groupe en charge de la compliance et de la formation au Code de conduite Groupe	ECOVADIS en 2025 - Rénovation de la Politique Achats Responsables Groupe	NC	3.2.8. Loyauté des pratiques et devoir de vigilance : s'appuyer sur une démarche d'achats responsables	
Risque de sécu- rité sanitaire	Garantir la qualité sanitaire de l'alimentation	L'obtention des Certifications ISO 9001, IFS/ BRC, ISO 22 000 ; nos Services QSE, Plan de surveillance et plan de contrôle des matières premières et produits finis	Augmenter nos capacités de veille, notamment en matière de risques émergents.		3.3.1. Qualité sanitaire des produits	
et de qualité nutritionnelle pouvant porter atteinte au consommateur	Garantir la qualité nutritionnelle des produits.	Développer la démarche Clean label et amélioration des profils nutritionnels des produits	de risques emergents. Poursuivre notre démarche de progrès et d'investissements dans le Clean label des produits finis et agir pour accompagner		3.3.2. Qualité nutritionnelle	mmateurs eurs attentes)
Perte de confiance des consomma- teurs et recul des ventes	Donner de l'information en toute transparence	Expérimenter les possibilités d'usage du Nutriscore en restauration Expérimenter les propositions d'affichage environnemental	l'adaptation des régimes alimentaires aux attentes sociétales et environnementales. Faire preuve de transparence pour le consommateur en développant la Blockchain et pratiquer l'affichage nutritionnel et environnemental des produits.	CONS 1 à CONS 4	3.3.3. Accompagner l'attente sociétale en matière de consommation de protéines végétales en alimentation humaine et animale 3.3.4. Qualité environnementale des produits finis : Analyse du Cycle de Vie des produits	Pour les consommateurs (la satisfaction de leurs attentes)



Risques majeurs identifiés	Enjeux pour le Groupe SOUFFLET	Nos moyens de prise en charge du risque	Nos objectifs	N° Indicateur interne associé	Paragraphes du texte illustrant la maîtrise du risque	Pilier de la politique RSE WE DO FAIR associé
Prise en charge de la sécurité et de la santé des salariés sur leur lieu de travail	Assurer une bonne qualité de vie au travail	La Politique Sécurité Groupe et sa démarche d'animation, l'inscription de la sécurité au sein des valeurs du Groupe ; mesure des résultats et objectifs de réduction. Promotion de l'activité physique régulière auprès des collaborateurs	Diviser par 2 le taux de fréquence sur les exercices 21, 22, 23. Mettre en place un e-learning de coaching sportif : https://www.fizyou.fr/ fonctionnement	S1 à S4	3.4.1. Accords collectifs conduits dans l'entreprise 3.4.2. Assurer l'égalité des chances et l'absence de discriminations 3.4.3. Bien accueillir,	ıteurs
Non-respect du cadre régle- mentaire et des conventions fondamentales de l'OIT	Assurer le respect des normes RH à l'international	Audit des sites à l'international Formation obligatoire des managers et Charte interne Groupe Politique WE DO SAFE pour la Sécurité	Poursuivre l'extension de nos politiques RH à l'international. Être intransigeant en matière de sécurité. Assurer la continuité du développement des outils de formation, notamment de e-learning plus souples et mieux suivis en matière de lutte contre le harcèlement	NC	bien identifier les besoins métiers, bien former, bien rémunérer : les bases de la fidélité et de la stabilité 3.4.5. La Sécurité : une priorité absolue 3.4.6 Faire la promotion du sport auprès de nos collaborateurs	Pour nos collaborateurs
Perte de dialogue et défiance des parties pre- nantes	Contribuer au développement du secteur agricole avec et pour nos parties prenantes	Innovation et R&D pour les activités agricoles, formations continues des équipes techniques de terrain Information et sensibilisation des exploitants agricoles Services et produits à haute valeur ajoutée pour les agriculteurs Soutien à l'installation des jeunes, assurance des risques climatiques Valorisation de l'agriculteur via des visites d'exploitations avec les partenaires de l'aval	Contribuer à l'entretien d'un secteur rural et agricole dynamique en poursuivant nos activités de services à haute valeur ajoutée, mais aussi à impact positif pour assurer la soutenabilité. Maintenir de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs. Rester un partenaire actif des interprofessions et associations en lien avec nos secteurs d'activité. Soutenir le maintien des réseaux capillaires de la SNCF. Avoir une attitude partenaire avec nos clients et fournisseurs	NC	3.5.1. Acteur des territoires ruraux 3.5.2. Une implantation du siège à Nogent-sur-Seine, dans l'Aube 3.5.3. Entretien du réseau ferré en dehors des grands axes 3.5.4. Assurer les cultures à risque, tout en favorisant l'agroécologie 3.5.5. Contribuer au maintien des métiers agricoles	Pour nos territoires





PARTIE 3

L'ACTION DU GROUPE

AUTOUR DES 5 PILIERS DE LA POLITIQUE RSE WE DO FAIR, TENANT COMPTE DES RISQUES ET PRINCIPAUX ENJEUX DE DURABILITÉ DU GROUPE

L'activité du Groupe SOUFFLET induit une vigilance de nos impacts environnementaux en matière d'utilisation de l'énergie, d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), d'utilisation de la ressource en eau, d'exploitation des sols cultivables, de biodiversité, de production et de traitement des déchets et leurs risques de pollutions associés.



3.1. NOTRE ENGAGEMENT POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

Nos impacts défavorables sur le climat sont notamment issus des **émissions directes de GES** qu'induisent nos activités consommatrices d'énergie.

Notre politique énergie vise 3 objectifs : piloter avec efficience la consommation, la réduire et la « verdir ».

Par la mesure de nos bilans carbone Scope 3 depuis 2020, nous avons mis en évidence que 60 à 90 % des empreintes carbone de nos métiers industriels sont issues des émissions indirectes. Ces dernières proviennent des conditions de production des matières premières, du transport aval et de l'usage des productions ainsi que leur fin de vie.

Par conséquent, pour conduire l'ensemble de l'industrie vers la neutralité carbone en 2050, nous guidons le monde agricole vers un développement de productions agricoles bas-carbone (qui diminue ses émissions de GES). De plus, grâce à notre expertise agronomique reconnue, nous accompagnons aussi sa compétence à générer du stockage de carbone dans les sols.

Nous sommes donc un acteur majeur impliqué dans la transformation du secteur agricole, au développement des pratiques agroécologiques favorables au stockage de carbone dans les sols.

Nous contribuons aussi à la transformation agroalimentaire par un **important investissement** dans les technologies plus résilientes et par **nos fortes capacités d'innovation** mises au service du développement durable.

En partenariat avec nos clients industriels et nos agriculteurs partenaires, nous agissons pour protéger la fertilité des sols et la biodiversité, en démontrant la performance durable des agrosystèmes résilients. Nous respectons le principe RSE fondamental suivant : Eviter - Réduire — Régénérer

Le stockage de carbone dans les sols s'accompagne d'autres bienfaits : il maintient une bonne biodiversité au sein de son écosystème et rend l'eau stockable et disponible pour la croissance des plantes et les besoins de la faune auxiliaire. En complément de cette manière de travailler à préserver la biodiversité, nous menons d'autres actions complémentaires, via les cahiers des charges de nos filières durables engagées dans la démarche « SEMONS DU SENS ».



Conscients de notre **consommation d'eau**, essentiellement à destination de nos activités de production de malt, nous cherchons sans cesse à la réduire.

Il convient de préciser toutefois que, pour l'essentiel, c'est une eau de process qui retourne à la source une fois utilisée et nettoyée par les systèmes d'épuration. La réduction de consommation d'eau est une priorité du Groupe et nos solutions technologiques ont déjà commencé à se déployer sur les sites pilotes.

L'ensemble de nos activités produisent des **déchets** que nous réduisons progressivement et valorisons via l'expertise de nos partenaires. Nous sommes ainsi engagés dans la pratique de l'économie circulaire.

Nos activités génèrent aussi des co-produits que nous valorisons depuis de nombreuses années en alimentation animale ou en production d'énergie. Inscrits dans une logique d'économie circulaire, ils renforcent notre modèle économique.

3.1.1. RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE ET RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE LIÉE À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Pour piloter la réduction de sa consommation d'énergie, le Groupe SOUFFLET s'appuie sur une **Politique Energie Groupe** mise en place depuis 2015.

Le nouveau plan de la politique énergie fixe les ambitions pour la période 2020-2025. Il a généré un nouvel objectif de réduction de – 5 % de la consommation à périmètre constant, associé à une réduction de -5 %, également à périmètre constant, des émissions de GES associées à la consommation d'énergie.

Pour atteindre ces objectifs, 3 actions principales sont menées :

- ▷ l'amélioration du pilotage des installations par des actions de sensibilisation des équipes au sein des sites.
 La mise en place du Lean management harmonisé dans nos sites de production a permis l'amélioration de la performance recherchée, mais aussi d'y faire apparaître des indicateurs RSE (sécurité et environnement) et de faire figurer sur les supports les Objectifs de Développement Durable concernant nos métiers. Par conséquent, cette sensibilité se diffuse dans tous nos sites progressivement et auprès de l'ensemble de nos collaborateurs. Les Comités Industriels Groupe et les Comités Energie Groupe assurent le suivi des actions portées par la Politique Energie. Un Comité Environnement Groupe assure la consolidation des indicateurs et le contrôle de leur justesse.
- ▷ l'investissement dans les technologies moins énergivores.
 La mise en service du nouveau moulin de Corbeil, retardée à cause de la crise sanitaire mais désormais prévue fin 2022, devrait permettre une réduction de la consommation de 30 % par rapport à l'ancien moulin dont l'activité sera progressivement arrêtée.
- - La réduction de la consommation d'énergie carbonée du Groupe n'est pas récente ; les premiers investissements en pompes à chaleur datent de 1978 à la Malterie et les premières chaudières biomasse, elles, sont apparues en 2011. Cette politique d'atténuation précoce de notre impact réduit mécaniquement la marge de manœuvre qu'il nous reste, mais nous restons néanmoins très mobilisés sur cette question
 - La capacité installée en production d'énergie thermique est déjà produite à partir d'énergie renouvelable par le biais des chaudières biomasse, de la méthanisation et de la récupération de la chaleur fatale d'incinération. Nous



poursuivons donc notre ambition d'augmenter cette capacité grâce à une politique d'investissements de plusieurs dizaines de millions d'euros, destinés à accroître notre parc d'équipements dédiés à une production d'énergie décarbonée (pompes à chaleur et chaudière biomasse notamment).

Un appel à projets a été lancé en interne autour du verdissement du mix énergétique et des ambitions sérieuses sont à l'étude concernant des installations photovoltaïques sur nos sites.

En 2022, nos organisations ont renforcé leur structure et leur savoir-faire en gestion de l'énergie, par l'embauche de nouveaux experts.

3.1.2. BILAN CARBONE SCOPE 1 ET 2

Depuis 2018, les Bilans Carbone Scope 1 et 2 sont réalisés tous les ans en interne. La méthode Bilan Carbone de l'ADEME est employée.

Entre 2010 et 2020, MALTERIES SOUFFLET enregistre déjà une réduction d'environ 10 % de ses émissions de GES sur son Bilan Carbone Scope 1 et 2.

En 2019-20, le Groupe mesurait une empreinte carbone Scope 1 et 2 de 380 000 TC02eq.

En 2020-21, celle-ci a baissé à 347 000 TCO2 eq, **soit une réduction de presque 9 %**. Toutefois, une partie de ce bon résultat est consécutive à la baisse des activités de production liée au COVID.

En 2021-22, l'empreinte carbone Scope 1 et 2 est **de 343 000 TC02eq**, ce qui tasse la réduction constatée les **deux dernières années**. Notre objectif de réduction de 5 % est donc déjà dépassé. En 22/23, l'objectif sera révisé et présenté par la nouvelle Politique RSE Groupe INVIVO.

D'autre part, toutes les Divisions maintiennent leur certification ISO 50 001, par laquelle elles garantissent le pilotage de leur démarche de réduction de la consommation d'énergie.

Exemples d'impact positif issus de nos équipements récents

Le site de PITHIVIERS (45), pour la Division MALTERIES SOUFFLET, est emblématique de la politique RSE de SOUFFLET, particulièrement sur l'aspect de la protection de l'environnement par les économies d'énergie et la valorisation des déchets. La malterie de Pithiviers est partenaire du site d'incinération INOVA, d'une part, et fournit le méthaniseur de BGB en déchets non valorisables, d'autre part. Une partie de l'énergie thermique de la malterie de Pithiviers provient de l'eau chaude issue de l'unité d'incinération des déchets d'INOVA (Pithiviers), partenaire SOUFFLET depuis 2000.

Depuis 2018, 25 à 35 tonnes de boues de station d'épuration (STEP) et de poussières non valorisables en alimentation animale sont évacuées par semaine (en moyenne) de la malterie de Pithiviers. Ces <u>900 à 1200 tonnes</u> annuelles sont destinées à la méthanisation et sont <u>valorisées en énergie verte</u> sur le site de BGB (Beauce Gatinais Biogaz) d'Escrennes à 8 kms du site.

SOUFFLET ALIMENTAIRE met en exploitation son nouvel entrepôt à Valenciennes (59) en mai 2022

Il est équipé d'une centrale air comprimé qui permet l'économie de <u>-12 % d'énergie</u> vs l'ancienne centrale.

Il est équipé d'un dispositif de récupération de chaleur issue de l'air comprimé. Cette chaleur est utilisée en fonction des besoins saisonniers, ce qui permettra de descendre très bas la consommation de gaz.

La Chaufferie emploie aussi des technologies résilientes.

L'éclairage LED est graduel et équipé d'une détection de présence.

NEUHAUSER sur le site de Sainte-Hermine (85)

Le site a mis en place en 2021 un dispositif de récupération de chaleur des tours aéroréfrigérantes. Il permet de bénéficier d'une alimentation en eau chaude sans consommation d'énergie. Cette eau chaude, utilisée au nettoyage des lignes de production, assure une <u>économie globale de 6900 m³ d'eau</u> sur le site, grâce à la meilleure efficacité du nettoyage à l'eau chaude.



3.1.3. BILAN CARBONE SCOPE 3

En 2020-21, les Divisions MALTERIES SOUFFLET, MOULINS SOUFFLET et NEUHAUSER ont réalisé leur Bilan Carbone Scope 3. Elles se sont appuyées sur les compétences du bureau d'étude ECO-ACT, leader en la matière. Pour cet exercice, la méthode du GHG Protocol a été appliquée. Le choix de cette méthode résulte de sa pertinence reconnue, mais également de son emploi imposé par Science Based Targets Initiative. Or, MALTERIES SOUFFLET a pris l'engagement de rejoindre cette démarche début 2022 pour validation de son engagement fin 2022. Dans le sillage de MALTERIES SOUFFLET, d'autres Divisions seront progressivement incitées à rejoindre cette initiative.

La Division Ingrédients a entamé sa collecte de données pour disposer d'un Bilan Carbone Scope 3 d'ici la fin d'année 2022.

Ces bilans montrent l'impact très majoritaire des matières premières d'origine agricole dans le calcul global des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de nos activités.

Le déploiement de cette mesure aux autres Divisions du Groupe va se poursuivre, tandis que les Divisions plus avancées ont travaillé à leur plan d'action pour atteindre leurs objectifs de réductions respectifs.

La mise en place des Bilans Carbone Scope 3 dévoile la volonté du Groupe de s'engager vers la neutralité carbone à 2050 et d'agir favorablement pour des filières agricoles capables de réduire leurs émissions de CO2 et d'assurer parallèlement des puits de carbone (captation de carbone atmosphérique et stockage dans les sols).

3.1.4. RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES LIÉES AU TRANSPORT

Avec un **engagement de réduction de 15 % de ses émissions de GES liées au transport entre 2017 et 2025**, le Groupe SOUFFLET se donne un objectif ambitieux. Faire le plus possible usage des modes de transport les plus sobres en énergie est par ailleurs une démarche ancrée au sein du Groupe.

Développer les moyens de transport massifiés fluvial et ferroviaire répond parfaitement à tous les enjeux du développement durable : l'enjeu de durabilité économique, avec la réduction des coûts ; l'enjeu de durabilité environnementale, avec la diminution des émissions de CO2 et des pollutions aux microparticules ; l'enjeu sociétal, enfin, avec la réduction des risques et nuisances liés à l'intensité du trafic routier.

3.1.4.1. Transport Groupe : privilégier les modes les moins émetteurs de CO,

La politique Transport Groupe vise à utiliser les modes Fer et Fleuve, moins émetteurs de CO2, partout où cela est techniquement possible et économiquement viable. A ce titre, le Groupe SOUFFLET investit, dans la limite de ses capacités financières et conjointement avec l'Etat, les départements et les Régions, dans le maintien des réseaux ferroviaires capillaires afin de pérenniser autant que possible les dessertes céréalières dans les zones rurales, notamment en régions Grand Est et Bourgogne Franche Comté.

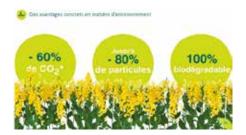
De plus, comme annoncé en 2019/2020, la démarche Fret 21 de l'ADEME et de l'AUTF a bien été conduite sous la forme d'un pilote porté par MALTERIES SOUFFLET. Cette Division a signé, en novembre 2020, un engagement avec l'ADEME visant à réduire d'au moins 5 % ses émissions de CO2 liées au transport d'ici juin 2023, soit 811 T CO2



eq de réduction. Au terme de la première année, le bilan est déjà très positif, avec déjà presque 200T de CO2 économisées.

Dans le cadre de ce programme, MALTERIES SOUFFLET agit sur 3 axes : optimiser les taux de chargement, optimiser les distances parcourues, développer les achats responsables. Le périmètre concerne les 8 malteries françaises, depuis la livraison des orges par les fournisseurs, jusqu'à la réception de malt chez les clients français et européens du Groupe SOUFFLET, ainsi que sur ses principaux ports d'exportation.

Un nouveau projet-pilote est à l'étude en 2022 : avec notre partenaire EUROPORTE, il s'agit de basculer 100 trains par an en Oléo 100 (un biocarburant non dangereux pour l'Homme et l'environnement), afin d'espérer un recul d'émissions de GES d'environ 1 900 TC02eq/an (Base Moyenne EPF +/- 16 gC02/Tkm).



3.1.4.2. Filiale Soufflet Transport: investir dans les moteurs les plus performants

SOUFFLET TRANSPORT, filiale de SOUFFLET AGRICULTURE, a aussi une politique de réduction de sa consommation de carburant et de ses émissions de GES. En ce sens, des investissements pour le renouvellement de la flotte en camions motorisés selon les normes Euro VI, moins polluantes, se poursuivent. En 2021, et malgré la crise sanitaire et son impact économique, SOUFFLET TRANSPORT a pu faire l'achat de 42 nouveaux camions répondant à la norme Euro VI sur ces deux dernières campagnes

Par rapport à la norme Euro V, la norme Euro VI impose une réduction supplémentaire des valeurs limites de 80 % pour les oxydes d'azote, de 50 % pour les particules et de plus de 70 % pour les hydrocarbures. (Source écologies-solidaires. gouv.fr)

En 2022, 98 % de la flotte, soit 128 camions sur 130, sont équipés de moteurs Euro VI, contre 70 % en 2020.

Par ailleurs, les chauffeurs de SOUFFLET TRANSPORT ont reçu une formation à l'éco-conduite, périodiquement révisée. Cette formation passe par une structure externe spécialisée et les objectifs visés sont : se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité ; actualiser des connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique ; améliorer ses pratiques dans ces domaines.

A date, **103 conducteurs formés sur un effectif total de 119*** conducteurs fin décembre 2020, soit 85 %. La prochaine formation (rappel) est prévue en 2023.

Depuis janvier 2022, la prime versée à nos chauffeurs respectueux des objectifs de consommation a été doublée jusqu'à représenter presque l'équivalent d'un mois de rémunération supplémentaire.



Autre fait marquant en mai 2022 : le premier essai de transport avec un camion utilisant le biocarburant B100 s'est bien déroulé. L'ADEME estime que ces carburants apportent une réduction de C02 de 60 % « du champ à la roue ».

Il est donc dans les ambitions du Groupe d'envisager un changement de flotte pour introduire dès juin 2023, 10 camions B100.

Pour autant, le B100 est considéré comme une étape intermédiaire en attendant l'hydrogène autour de 2030.

> Pour en savoir plus :

https://www.soufflet.com/fr/recherche?s=fret+21

https://www.soufflet.com/fr/developper-le-transport-massifie-pour-renforcer-la-competitivite-des-cereales-francaises

- * 1/ le différentiel entre nbre de conducteurs et nbre de véhicules s'explique par la non-utilisation de certains véhicules en période hors moisson
- 2/ différentiel entre le nombre de conducteurs formés et non formés s'explique par le peu de pertinence à former le conducteur attitré sur le véhicule (déjà ++) et/ou prochain départ retraite et/ou absences au passage du formateur

3.1.5. RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

La Division MALTERIES SOUFFLET représente, à elle seule, 85 % des consommations d'eau du Groupe.

Nos principales actions de réduction sont donc dirigées vers cette activité.

Au sein des malteries, l'eau est utilisée pour la première étape du process, qui consiste à humidifier le grain et permettre sa germination. Un passage de 15 % d'humidité à 45 % environ est le résultat visé.

MALTERIES SOUFFLET pilote donc, avec précision, un programme de réduction de la consommation de l'eau depuis 2007.



Après une première **réduction significative de 17 % entre 2007 et 2016, puis un objectif de 11 % entre 2015 et 2020 dépassé**, MALTERIES SOUFFLET poursuit son **objectif de réduction de 30 % à 2030** (année de référence : 2020). Les actions menées par MALTERIES SOUFFLET pour réduire sa consommation d'eau concernent aussi l'amélioration du pilotage de la consommation par toutes les voies possibles :

- utiliser des techniques de recyclage de l'eau : traitement par ultra filtration et / ou osmose inverse dans des installations spécifiques;
- améliorer le processus de maltage et l'utilisation de technologies innovantes : vis de lavage, OPTISTEEP, circulation d'eau, récupération de l'eau condensée des fours, système antibrouillard pour l'humidification de l'air d'entrée en germination...

Exemple de réussite en matière de progrès sur la gestion de l'eau

En mai 2021, la malterie de Rouen a été équipée du dispositif OPTI-MULTISTEEP. Ce dispositif est la combinaison de deux technologies : l'OPTISTEEP et le MULTISTEEP breveté par MALTERIES SOUFFLET dès 2017. Ce système permet de diminuer la quantité d'eau utilisée en la faisant circuler (tout en la nettoyant, puisqu'elle est filtrée, purifiée, oxygénée, …) dans le process de trempe des orges. Cette invention technique entraîne la diminution d'1/3 de la consommation d'eau totale, mais aussi une amélioration globale de la qualité sanitaire des orges et des effluents (baisse de charge). MULTISTEEP a d'abord été installé en Serbie et en Ethiopie, dès la construction, puis à Rouen depuis mai 2021 où il est couplé à un OPTISTEEP. Avec ce double dispositif, les résultats sur la consommation d'eau et l'amélioration de la qualité générale en matière sanitaire devraient être encore bien supérieurs. Ils doivent induire un déploiement progressif de cette nouveauté technique vers tous les sites de MALTERIES SOUFFLET. On notera que l'investissement est un facteur à prendre en compte (environ 150 k€ pour MULTISTEEP et 1,2 M€ pour OPTISTEEP en mai 2021).



Toutefois, deux autres Divisions du Groupe, NEUHAUSER et INGREDIENTS, dont les besoins en eau sont significatifs, sont également engagées dans la surveillance et l'optimisation de leur usage de l'eau.

Au sein du Groupe, un processus d'harmonisation de la gestion de l'eau (suivi des consommations et des rejets, réduction des consommations) et un plan de surveillance de la qualité de l'eau dans l'ensemble des Divisions a donc été lancé en 2020 et commencera à livrer des résultats précis en 2022. **Le Groupe, via la politique « WE DO FAIR », s'est fixé par ailleurs un objectif de réduction de 20 % de l'ensemble de ses consommations d'ici 2030** (année de référence : 2020). Cet engagement sera repris par la Politique RSE 2030 by INVIVO en construction.

La consommation d'eau de l'année 21/22 est de 9 585 139 m³. On constate une très légère augmentation de 1,3 % vs 20/21. Il y a deux raisons principales à cette évolution néanmoins faible : une nouvelle malterie est entrée en production en Ethiopie, d'une part, et en 20/21, la consommation d'eau suivant étroitement la production, cette dernière avait été impactée par la crise sanitaire COVID, d'autre part. Par conséquent, il est plus juste de regarder l'évolution de la consommation en lien aux volumes produits. On constate alors un recul significatif de -4,6 % de la consommation ramenée à la tonne pour l'année 21/22 vs 20/21.

Pour la campagne 22/23, MALTERIES SOUFFLET vise encore une amélioration du recul de consommation d'eau, par l'amélioration du pilotage sur les sites pilotes équipés et l'équipement progressif de nouveaux sites.

3.1.6. AGIR POUR L'UTILISATION RAISONNÉE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT D'ALTERNATIVES

3.1.6.1. L'action de SOUFFLET AGRICULTURE : soutien aux filières, biostimulants et biocontrôles, CEPP et Outils d'Aide à la Décision (OAD)

▶ Le Groupe Soufflet est engagé dans la recherche de solutions pour limiter le recours aux produits phytosanitaires.

Il mène ainsi:

- des actions de conseil auprès des agriculteurs pour l'emploi d'alternatives, comme le recours aux biostimulants et aux biocontrôles, et enrichit son offre dans ces catégories ;
- l'accompagnement pour le développement et la valorisation de la certification HVE et de la certification BIO, dont l'un des enjeux est la réduction ou le remplacement des traitements phytosanitaires ;
- des travaux d'amélioration de la protection des semences et une augmentation constante des <u>offres de couverts</u> <u>végétaux</u> en mélanges de variétés, assurant par la complémentarité des espèces une protection naturelle supérieure et des effets positifs sur la biodiversité;
- une démarche de progrès dans l'aide à la décision assistée par des applications IT, notamment au sein de <u>Farmi</u>, pour faciliter des interventions ciblées. Farmi compte désormais **9 000 utilisateurs**.

Exemples de nouvelles réalisations

- Pour les agriculteurs, Farmi achève la mise à disposition de conseils et solutions globales et innovantes d'agriculture de précision intra-parcellaire, pour moduler toutes leurs interventions sur des bases agronomiquement fiables, économiquement rentables et environnementalement durables.
- Les semences de la nouvelle gamme de semences de colza Colza Protec' ont été mises au point pour réduire les besoins de traitements insecticides et les besoins d'apports d'engrais.
- SOUFFLET AGRICULTURE a élargi sa gamme « Le S », en intégrant 12 nouvelles références qui emploient des biostimulants.

Les offres de produits de la gamme **Colza Protec'**, mais aussi les innovations de la marque **Le S de SOUFFLET**, enrichissent les offres de SOUFFLET AGRICULTURE pour accompagner les évolutions de l'agriculture française, en réduisant les traitements phytosanitaires.



Autant de sujets qui traduisent l'implication du Groupe pour apporter des alternatives à l'emploi des produits phytosanitaires, ou leur usage raisonné en cas de nécessité.

► Les activités du CRIS (Centre de Recherche et d'Innovation Soufflet)

Les activités de recherche au sein de notre Centre de Recherche et d'Innovation SOUFFLET, en partenariat avec l'INRAE ou d'autres structures de recherche publiques ou privées, sont aussi très actives vis-à-vis de cet engagement. On peut citer, par exemple, le programme de recherche sur les protéines végétales pour identifier les meilleures techniques culturales alternatives de lutte contre les bruches de la lentille et de la féverole. Ces travaux de recherche ont été l'occasion, en février 2021, de prendre part au 3ème évènement des journées francophones sur les légumineuses. Ces rencontres se tiennent avec le partenariat de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers (ESA).

➤ Pour en savoir plus :

https://www.inrae.fr/actualites/Soufflet-linra-lancent-programme-recherche-proteines-vegetales https://www.rfl-legumineuses.com/Rencontres-passees/RFL3

▶ Dispositif des CEPP (certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques)

SOUFFLET AGRICULTURE répond aussi au dispositif d'Etat que sont les **certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP)**. Mis en place au 1er juillet 2016, il vise à inciter les distributeurs de produits phytopharmaceutiques à promouvoir ou à mettre en œuvre auprès des utilisateurs professionnels des actions permettant de réduire l'utilisation, les risques et les impacts de ces produits.

En déclarant ces actions, les distributeurs de produits phytopharmaceutiques peuvent obtenir des certificats qui attestent de leur mise en place et du respect de leurs obligations. Plus la quantité de points CEPP augmente, plus la part d'actions pour limiter le recours aux produits phytosanitaires est importante et efficace.

	21	20	19
Total CEPP acquis en semences (en points)	102 446	108 814	NC
CEPP acquis en semences blé tendre sur l'exercice 2020/2021	32 791	40 746	31 188
CEPP acquis en semences d'orge d'hiver	14 202	23 022	NC
CEPP acquis en semences colza sur l'exercice 2020/2021	55 248	45 020	1 642

Le léger recul du bilan des ventes de semences provient d'une erreur dans notre déclaration l'année passée. Il faut retenir une progression globale et significative pour l'ensemble des offres vendues chez SOUFFLET AGRICULTURE.

	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Collecte	Non éligible	1 831
Engrais	Non éligible	710
Matériel	604	604
PPP	23 620	35 525
Semences	108 813	102 446
Service	364	1 505
Total réalisé	133 401	142 621

SOUFFLET AGRICULTURE conduit des plans d'action par marché pour faire progresser son score en CEPP chaque année.

« L'année 2020 a constitué la première année pour laquelle les entreprises étaient soumises à des obligations.

Les années antérieures ont permis aux distributeurs de se familiariser avec le dispositif. Par conséquent, le taux de couverture* des obligations est en forte augmentation. Par rapport aux obligations 2020, il se situe désormais à près de 39 % au lieu de 25 % en 2019. Pour les 602 entreprises déclarantes en 2020, le taux de couverture atteint 44 %. »

Pour en savoir plus : https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2021-09/Bilan%20CEPP%202020.pdf



► Les Outils d'Aide à la Décision (OAD)

Sous forme d'applications nomades, ils facilitent le pilotage des choix agronomiques et l'atteinte des baisses d'utilisation de produits phytosanitaires.

Ainsi, avec l'enrichissement de l'offre FARMI, l'OAD de Soufflet peut désormais délivrer :

- une météo temps réel très précise ;
- des conseils pour optimiser l'efficacité des pulvérisations ;
- l'accès à toutes les observations du réseau d'experts agronomes de SOUFFLET AGRICULTURE, au travers d'une interface cartographique simple, via Crop Observer ;
- un « simulateur de semences blé », validé sur le terrain par des agriculteurs, qui les aide à identifier les variétés les plus adaptées à leurs besoins en fonction de différents critères (résistance aux maladies, réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, etc.) ;
- une application qui aide à faire le meilleur choix agronomique en matière de couverts végétaux ;
- l'outil Avizio™, nouvel outil d'aide à la décision (OAD) déployé en 2021, qui estime la nuisibilité potentielle de chacune des maladies des blés à l'automne, en intégrant les données parcellaires. De quoi facilement adapter, avec précision, les traitements fongiques;
- un accès à des **fiches techniques** pour aller "plus loin" que l'observation, avec une banque de près d'une centaine de fiches techniques maladies et ravageurs, dont la plupart sont illustrées par des photos afin d'aider les agriculteurs dans l'identification ;
- un accès à une cartographie des sols qui permet de mieux tenir compte de leur nature.

Cette année, Farmi a évolué aussi vers la dématérialisation des bons de livraisons, assurant une meilleure traçabilité, une fiabilité de l'information, un gain d'efficacité et ... une économie de papier visible!

➤ Pour en savoir plus :

https://www.farmi.com/cs/node

https://www.soufflet.com/fr/l-application-farmi-aide-les-agriculteurs-intervenir-au-bon-moment-0

3.1.6.2. Augmenter les ventes de grains stockés sans traitement du grain après récolte : un objectif depuis plusieurs années

Pour accompagner ce développement, le Groupe s'est engagé dans des programmes de recherche avec l'INRAE pour étudier les solutions permettant de réduire l'utilisation des insecticides dans les unités de stockage du blé. Les travaux de recherche, achevés en 2021, ont permis la mise au point de solutions techniquement opérantes mais économiquement non supportables. Elles sont donc mises en attente d'un potentiel de valorisation qui fait actuellement défaut. De son côté, la Division Agriculture participe au déploiement de solutions agronomiques alternatives via son Service ACI (Agronomie Conseils Innovation). L'amélioration continue des bonnes pratiques de stockage est aussi pilotée pour aller vers le moindre recours aux traitements en général.

Depuis plusieurs années, des filières « sans traitement de grains après récolte » ont été mises en place avec SOUFFLET AGRICULTURE, et profitent aussi aux clients de MOULINS SOUFFLET, la Division Ingrédients du Groupe et NEUHAUSER à travers leurs approvisionnements blés ou farines en filières SEMONS DU SENS, notamment.

L'alternative au non-recours aux insecticides de stockage passant par une conservation au froid, il en découle une consommation d'énergie à laquelle SOUFFLET AGRICULTURE est très attentive. La maîtrise de la ventilation, notamment, permet de maîtriser les consommations énergétiques.

Le stockage sans traitement après récolte, parole de nos experts métier : https://youtu.be/b2dgd16yKq4

Le stockage de grain sans traitement après récolte est en constante augmentation : + 27 % pour la récolte 2020 et + 47 % pour la récolte 2021.



3.1.6.3. Assurer le développement et la valorisation des filières Haute Valeur Environnementale (HVE)

La Haute Valeur Environnementale agit, notamment, pour réduire l'usage des traitements phytosanitaires par des démarches très raisonnées et une traçabilité parfaite des traitements appliqués. C'est pour cette raison que SOUFFLET entend valoriser cette certification, en sensibilisant les agriculteurs à ses bienfaits. De plus SOUFFLET AGRICULTURE assure à l'agriculteur la valorisation économique de ces cultures exigeantes.

3.1.6.3.1. Blé HVE

Les filières SOUFFLET Blé Responsable et Excellence ont été reconnues équivalentes au niveau 2 de la certification (respect d'un référentiel comportant 16 exigences, efficientes pour l'environnement).

Toutes les farines Baguépi de MOULINS SOUFFLET sont issues de ces blés, tout comme les pains pavé, croissants et beignets de NEUHAUSER. Une large majorité des pains mis en œuvre et viennoiseries vendues dans les restaurants POMME DE PAIN est issue de matière première certifiée au Niveau 2 de la certification HVE. Le développement des volumes de matière première HVE Niveau 2 est totalement superposé au développement des volumes des filières Responsable et Excellence de la démarche SEMONS DU SENS.



L'ambition de pouvoir valoriser la filière Excellence au Niveau 3 de la certification reste posée.

3.1.6.3.2. Orges HVE à l'initiative de MALTERIES SOUFFLET

En 2021, MALTERIES SOUFFLET a lancé ses premières productions de malts durables HVE3* pour Gallia (Heineken). Le site de Pithiviers a ainsi élargi sa gamme de malts durables.

Ce partenariat pionnier avec Gallia permet de valoriser une production agricole qui adopte des modes de production plus durables et plus respectueux de l'environnement. Il s'inscrit dans le renforcement des filières durables de SOUFFLET « SEMONS DU SENS » et dans sa dynamique RSE « WE DO FAIR ».

Pour renforcer la réduction d'emploi de produits de traitements phytosanitaires, cette filière dédiée à Gallia s'est aussi appliquée à respecter un principe de valorisation des productions locales. Ainsi, les orges HVE3 sont cultivées à moins de 100 km de la malterie de Pithiviers-le-Vieil qui transforme cette filière. Enfin, la bière est brassée par Gallia à Sucy-en-Brie en lle-de-France, à moins de 100 km de Pithiviers-le-Vieil.

➤ Pour en savoir plus : https://www.soufflet.com/fr/malts-durables-hve3

Dans le cadre de cette filière, les acteurs adoptent le principe de la valorisation des orges durables HVE3, afin de rémunérer l'agriculteur pour le travail agronomique qu'il met en œuvre selon un cahier des charges spécifique.

*Niveau 3 : qualifié de « Haute Valeur Environnementale », il est fondé sur des indicateurs de résultats relatifs à la biodiversité, à la stratégie phytosanitaire, à la gestion de la fertilisation et de l'irrigation de 100 % de l'exploitation et de toutes ses cultures.

A date, les filières durables représentent plus de **720 000 T des approvisionnements en orge de MALTERIES SOUFFLET** pour lesquelles plus de **4 800 agriculteurs** sont engagés. *Sustainable Agriculture* Initiative est la principale des filières durables pour MALTERIES SOUFFLET en volume collectés.



3.1.6.3.3. La poursuite du développement de la Haute Valeur Environnementale au sein des Divisions Vigne, Agriculture et Riz et Légumes Secs

SOUFFLET Vigne assure, avec conviction et un professionnalisme reconnu, l'accompagnement et la promotion du développement de la certification HVE 3 en secteur viticole.

Dans son offre de service, SOUFFLET VIGNE accompagne les exploitations :

- pour leur permettre d'atteindre la certification HVE 3 ou AB,
- pour former les viticulteurs à la certification Certiphyto et assurer ainsi l'obtention du document nominatif qui atteste de connaissances suffisantes pour utiliser les produits phytopharmaceutiques en sécurité et en réduire l'usage. Depuis la mise en place de ce service **920 viticulteurs ont été formés**.
- pour la mise en marché de leurs vins afin d'assurer la pérennité économique de leurs exploitations.

On mesure cette action et sa progression en relevant le nombre cumulé d'exploitations accompagnées vers la certification HVE depuis 2017, année de lancement de l'offre de service :

- En 2018/2019, 18 exploitations ont obtenu la certification HVE grâce à VITIVALOR
- En 2021/2022, plus de 480 exploitations sont accompagnées en audit initial ou en audit de suivi en 21/22 et plus de 730 viticulteurs ont été accompagnés pour la mise en place de la certification HVE depuis la mise en place du service.

➤ Pour en savoir plus : https://www.vitivalor.com/vitrine/services

Part des biocontrôles dans le CA produits de	Année 19/20	Année 20/21	Année 21/22
protection des plantes	19 %	24 %	26,4 %

De plus, VITIVALOR fait une offre de services nommée Opt'IFT® qui accompagne les vignerons vers la réduction de leurs traitements phytosanitaires, ce qui contribue à réduire l'empreinte environnementale des exploitations :

Les actions menées par SOUFFLET VIGNE engendrent :

- la vente de biocontrôles en croissance à deux chiffres sur les 3 dernières années;
- la fertilisation massivement concentrée autour de produits autorisés par la certification AB (sur les trois

derniers exercices, plus de 70 % des volumes des produits de nutrition vendus par SOUFFLET VIGNE sont UAB) ;

- une nouvelle offre de matériel de palissage à base de matériaux naturels pour éliminer le plastique ;
- l'amélioration de la protection des vignes face aux aléas climatiques.
- ➤ Pour en savoir plus : https://www.mon-viti.com/filinfo/vie-de-lentreprise/SOUFFLET-vigne-et-cemir-lancent-vitivalor-solutions

SOUFFLET AGRICULTURE est mobilisée pour le développement de la certification HVE 2 à travers les filières SEMONS DU SENS qui ont reçu l'équivalence (Filières Responsable et Excellence). En HVE 3 valorisée, la récolte 2021 est encore modeste mais poursuit sa croissance.

SOUFFLET ALIMENTAIRE a lancé une première filière HVE en quinoa d'Anjou en janvier 21 et a poursuivi ce lancement avec des lentilles vertes sur la récolte 21.

Exemple de l'offre Opt'IFT®

Le résultat mesuré avec des viticulteurs engagés montre une **réduction moyenne de 30 % de l'usage de produits phytosanitaires**. La plateforme VITIVALOR est aussi un OAD efficace pour une viticulture soucieuse de réduire l'usage de produits phytosanitaires. Opt'IFT® permet de s'intégrer dans une démarche de certification à Haute Valeur Environnementale (HVE - niveau 3) qui correspond au niveau le plus exigeant du dispositif de certification environnementale des exploitations.

214 propriétés ont contractualisé un suivi OPT'IFT sur la campagne 22 soit plus de 2 600 hectares confiés à SOUFFLET VIGNE.



3.1.7. PARTICIPER AU RECYCLAGE ET À LA VALORISATION DES DÉCHETS

3.1.7.1. Collecte des déchets de l'activité agricole pour limiter les pollutions induites

Le Groupe SOUFFLET s'est engagé depuis 2010 à faciliter l'élimination des emballages vides et les produits de protection des plantes périmés. Deux Divisions sont mobilisées dans cette action : **SOUFFLET VIGNE** et **SOUFFLET AGRICULTURE**. Notre partenaire est la filière de recyclage dédiée **ADIVALOR**.

ADIVALOR définit les modalités techniques des collectes, organise et finance tout ou partie de l'élimination des déchets phytopharmaceutiques. La structure intervient, également, en amont lors des phases préparatoires et d'organisation. Elle propose aux opérateurs des outils de communication orientés sur la prévention, l'éducation et l'information dans le domaine des déchets.

En parallèle de ces activités opérationnelles, la structure développe un pôle d'étude et développement en charge de mettre au point des procédures de collecte pour chaque type de déchets, d'affiner l'évaluation des gisements de déchets agricoles, d'apporter des compléments d'information sur les impacts environnementaux des déchets phytopharmaceutiques, d'optimiser les coûts et process des différentes filières et de proposer aux industriels des critères d'écoconception lors de la mise au point d'emballage ou de formulation.

Comme membre de la filière ADIVALOR, SOUFFLET
AGRICULTURE et SOUFFLET VIGNE ont collecté sur cette
campagne 1 570 tonnes de déchets dans 18 départements
français via les 145 points de collecte installés dans ses
silos ou plateformes.

Les déchets collectés (bidons plastiques, big bags, sacs d'engrais, sacs papier de semences, emballages vides de produits phytosanitaires, emballages vides de produits d'hygiène en élevage laitier, etc.) sont valorisés par ADIVALOR dans une logique d'économie circulaire (transformation en tubes pour l'industrie, cagettes plastique...).

3.1.7.2. Valorisation des déchets de nos activités industrielles

L'ensemble de nos activités produisent des déchets que nous cherchons à réduire à la source et à mieux trier et recycler à travers les principes de l'économie circulaire.

Un engagement Groupe est pris au sein de notre politique RSE « WE DO FAIR » concernant le tri et la valorisation : nous nous engageons à ne plus enfouir de déchets d'ici à 2030.

Nos pratiques de tri et valorisation sont en pleine réorganisation après un changement de prestataire en 20/21. Notre ambition évolue parallèlement vers une recherche de valorisation maximum de nos déchets (papier / plastique / DIB / métal / bois pour l'essentiel) au sein de tous nos métiers. Une enquête interne a été initiée par notre Comité Environnement pour organiser le pilotage Groupe sur ce thème majeur. En 2022/23 nous avons l'objectif de présenter nos indicateurs de suivi consolidés.

Exemples d'actions récentes :

Au sein de la Division NEUHAUSER et en partenariat avec le prestataire PAPREC, les Déchets Industriels Banaux (DIB) sont retriés depuis mai 2022 pour chercher tous les surplus de valorisation possibles. La problématique des déchets en contact avec des matières grasses a été résolue et ces déchets peuvent désormais rejoindre les volumes de déchets valorisés via leur recyclage.

Au sein de la Division MALTERIES SOUFFLET, en France, 90 % des déchets sont valorisés. Un programme de formation sur le tri des déchets et une évaluation globale sur la gestion des déchets par les sites industriels ont été initiés en 21/22 avec déjà 75 % des sites français formés et 65 % des sites de production évalués.



3.1.8. ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS LES PRINCIPES DE L'AGROÉCOLOGIE ET LES AGROSYSTÈMES RÉSILIENTS

L'Agriculture régénératrice ou de Conservation des Sols (ACS) est une démarche agronomique basée sur le dynamisme naturel de l'écosystème. Elle repose principalement sur trois piliers :

- la réduction du travail du sol ;
- une couverture permanente par des plantes qui dynamisent la vie du sol et lui restituent le carbone de l'air;
- la diversification des cultures.

La combinaison de ces trois techniques génère des bénéfices sur la fertilité des sols et la biodiversité. L'ACS réduit par ailleurs les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES). Le programme Terrasolis, dont SOUFFLET est partenaire, montre une réduction possible de 20 % des émissions de GES sur ses systèmes de culture innovants.

En France, SOUFFLET AGRICULTURE organise régulièrement des démonstrations et des rencontres sur le terrain entre experts et producteurs pour faire connaître et promouvoir cette approche agronomique. SOUFFLET AGRICULTURE est par ailleurs partenaire de la

Notre objectif:
multiplier par 5 la collecte
de blé issue d'exploitations
en Agriculture de
Conservation des Sols
entre 2020 et 2025

plateforme expérimentale pluriannuelle de Poix (51), qui fournit des données sur la couverture permanente des sols.

Pour accompagner le développement de l'ACS, SOUFFLET AGRICULTURE a assuré un ensemble de moyens :

- un plan de formation de ses équipes de terrain, notamment avec iCoSystème, spécialiste de l'ACS;
- un cycle de formation à distance destiné aux agriculteurs, développé avec son partenaire scientifique iCoSystème et ainsi que Sky et Lallemand, partenaires techniques ;
- des visites de plateformes d'essais dédiées aux différentes pratiques d'agroécologie (Pour en savoir plus : https://youtu.be/RUtTGTdn3RY);
- une trentaine d'essais sont en place pour démontrer la valeur des pratiques de l'agroécologie.
- la mise en place dès 2016 du Club Soilteq pour sensibiliser les agriculteurs des pays de l'Est aux principes de l'agroécologie : https://www.soilteq.eu/fr/ & https://www.soufflet-agro.bg/static/img/soilteq-bg-02-2018.pdf

L'objectif est de déployer un panel de techniques agronomiques issues de la recherche de terrain auprès des agriculteurs clients de SOUFFLET AGRICULTURE.

Augmenter la fertilité naturelle des sols est une ambition soutenue par les filières durables du Groupe SOUFFLET.

Les partenariats de SOUFFLET avec les associations engagées pour la promotion de l'agroécologie

Ces sujets de transition avanceront d'autant mieux que nous y travaillerons collectivement entre acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. C'est pourquoi le Groupe SOUFFLET est partenaire d'associations reconnues pour leur action telles que « Pour une agriculture du Vivant » et « Earthworm Fundation »

► Pour une Agriculture Du Vivant (action en France)

Le Groupe SOUFFLET est engagé au sein de l'association « Pour une Agriculture du Vivant » (PADV) depuis octobre 2018 ; la vocation de PADV est de promouvoir les conceptions agronomiques basées sur la protection de la fertilité des sols. Sensibiliser, former, construire des outils de mesure de la performance des pratiques agronomiques résilientes notamment via <u>l'Indice de Régénération des sols</u> (outil de mesure de la santé des sols collectivement construit par l'Association et ses membres, dont SOUFFLET), mettre en relation tous les acteurs d'une filière agro-alimentaire de l'agriculteur au distributeur, sont les grands axes de son action.



Cette année 21/22 a été marquée par un évènement phare porté par l'Association, voulu comme un moment fort de convergence et d'accélération de la transition. 200 acteurs représentatifs de l'écosystème agricole et alimentaire se sont réunis les 12 et 13 avril 2022 autour de Pour une Agriculture du Vivant, l'Agence BIO et l'initiative 4 pour 1000. INVIVO était partenaire de l'évènement et SOUFFLET un acteur investi.

➤ Pour en savoir plus: https://agricultureduvivant.org/wp-content/uploads/2022/04/Communique-de-Presse_Les-Defis-de-IAgroecologie-2022-1.pdf

Le Groupe SOUFFLET est à l'origine de la première filière en Agriculture de Conservation des Sols en Grande Culture avec son client PASQUIER. Les deux entités ont aussi en commun leur engagement public en faveur du développement durable de la filière, via notamment leur démarche « de la nature et du temps » (Pasquier) et « SEMONS DU SENS » (SOUFFLET). Ce partenariat s'est noué en 2018, lors de l'adhésion des deux groupes à l'association « Pour une Agriculture du Vivant (PADV) » et s'est rapidement concrétisé avec la création de la première filière blé en agriculture de conservation des sols durable pour la récolte 2020, regroupant SOUFFLET AGRICULTURE, MOULINS SOUFFLET et Pasquier, avec une valorisation des pratiques agroécologiques.

La récolte de cette filière à l'été 2020 a atteint plus de 4 800 T de blé et presque 8 700 T pour la récolte 2021, soit plus de 80 % d'augmentation

> Pour en savoir plus : https://www.SOUFFLET.com/fr/SOUFFLET-et-pasquier-un-partenariat-pour-valoriser-l-agroecologie https://agricultureduvivant.org/project/premiere-filiere-ble-agroecologique/

▶ Earthworm foundation

SOUFFLET AGRICULTURE est impliquée dans les travaux d'expérimentation agronomique de l'association Earthworm, dont la raison d'être est d'accélérer le développement de l'agroécologie, notamment à travers son programme « *Sols vivants* ». Un pilote en Champagne crayeuse avait été initié en 2018. En 2021, un cadre technique a été défini pour permettre de présenter la démarche aux agriculteurs et de sélectionner des exploitations volontaires pour enclencher cette transition. Ce cadre technique permet à SOUFFLET AGRICULTURE d'avancer avec le partenaire NESTLE pour la mise en place d'une filière Maïs sous référentiel **Sols Vivants** pour la récolte 2022.

https://www.solsvivants.org/app/uploads/2020/12/Communique-de-Presse_Journee-Sols_2020.pdf





3.2. NOTRE ENGAGEMENT POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE ET RESPONSABLE : DÉVELOPPER DES FILIÈRES DURABLES COMPÉTITIVES ET CRÉATRICES DE VALEUR PARTAGÉE

Toutes les exploitations issues des filières SEMONS DU SENS sont respectueuses d'un cahier des charges agronomique contenant des bonnes pratiques pour l'environnement ; elles se soumettent à l'audit d'un Organisme Certificateur Indépendant.

➤ Pour en savoir plus : https://www.soufflet.com/fr/nos-filieres/semons-du-sens

A date, 8 500 agriculteurs sont engagés via le Groupe SOUFFLET dans des filières durables.

3.2.1. LA DÉMARCHE TRANSVERSE FILIÈRES DURABLES « SEMONS DU SENS »

Initiée il y a 2 ans, la démarche de filières SEMONS DU SENS nourrit les ambitions du Groupe SOUFFLET pour agir en faveur de la transition agroécologique, en développant une agriculture durable et créatrice de valeur, respectueuse des sols, de la biodiversité et du climat.

La démarche **SEMONS DU SENS**, multi-filières (blé, orge, vigne) est une démarche de progrès, engagée et porteuse de sens, de l'amont à l'aval : elle contribue à valoriser les productions issues de filières durables des agriculteurs partenaires afin de proposer des offres de qualité répondant aux attentes des consommateurs, et aux enjeux environnementaux et sociétaux. En s'appuyant sur la force du Groupe, sa capacité à fédérer et à maîtriser toute la chaîne de valeur d'amont en aval, SEMONS DU SENS structure des filières durables pour répondre aux débouchés exprimés par les clients et aux attentes des consommateurs. Structurées autour des 5 piliers de la démarche (origine, naturalité, environnement, répartition de la valeur, qualité), les promesses des différents niveaux d'offres sont le reflet de cahiers des charges exigeants, contrôlés par un tiers indépendant, qui permettent de transformer et valoriser les pratiques mises en œuvre.

3.2.1.1. Une dynamique en plein essor

Les productions issues des filières durables SEMONS DU SENS connaissent un véritable essor depuis 2 ans, dans les activités de 1 ère transformation (MOULINS SOUFFLET, AIT INGREDIENTS, MALTERIES SOUFFLET) ou de 2 ème transformation (NEUHAUSER).

Elles se concrétisent en aval, par exemple, avec la farine Label Rouge issue de la filière Blé Excellence livrée à LIDL, les farines Baguépi Farine Responsable dédiées aux clients artisans boulangers de MOULINS SOUFFLET, ou encore celles fournies aux industriels selon des cahiers des charges spécifiques comme c'est le cas de PASQUIER, pionnier dans le développement de l'agroécologie.

> Pour en savoir plus :

- sur Farine Terre de Sens : https://www.latribunedesmetiers.fr/moulins-soufflef-55/
- sur Orge Responsable : https://www.lsa-conso.fr/invivo-et-kronenbourg-lancent-la-premiere-filiere-orge-responsable-de-france,413741

Co-construite entre KRONENBOURG, SOUFFLET AGRICULTURE et MALTERIES SOUFFLET, la toute nouvelle filière Orge Responsable tracée s'inscrit aussi dans la démarche SEMONS DU SENS, s'appuyant sur un cahier des charges dédié, garant d'une agriculture de transition avec des bonnes pratiques agroécologiques mises en œuvre par les agriculteurs.



3.2.1.2. Une vraie caution de qualité durable

SEMONS DU SENS est aujourd'hui une vraie caution de qualité durable, non seulement auprès des acteurs des filières, mais aussi auprès des consommateurs. L'utilisation de la **Blockchain** permet de vérifier, à partir d'un QR Code sur le paquet de farine ou bientôt sur la bouteille de bière 1664, toute la traçabilité du produit et les bonnes pratiques durables. LIDL fait ainsi figurer sur ses paquets de **farine Navarre** la caution SEMONS DU SENS. Cette démarche, qui connecte les attentes de l'aval avec les pratiques de l'amont agricole, est également en constante évolution, en blé et en orge, mettant en avant des pratiques agroécologiques favorables à la biodiversité, la qualité des sols et l'empreinte carbone.

3.2.1.3. Une démarche collective qui renforce la compétitivité des Métiers

Toute dernière farine boulangère de MOULINS SOUFFLET, **Terre de Sens**, en filière blé Excellence, est issue d'une filière agroécologique ambitieuse qui engage les agriculteurs à entreprendre des bonnes pratiques à l'échelle de leur exploitation (biodiversité, fertilité des sols, protection des plantes, empreinte carbone...).

KRONENBOURG, MALTERIES SOUFFLET et SOUFFLET AGRICULTURE ont aussi réuni leurs expertises pour lancer la 1ère filière Orge Responsable tracée en France. Dès 2023, la bière 1664 blonde sera ainsi brassée avec près de 20 % de malt issu de cette filière. Un objectif ambitieux est par ailleurs déjà fixé : être à 100 % en 2026.

➤ Pour en savoir plus : https://www.SOUFFLET.com/fr/invivo-et-kronenbourg-sas-lancent-la-premiere-filiere-orge-responsable-tracee-de-france-0

3.2.1.4. Quelques chiffres clés

BIÉ SEMONS DU SENS:

- 13 filières durables assujetties à cahiers des charges de bonnes pratiques agronomiques ;
- 460 kT de blés sous certifications durables approvisionnés chez MOULINS SOUFFLET (vs 380,2 kT pour la récolte 2020);
- Issus de 3200 agriculteurs engagés (vs 2500 pour la récolte 2020) ;
- En démarches propres (Responsable, BIO, Excellence) : 330 kT de blés durables ;
- 301,6 kT de farines SEMONS DU SENS vendues en 21-22 vs 229,8 kT en 19-20, soit une croissance de + 31 %.

Orges SEMONS DU SENS approvisionnées chez MALTERIES SOUFFLET :

- 2 filières durables assujetties à cahiers des charges de bonnes pratiques agronomiques ;
- 725 kT d'orges sous certifications durables en France et à l'international (vs 585 kT collectées en France pour la récolte 2020);
- Issus de 4 858 agriculteurs engagés en France et à l'international.

Vigne

 Plus de 700 viticulteurs accompagnés dans la mise en place de leur conversion HVE et la mise en place de la solution Opt'IFT de SOUFFLET VIGNE déployée auprès de 214 propriétés.

Ce travail a été associé à des rencontres d'information et de sensibilisation sur le terrain avec les agriculteurs lors d'évènements. De nombreux témoignages d'agriculteurs déjà engagés dans les filières durables ont été diffusés via le site internet dédié SEMONS DU SENS. Ce site a été développé dans l'année et il assure un enrichissement constant de ses contenus. SEMONS DU SENS est aussi présent sur les réseaux sociaux et la communauté qui suit les publications est de plus en plus vaste! Nous avons à cœur de faire connaître l'intérêt des filières durables.

SEMONS DU SENS, c'est 2130 abonnés sur sa page <u>Linkedin</u>



La signature SEMONS DU SENS est désormais présente sur de nombreux packagings ou emballages produits (étiquettes produits, sacherie, emballages) liés à cette démarche transversale.





3.2.1.5. Les cahiers des charges, éléments incontournables de l'inscription des filières durables dans la démarche SEMONS DU SENS

Les filières durables SEMONS DU SENS reposent sur des cahiers des charges contrôlés et des référentiels reconnus. La norme NFV 30 001, le cahier des charges Label Rouge, la certification Agriculture Biologique (AB), la plateforme Sustainable Agriculture Initiative (SAI), le Label Haute Valeur Environnementale (HVE) ou encore l'Appellation d'Origine Protégée et l'Indication Géographique Protégée en sont quelques exemples. Le référentiel de l'association Pour Une Agriculture du Vivant (PADV) et son Indice de Régénération contrôlé par des Bureau Véritas en fait aussi partie.

Parallèlement, des cahiers des charges privés d'industriels partenaires, dès lors qu'ils sont soumis à une certification par tierce partie et qu'ils exigent des bonnes pratiques agroécologiques, sont inscrits dans cette démarche.

On distingue en particulier les 3 filières SOUFFLET, aux exigences agroécologiques fortes :

Responsable – Excellence – BIO

Les filières SEMONS DU SENS SOUFFLET sont contrôlées par des organismes certificateurs.









➤ Pour en savoir plus :

- Le film de présentation institutionnel de SEMONS DU SENS : https://youtu.be/9usVkJktTPQ
- Témoignage de Pierre Marchica, Brasserie 3 Monts https://www.youtube.com/watch?v=R_d53pKj_zo
- Témoignage de Stéphan Bonistalli, agriculteur-riziculteur : https://www.youtube.com/watch?v=GVDhzhXjrEA&feature=emb_rel_end
- Eurélienne blanche, première bière française tracée et blockchainée grâce à MALTERIES SOUFFLET : <a href="https://www.SOUFFLET.com/fr/malteries-SOUFFLET-presente-la-premiere-biere-blockchainee-du-marche-francais-l-eurelienne-0 et https://m.facebook.com/watch/?v=488442132813649&rdr
- 1664, première bière issue d'une filière orge durable tracée : https://www.SOUFFLET.com/fr/invivo-et-kronenbourg-sas-lancent-la-premiere-filiere-orge-responsable-tracee-de-france-0



3.2.1.6. Les produits SEMONS DU SENS : une démarche qui commence auprès de l'agriculteur et se rend visible pour le consommateur

Les débouchés des filières durables SEMONS DU SENS









« Né au cœur de la Brie, la pérennité de mon exploitation agricole est ma priorité, c'est pourquoi j'entreprends des actions durables : préservation des sols avec moins de labour et implantation de couverts végétaux pour nourrir la biodiversité, essentielle à la croissance de mes céréales. »

Frédéric CLEMENT,

producteur de blé Excellence en Seine-et-Marne.

Filière Excellence / témoignage de Florent Beltier, agriculteur dans l'Yonne : https://youtu.be/b4NqJTktWBQ



Le lancement en 2022 des « journées filières » de MOULINS SOUFFLET

MOULINS SOUFFLET, engagé dans les filières durables avec sa marque Baguépi Farine Responsable convie les artisans boulangers à des "Journées filières", une occasion de présenter l'expertise agronomique et le savoir-faire meunier et boulanger, du champ au fournil. C'est le 10 mai dernier que s'est tenue la première "Journée filière" en région lle-de France au Syndicat des Boulangers du Grand Paris. Plus de 60 boulangers ont été accueillis. Un programme riche qui honore et crédibilise l'engagement et l'expertise de l'agriculteur au boulanger. Ces rencontres ont été orchestrées autour de 3 ateliers principaux : un atelier Blé, animé par deux agriculteurs engagés dans les filières durables SEMONS DU SENS, un atelier Farine, animé par les chefs meuniers du moulin de Corbeil-Essonnes, et enfin, un atelier Pain, animé par les boulangers conseils de MOULINS SOUFFLET. L'équipe a réalisé un focus sur la dernière nouveauté de MOULINS SOUFFLET, "Terre de Sens", une farine durable de haute qualité issue de la filière Excellence SEMONS DU SENS, avec la fabrication d'une pâte en fermentation naturelle en référence au diagramme "Respectus Panis".

3.2.2. LA FILIÈRE EXCELLENCE DE SEMONS DU SENS : CERTIFIÉE LABEL ROUGE, HVE 2 ET ENGAGÉE VERS LE ZÉRO RÉSIDU

Cette filière exclusivement conçue, produite et commercialisée au sein du Groupe SOUFFLET, porte l'ambition supérieure du Groupe en matière de développement durable sur ses filières SEMONS DU SENS, à l'origine France garantie.

- Elle engage l'agriculteur sur la totalité de son exploitation.
- Elle porte les exigences de qualité du Label Rouge et les blés sont issus de Variétés Recommandées par la Meunerie (VRM).
- Reconnue HVE Niveau 2, elle veut progresser jusqu'au niveau HVE 3.
- La rigueur de l'itinéraire cultural et l'absence de traitement des blés après récolte engagent la marque dans une démarche vers le zéro résidu d'ici la récolte 2023.
- Respectueuse de bonnes pratiques agronomiques, elle s'engage dans une démarche d'agriculture bas carbone.

La récolte de blés Excellence en 2020 a donné lieu à la production d'une farine supérieurement engagée : « Farines du Terroir Excellence ». C'est une farine de haute qualité, reprenant tous les attributs de la filière Excellence. Elle est distribuée aux boulangers artisans clients de MOULINS SOUFFLET. Les consommateurs de ces clients ont accès - via des leaflets et de l'affichage en boulangerie - au QR Code relié à la Blockchain pour bénéficier d'une information transparente sur cette farine.

➤ Pour en savoir plus: https://m.facebook.com/story.php?story fbid=989644481763773&id=100947091436827& rdr

3.2.2.1. Accompagner l'essor de la filière BIO, intégrée à la démarche SEMONS DU SENS

Depuis 2015, le Groupe SOUFFLET accompagne le développement important du marché des productions certifiées Agriculture Biologique. La filière BIO chez SOUFFLET est donc aussi en progression constante.

Elle repose sur un ensemble d'outils dédiés, dont le moulin de Lozanne (69) et la malterie de Pithiviers (45), mais aussi 3 silos de collecte dédiés : Sacy (89), Arcis-sur-Aube (10) et Puyravault (85).

Le moulin de Lozanne a une **capacité annuelle de 24 000 tonnes**. Projet de dimension inter-régionale, il transforme du blé BIO français en provenance d'organismes stockeurs — principalement SOUFFLET AGRICULTURE — en farines à destination des industriels et des artisans du secteur de la boulangerie. SOUFFLET s'appuie en particulier sur le nouveau silo d'Arcis-sur-Aube (10), exclusivement dédié au stockage de matières premières BIO.



- ➢ Grâce à la certification BIO de l'atelier de torréfaction et à la modernisation d'une unité sur le site de Pithiviers (45), MALTERIES SOUFFLET a élargi sa gamme de malts BIO à 13 références. Seul malteur français à produire du malt BIO en grande quantité, MALTERIES SOUFFLET continue de sécuriser ses approvisionnements en orges BIO auprès de SOUFFLET AGRICULTURE et d'augmenter ses volumes pour répondre à une demande en forte croissance. Bien qu'une baisse de la croissance du marché des bières BIO soit ressentie en France, MALTERIES SOUFFLET maintient une progression constante de +20 % des ventes 21/22 vs 20/21. Elle privilégie et garantit désormais des approvisionnements en orge et blé BIO 100 % origine France.
- La croissance des productions BIO sur son territoire a mené SOUFFLET AGRICULTURE à améliorer le niveau d'équipement de ses silos BIO en 2019 : 2,5 M€ ont été investis.

La filière BIO : plus de 350 agriculteurs impliqués

45 000 T collectées, toutes cultures, toutes Divisions (+50 % vs N-1) 32 500 T collectées par SOUFFLET AGRICULTURE (+47,3 % vs N-1)

Témoignage agriculteur Bio Jean-Paul Simmonot https://youtu.be/st0BuaHlhwY

Exemple de nouveauté produit illustrant cet engagement : la bière BIO du client CARLSBERG sortie en juin 2022 dont le cahier des charges a été mis en place avec SOUFFLET AGRICULTURE et MALTERIES SOUFFLET. Il s'agit d'orges certifiées BIO associées au respect de plusieurs bonnes pratiques d'Agriculture de Conservation des Sols.

Pour la découvrir : https://www.carlsberggroup.com/newsroom/carlsberg-makes-bio-based-and-fully-recyclable-bottles-available-to-consumers-in-its-largest-ever-trial/

SOUFFLET VIGNE a lancé la deuxième édition de son catalogue BIO qui s'adresse aux clients engagés dans la démarche « Agriculture Biologique ». Il est en format numérique pour une mise à jour plus fréquente et un accès facilité.

On y trouve notamment:

- l'accompagnement administratif à la conversion en AB ;
- les clés de la réussite de la protection phytosanitaire en viticulture biologique ;
- les produits de protection des plantes homologués selon la maladie ou les ravageurs concernés.
- ➤ Pour en savoir plus : https://www.SOUFFLET.com/fr/nouveau-catalogue-bio

3.2.2.2. Une juste rémunération pour les agriculteurs

MOULINS SOUFFLET s'engage pour une juste répartition de la valeur, d'amont en aval. Dans le cadre de la filière Excellence, par exemple, la juste rémunération repose sur l'attribution d'une prime filière valorisant le respect des bonnes pratiques agroécologiques. Cette garantie assure sécurité et visibilité aux agriculteurs engagés dans la production des blés issus de la filière Excellence SEMONS DU SENS.

De la même façon, pour les agriculteurs engagés avec SOUFFLET dans la transition agroécologique via le Référentiel des pratiques de l'Agriculture de Conservation des Sols, des rémunérations spécifiques et adaptées sont mises en place avec la participation des clients industriels.



3.2.2.3. Une farine française 100 % transparente grâce à la technologie Blockchain

Afin de garantir la transparence de l'information au consommateur, MOULINS SOUFFLET se dote de la technologie Blockchain pour sa nouvelle référence « Farines du Terroir Excellence ». La Blockchain donne accès aux informations clés sur chacun des acteurs de la filière qui participent à l'élaboration de la farine, les agriculteurs et le meunier, notamment. Le QR Code imprimé sur les produits, des leaflets ou des affiches en boutique, permet d'informer le consommateur sur :

- l'origine de production des blés,
- le lieu de conservation des blés,
- la date et le lieu de la fabrication de la farine.

La garantie de l'origine, accessible via la Blockchain, est l'une des promesses fortes de notre démarche SEMONS DU SENS. Le Groupe SOUFFLET a atteint son objectif de progrès du nombre d'applications de la Blockchain d'ici fin 21/22 et continue de déployer cette technologie.

3.2.3. S'ENGAGER POUR UNE AGRICULTURE BAS CARBONE

La Stratégie Nationale bas-carbone définit un objectif de réduction des émissions de GES du secteur agricole de - 46 % à l'horizon 2050. L'agriculture est identifiée comme un réel atout pour contribuer à l'objectif national. C'est l'un des secteurs, avec la forêt, qui séquestre le plus de carbone et aura un rôle clé pour compenser les émissions résiduelles des autres secteurs. Ainsi, l'atténuation de l'empreinte carbone des matières premières agricoles est un des chantiers prioritaires pour le Groupe SOUFFLET.

Le Groupe SOUFFLET s'est impliqué dans le suivi des travaux qui entourent le Label Bas Carbone et la source de valorisation que cette méthodologie de calcul du carbone stocké dans les sols pourrait représenter pour les agriculteurs. Plus largement, le Groupe SOUFFLET travaille depuis 2 ans aux enjeux de l'agriculture bas carbone pour répondre aux besoins de neutralité carbone des acteurs économiques.

La Division AGRICULTURE du Groupe SOUFFLET a contribué à la mise en place du calculateur de la FNA pour les colzas et les tournesols bas carbone en lien aux besoins de la filière biocarburants. La Division alimente désormais notoirement cette filière, car cet outil permet de valoriser les productions lors de leur commercialisation auprès de clients triturateurs par une prime spécifique, calculée sur la réduction effective de GES. Lancé en septembre 2020, l'outil est efficace.

3.2.3.1. Déjà plus de 53 000 tonnes de cultures valorisées en biocarburants bas GES

Pour cette nouvelle campagne, **plus de 1 200 producteurs** ont saisi leurs données culturales sur le questionnaire mis en ligne par SOUFFLET AGRICULTURE, en colza puis en tournesol, afin d'en calculer les valeurs GES.

Après vérification des données et de la durabilité, les tonnages éligibles « bas GES » sont proposés par SOUFFLET AGRICULTURE aux triturateurs intéressés par ces faibles valeurs de GES.

A fin juin 2022, ce sont plus de 47 000 T de colza et 6 450 T de tournesol qui ont été valorisées, ce qui permet d'adresser une prime bas GES à plus de 468 agriculteurs producteur de Colza. Pour établir le bilan GES, le calculateur prend en compte l'évolution des pratiques culturales, la fertilisation, la gestion de la matière organique et le rendement de la culture. Pour être qualifié bas GES, le bilan doit être inférieur à la moyenne régionale de référence qui est, par exemple pour le colza, de 712 kilos de CO2 par tonne de matière sèche produite.



3.2.3.2. Label Bas Carbone et valorisation du carbone issu des exploitations

A l'image du calculateur des colzas et tournesols bas GES de la FNA, nous poursuivons nos travaux, au bénéfice des céréales à paille.

Le Groupe SOUFFLET s'est impliqué dans plusieurs pilotes de mise en place de la méthodologie du Label Bas Carbone dès la parution de la méthode il y a un an. Ces pilotes ont eu pour motifs de :

- mesurer que la méthode soit rigoureuse, reproductible et non opposable, et applicable ;
- mesurer que la démarche soit économiquement viable pour l'agriculteur en considérant les coûts de mise en place et les revenus qu'il peut en espérer.
- tester différentes options de calculateur, en réalisant une trentaine de Bons Diagnostiques Carbone.
 Parmi les outils évalués figurait le Carbon Extract d'Agrosolutions.

Cette thématique carbone, comme source de valorisation pour les exploitations, est un sujet complexe aux enjeux multiples, que nous abordons collectivement avec de nombreuses autres organisations, dont celles-ci:

 PEI Carbone Think: soutenu par la Région Grand Est, l'objectif du projet CarbonThink est de développer un outil numérique capable d'évaluer, à moindre coût, les externalités « carbone » Porté par une équipe de 10 experts agronomes en transition bas-carbone, l'outil Carbon Extract compte plus de 180 conseillers agricoles formés dans plus de 50 structures de conseil (coopératives, chambres d'agriculture, centres de gestion) et 500 diagnostics d'exploitations ont été contractualisés. Dans la lignée de la 3ème voie de l'agriculture portée par le groupe INVIVO, les objectifs sont ambitieux :

- diviser par deux les émissions du secteur agricole en 2050 ;
- accompagner par l'outil 20 000 exploitations agricoles d'ici 5 ans :
- Identifier 1 million de tonnes de CO2 eq à éviter et à séquestrer d'ici 5 ans.

des agriculteurs et de jouer le rôle d'interface sécurisée entre agriculteurs et financeurs, grâce à la technologie Blockchain.

 TERRASOLIS: dispositif régional du Grand Est, il se positionne comme un outil au service de l'innovation en matière de production d'agroressources, pour promouvoir une agriculture multifonctionnelle productrice de carbone renouvelable et de services écosystémiques.

Avec ces organisations partenaires, SOUFFLET mène des travaux d'études qui servent le développement des filières durables et la création de valeur, notamment pour l'agriculteur et pour la satisfaction des attentes du consommateur-citoyen.

Les thématiques abordées sont : la régénération et l'entretien de la fertilité des sols, la captation de carbone et la réduction de l'empreinte carbone sur l'exploitation, la préservation de la biodiversité et de l'eau, mais aussi la valorisation du métier d'agriculteur auprès des consommateurs, et la rémunération acceptable du métier d'agriculteur, en considérant sa production et ses bienfaits pour l'environnement et le climat.

➤ Pour en savoir plus sur la connaissance partagée à date :

https://www.terrasolis.fr/actu/enseingments-et-analyse-des-premiers-bilan-carbone-en-agriculture/



Face à l'accélération des effets du changement climatique, la mobilisation, notamment des jeunes générations d'agriculteurs, est déterminante. Le bon diagnostic carbone permet à chaque jeune agriculteur installé d'activer les différents leviers dont il dispose pour améliorer son impact et identifier les actions les plus efficaces pour y parvenir. Cette mesure vient renforcer le rôle des agriculteurs en tant que porteurs de solutions pour capter plus de carbone dans les sols.

Ce diagnostic permettra d'identifier les leviers d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer le stockage de carbone. L'agriculteur disposera d'un rapport individualisé avec un plan d'actions et un suivi personnalisé.

Le plan France Relance finance à 90 % la réalisation de ces diagnostics. Aucune avance de trésorerie n'est demandée. « L'exploitant ne devra participer qu'à hauteur de 10 %, soit une participation de l'ordre de 250 € », explique le ministère de l'Agriculture.

Ces diagnostics s'appuient sur les démarches labellisées bas carbone. Au sein de SOUFFLET AGRICULTURE, impliquée dans ce dispositif porté par l'ADEME, il s'agit d'accompagner une trentaine de jeunes agriculteurs.

L'outil associé à cette comptabilité carbone est le nouveau Carbon'extract d'Agrosolutions.

3.2.3.3. Mieux nourrir les animaux en prenant soin de l'environnement et du climat

Depuis 2020, SOUFFLET AGRICULTURE propose, par sa filiale SOUFFLET NUTRITION en partenariat avec MULTIFOLIA, d'intégrer les bienfaits du sainfoin pour nourrir les ruminants. Ce partenariat repose sur la mutualisation des expertises des deux entités : MULTIFOLIA, expert innovation sainfoin et SOUFFLET NUTRITION, expert de la nutrition animale.

Ce partenariat répond aux enjeux de l'agriculture de demain grâce à une plante aux atouts multiples.

Le sainfoin Multifolia se présente sous forme de granulés déshydratés, capables de concentrer tous les bienfaits de la plante. Son profil nutritionnel spécifique et ses propriétés intrinsèques participent à améliorer l'efficacité protéique, à diminuer la pression parasitaire et conduisent à une meilleure immunité des animaux.

Le sainfoin déshydraté Multifolia répond aux enjeux sociétaux et environnementaux d'une agriculture en transition. Hautement mellifère, la plante est également très peu gourmande en intrants. Elle capte l'azote de l'air et réduit les rejets de méthane. D'un point de vue économique, le sainfoin Multifolia, issu de l'agriculture locale, est fixé à un prix déconnecté de la volatilité des matières premières. Parce qu'il est produit sur le territoire, il peut permettre aux élevages de répondre plus facilement aux enjeux d'autonomie fourragère et protéique.

➤ Pour en savoir plus : https://www.SOUFFLET.com/fr/media/1016/download

3.2.4. LE RÔLE ESSENTIEL DE L'INNOVATION AGRONOMIQUE, TECHNIQUE ET DIGITALE POUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

3.2.4.1. L'implication de SOUFFLET AGRICULTURE

SOUFFLET AGRICULTURE agit depuis toujours pour une agriculture performante, capable de nourrir les hommes durablement. En ce sens, elle réalise chaque année de très nombreuses expérimentations agronomiques sur des plateformes d'essais. Ces dernières, véritable investissement au service de l'acquisition de références agronomiques solides, sont régulièrement ouvertes à la visite des agriculteurs, afin qu'ils puissent constater les atouts de l'innovation.

Pour accompagner ses clients agriculteurs, SOUFFLET AGRICULTURE propose aussi de plus en plus de conseils agronomiques en vidéo. Ces vidéos, exclusivement proposées aux clients SOUFFLET AGRICULTURE, traitent des principales



thématiques agronomiques : blés, orges, colzas, agroenvironnement, agriculture de conservation des sols, engrais verts et semi-directs, innovations digitales et techniques, etc...

Pour répondre au besoin d'innovation et d'amélioration de la performance agronomique et accompagner la transition agroécologique, le Service Agriculture Conseils et Innovation de SOUFFLET AGRICULTURE pilote donc l'ensemble des essais agronomiques réalisés par le Groupe, avec une équipe de plus de 39 personnes, dont 25 agronomes dédiés pour plus 20 000 micro-parcelles d'essai. Une partie significative des essais réalisés est destinée à l'expérimentation des pratiques agroécologiques : semis sous couverts, mélanges pour couverts végétaux, amélioration des variétés en matière de résilience au stress hydrique et de résistance aux maladies ne sont que quelques exemples. Ces essais sont réalisés en partenariat avec des agriculteurs volontaires.

En matière d'innovation digitale, nous avons déjà évoqué les applications Farmi dans ce rapport et la maîtrise de la Blockchain pour assurer le partage de l'information sur toute la chaîne de valeur. Plus globalement, à terme, le virage numérique du secteur agricole, que SOUFFLET s'engage à accompagner, doit permettre de produire plus et mieux, en tenant compte des problématiques environnementales.

Des exemples concrets de nouveautés à impacts positifs

La gamme d'engrais Extancia, mise en vente cette campagne. Il s'agit de produits de nutrition végétale à l'efficacité améliorée grâce à une meilleure protection des éléments nutritifs contenus. Ces nouvelles offres sont fabriquées en France et sont conçues pour limiter les pertes d'azote dans l'environnement et améliorer l'efficacité de l'azote apporté aux plantes.

De même, **SOUFFLET NUTRITION**, filiale de SOUFFLET AGRICULTURE, ajoute des huiles essentielles en mélange dans la composition des offres pour les ruminants, car elles réduisent la vitesse de dégradation de l'azote dans la panse en limitant l'activité de certaines bactéries. Ainsi, les animaux produisent moins de GES (CH4). De plus, elles permettent à un aliment moins riche en protéines d'apporter la même efficacité en production. L'activité maîtrise l'analyse de cycle de vie pour proposer à ses clients d'intégrer ces données au moment des choix de formulations.

La gamme de semences MICA: MÉLANGES INTERCULTURES AGRONOMIQUES sont des mélanges de semences qui assurent des associations gagnantes pour obtenir un maximum de bénéfices au travers de ces couverts végétaux: amélioration de la fertilité du sol, effet structurant, lutte contre les adventices et bioagresseurs, fixation de l'azote, développement de la biodiversité ou encore valorisation en tant que fourrage. La gamme MICA, composée de onze mélanges prêts à l'emploi, est une gamme complète de couverts végétaux constituée spécialement pour permettre de répondre aux objectifs des agriculteurs.

3.2.4.2. L'implication de Soufflet Vigne

À partir du constat que les aléas climatiques sont de plus en plus fréquents et intenses et peuvent mettre en péril les récoltes, ainsi que la trésorerie des exploitations viticoles, SOUFFLET VIGNE propose une nouvelle offre de lutte contre les aléas climatiques, afin de mieux accompagner ses clients confrontés à ce phénomène. Ce support « aléas climatiques » présente des solutions pour lutter efficacement contre les gelées de printemps, la grêle, le stress hydrique et les brûlures liées à la canicule. Il comprend également une page dédiée à la présentation des solutions météo, des OAD connectés et une sélection d'assurances pour garantir les récoltes.

Les consultants VITIVALOR, marque exclusive de SOUFFLET VIGNE, ont été formés au programme lancé par FranceAgriMer qui, depuis le 4 janvier dernier, propose des aides aux investissements dans du matériel de protection contre les aléas climatiques. Les consultants VITIVALOR accompagnent les clients SOUFFLET VIGNE pour constituer les dossiers de subvention.

➤ Pour en savoir plus : https://www.soufflet.com/fr/souffl-essais2-020-l-expertise-technique-portee-de-clic & https://youtu.be/t3eK4ulC-GE



Exemple d'innovation produit pour faire face aux aléas climatiques et au stress hydrique

SOUFFLET VIGNE est devenu le distributeur exclusif des câbles chauffants de protection des vignes de Prysmian Group, PROTEPLAN®, une technologie qui a montré son efficacité face aux gelées de 2021. En 2021, année particulièrement rude, les câbles PROTEPLAN® ont été très utiles sur 300 km de vignobles chablisiens équipés du système. Lors des fortes gelées, leur température, élevée de 1°C environ, a évité le gel des nombreux bourgeons déjà apparus sur les pieds de vigne. 100 % français, les câbles PROTEPLAN® sont fabriqués dans l'Yonne (89) sur le site de production de Paron.

Pour en savoir plus : https://www.SOUFFLET.com/fr/recherche?s=c%C3%A2bles+chauffants

Le stress hydrique, menace pour les vignes, peut être désormais combattu grâce à une nouvelle offre de SOUFFLET VIGNE, Fertech MycoSynergie, un biostimulant qui agit par symbiose au plus près des racines. C'est une solution naturelle élaborée à partir de champignons.

3.2.4.3. Le rôle du CRIS et du Pôle Bakery SOUFFLET

Déjà évoqué au chapitre 3.1.6.1, nous renvoyons le lecteur à ce paragraphe. Néanmoins, il est à souligner que le CRIS offre un levier d'action précieux pour nous aider à progresser dans la capacité à être acteur de la transition agroalimentaire, pour des produits plus résilients à produire et toujours meilleurs pour la santé, sans reculer sur la dimension plaisir associée aux produits alimentaires de boulangerie, en particulier. Le CRIS, entité indépendante vis-à-vis de nos métiers, sert les besoins de chacun. Doté d'une expertise reconnue pour la création de nouveaux levains et enzymes mais aussi dans le secteur des biocontrôles, il s'attache à suivre une dizaine de projets de recherche chaque année avec une équipe d'une petite quarantaine de personnes. Il étend ses missions depuis 20/21 en proposant ses compétences à des clients externes au Groupe SOUFFLET. Des clients industriels font déjà confiance à ses équipes qui travaillent à l'obtention de la certification ISO 9001 début 2023.

Le Pôle Bakery SOUFFLET mutualise les expertises R&D, marketing et méthodes de la filière blé-farine-pain du Groupe (MOULINS SOUFFLET, AIT INGREDIENTS, NEUHAUSER). Equipé d'un fournil dédié aux expérimentations et aux tests, il pilote les stratégies de développement et de distribution des nouveaux produits, ainsi que les plans de communication des marques et gammes. Il valorise les savoir-faire du Groupe, dans le cadre des salons agroalimentaires, en France et à l'international. Son positionnement transversal dans la filière blé rend son action dynamique et opérationnelle. Il agit au bénéfice des filières blé SEMONS DU SENS et des produits qui en sont issus. Le Pôle Bakery SOUFFLET est animé par plusieurs dizaines d'experts, pour piloter plusieurs centaines de projets par an.

3.2.5. CIRCUITS COURTS

En règle générale, et pour des questions de bon sens, nous privilégions les circuits d'approvisionnement les plus courts. À ce titre, nous avons déployé des installations de stockage des céréales et des sites de transformation industrielle au cœur des bassins de production.

Chez MOULINS SOUFFLET, au moulin de Dienville par exemple, les blés proviennent de moins de 70 kilomètres en moyenne.

De même, SOUFFLET VIGNE a déployé son réseau de magasins dans tous les vignobles, de manière à assurer un service de proximité.

À l'international également, les matières premières utilisées par MALTERIES SOUFFLET proviennent du pays d'implantation des sites. C'est, par exemple, le cas pour la malterie en Ethiopie, lancée en mai 2021 avec une filière locale d'approvisionnement en orge brassicole.



Chez **SOUFFLET NUTRITION**, filiale de SOUFFLET AGRICULTURE, les matières premières qui composent les gammes d'aliments du bétail sont aussi issues d'un sourcing local ce qui leur vaut notamment d'être référencées par plusieurs AOP (AOP Chaource, AOP Charentes-Poitou...).

3.2.6. ÉCONOMIE CIRCULAIRE GRÂCE À LA VALORISATION DES CO-PRODUITS EN ÉNERGIE ET EN ALIMENTATION ANIMALE

L'économie circulaire est au cœur du modèle économique du Groupe SOUFFLET, en particulier pour les Divisions industrielles, MOULINS SOUFFLET et MALTERIES SOUFFLET, dont les process génèrent d'abondants co-produits (sons de blé, radicelles d'orge, poussières...). A ce titre, elle n'est pas vue comme un risque dans l'analyse de risque pour le Groupe et de fait, **n'apparaît pas dans notre tableau des enjeux page 28**. Néanmoins, c'est une thématique RSE majeure que nous nous devons de présenter.

L'organisation de nos activités permet la valorisation performante de tous les co-produits et ne génère pas de déchet ; cela contribue aussi à réduire l'empreinte carbone et à faire évoluer le mix énergétique.

Ainsi, pour MALTERIES SOUFFLET, les poussières issues du nettoyage des orges sont valorisées dans les chaudières biomasse de la Division, les co-produits (radicelles et germes) sont valorisés en alimentation du bétail, notamment au sein de la filiale SOUFFLET NUTRITION qui compte deux usines de production, dont une à Nogent-sur-Seine et l'autre en Vendée.

Les boues des stations d'épuration sont, elles, valorisées autant que possible dans des unités de méthanisation, pour produire électricité et chaleur.

De même, les poussières issues de blé de MOULINS SOUFFLET sont valorisées en alimentation animale, tout comme les co-produits de NEUHAUSER.

3.2.7. LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION (CONCERNE L'ENSEIGNE POMME DE PAIN)

Soucieuse de réduire le gaspillage alimentaire au maximum, les restaurants POMME DE PAIN réalisent leurs sandwichs à la commande uniquement. De plus, pour gérer positivement l'impact généré par les invendus, l'enseigne POMME DE PAIN a mis en place un partenariat avec Too Good To Go dès 2018. Ce partenariat est resté actif en 2020 et 2021, en dépit des fermetures de restaurants provoquées par la crise COVID; les chiffres de ce partenariat ont d'ailleurs bien reflété l'activité très réduite des restaurants sur cet exercice. Cette année, les données sont alignées avec la reprise de l'activité et le nombre de restaurants impliqués devrait repartir à la hausse en 22/23.

Année	Paniers vendus via Too Good To Go	Nbre de restaurants actifs	Tonnage de produits valorisés	Teq CO2 économisées
19/20	27 941	56	28	79
20/21	4 911	43	5	12,5
21/22	23 894	50	23	59

Ces valeurs sont à examiner au regard des effets de la crise sanitaire sur le secteur de la restauration rapide. Elles ne reflètent pas l'activité d'une année normale.



3.2.8. LOYAUTÉ DES PRATIQUES ET DEVOIR DE VIGILANCE : S'APPUYER SUR UNE DÉMARCHE D'ACHATS RESPONSABLES

Depuis décembre 2020, le Groupe SOUFFLET a entamé une démarche d'achats responsables. Via une plateforme Ecovadis dédiée, le Groupe SOUFFLET demande à ses fournisseurs de faire leur évaluation RSE et, selon leur score, d'améliorer leur performance. Le suivi de cette performance s'engage peu à peu dans tous les métiers du Groupe.

Le Groupe SOUFFLET s'est entouré de la compétence d'Ecovadis pour piloter sa démarche achats responsables de manière à mettre en place un dispositif dont la neutralité et la pertinence sont reconnues. C'est aussi un dispositif qui assure une parfaite harmonie de l'évaluation de l'ensemble de nos fournisseurs au sein du Groupe, pour un montant d'investissement indolore pour nos fournisseurs. Par ailleurs, les fournisseurs restent propriétaires de leur évaluation et peuvent ainsi l'utiliser à leur guise auprès d'autres clients.

Un premier objectif annoncé en 20/21 était d'atteindre l'évaluation RSE de 60 % des achats (en valeur d'achat) du Groupe d'ici 2025. Ce dispositif s'adresse à tous les fournisseurs significatifs et n'intègre pas les agriculteurs auprès desquels nous achetons en direct.

La mise en place du pilotage de ces évaluations a commencé. Toutes les Divisions du Groupe sont concernées. A date, 80 % des fournisseurs dont nous avons estimé l'évaluation prioritaire ont été évalués ou sont en fin d'évaluation par les équipes d'analystes d'ECOVADIS.

Notre Division INGREDIENTS va plus loin que l'exigence Groupe et demande une évaluation de 100 % de ses partenaires, dès qu'un seuil de montant d'achat significatif avec ces fournisseurs est atteint. Sa démarche constitue un pilote pour le Groupe.

Dans un souci de cohérence vis-à-vis de ses fournisseurs, le Groupe SOUFFLET soumet ses propres Divisions et sa Holding à une évaluation Ecovadis annuelle. Les Divisions se fixent un objectif de progrès chaque année jusqu'à l'atteinte du Niveau Gold. En 2020-21, les Divisions Malterie, Meunerie, BVP, Riz et Légumes Secs, Agriculture, Négoce et Biotechnologies ont une évaluation récente à partager avec leurs clients. Notre objectif est l'atteinte du niveau Or pour tous nos métiers.





3.3. POUR SATISFAIRE LES CLIENTS ET CONSOMMATEURS : GARANTIR DES PRODUITS DE HAUTE QUALITÉ SANITAIRE, NUTRITIONNELLE ET ÉTHIQUE GRÂCE À DES FILIÈRES FIABLES ET TRACÉES

3.3.1. QUALITÉ SANITAIRE DES PRODUITS

La qualité sanitaire a toujours été un impératif au sein du Groupe SOUFFLET : chaque Division bénéficie de la compétence d'une équipe QSE experte, emmenée par une Direction Qualité rattachée à la Direction Générale. Une Direction QSE Groupe assure l'harmonisation des démarches, le partage d'expérience et la capitalisation des compétences.

Les démarches HACCP et les certifications en place sont les garantes de cette rigueur au quotidien.

Depuis près de 25 ans, **nous pratiquons des audits HPS (Hygiène Propreté Sécurité) en interne** via le Service Audit et Conformité. Ces audits sont réalisés sur tous les sites une fois par an et les plans d'action sont suivis. Des objectifs de résultats sont fixés pour chacune des Divisions et pilotés par la Holding.

Dans le cadre des filières durables, une multitude de **cahiers de charges filières sont maîtrisés et respectés** ; chacun est audité par un organisme tiers indépendant.

Une partie de nos matières premières (en particulier les co-produits) pouvant être également destinées à l'alimentation animale, nos sites sont certifiés GMP +

Nous avons une pratique maîtrisée et largement déployée de nombreuses certifications, dont les suivantes :

Thèmes	Certification	Divisions l'ayant déployée
Process Qualité / Hygiène	ISO 9001	Malteries Soufflet, Soufflet Ingrédients, CRIS
Métiers de stockage du grain	CSA GTP	Soufflet Agriculture, Soufflet Négoce
Maîtrise des risques Qualité Hygiène Food Safety	IFS / BRC	Moulins Soufflet, Soufflet Alimentaire, Soufflet Ingrédients, Neuhauser
Santé et Sécurité au travail	ISO 45 001	Malteries Soufflet
Energie	ISO 5001	Toutes les Divisions du Groupe SOUFFLET
Environnement	ISO 14 001	Malteries Soufflet, Moulins Soufflet
Alimentation animale	GMP+ Feed Safety	Soufflet Négoce, Soufflet Agriculture, Soufflet Alimentaire, Malteries Soufflet, Moulins Soufflet
Bio Production / Distribution	AB	Soufflet Agriculture, Malteries Soufflet, Moulins Soufflet, Soufflet Alimentaire, Soufflet Ingrédients
Food Safety System	FSSC 22 000	Soufflet Ingrédients
RSE	ECOVADIS SMETA	Toutes les Divisions du Groupe SOUFFLET Malteries Soufflet, Moulins Soufflet, Soufflet Alimentaire, Soufflet Ingrédients



3.3.2. QUALITÉ NUTRITIONNELLE

L'amélioration des produits est une préoccupation constante des Divisions du Groupe SOUFFLET, et les axes de travail sont nombreux.

3.3.2.1. Aller vers la garantie zéro résidus de pesticides, répondre aux enjeux de la qualité nutritionnelle, et se questionner sur le lien sol-densité nutritionnelle

En amont, **SOUFFLET AGRICULTURE** développe ses capacités de stockage de céréales sans traitement après récolte ; en parallèle, la Division travaille aussi à la mise en place d'une **garantie d'absence de résidu sur sa filière premium Excellence**. Cette garantie, dont la maîtrise est complexe, est encore à l'étude. Pour qu'elle puisse exister, elle devra pouvoir faire l'objet d'une valorisation économique adaptée. Elle nécessite, en effet, un investissement important, notamment lié à des analyses de contrôle systématiques à mettre en œuvre pour maitriser parfaitement la problématique des contaminations croisées, qui peuvent survenir sur toute la supply chain.

En matière de nutrition, NEUHAUSER a pris l'engagement de réduire significativement la quantité de sel de l'ensemble de ses recettes de pain afin de répondre à la demande du Programme National Nutrition Santé et d'être partenaire de l'engagement pris par le secteur. Soit un engagement à diminuer progressivement les teneurs en sel dans les différentes catégories de pain en respectant des seuils maximaux, correspondant à une réduction d'environ 10 % des teneurs en sel en 4 ans.

➤ Pour en savoir plus: https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf
https://solidarites.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf

Le Groupe SOUFFLET est aussi en veille sur les sujets de recherche qui mettent en relation qualité des sols et amélioration de la densité nutritionnelle naturelle des matières premières d'origine agricole. Nos échanges avec Bleu Blanc Cœur, et d'autres auteurs de thèses, en sont témoins. Par ailleurs, Bleu blanc Cœur, label de valorisation de la qualité nutritionnelle des produits reconnu par toute la filière Agrifood jusqu'aux consommateurs, apparaît sur une sélection de produits de l'offre des restaurants **POMME DE PAIN**. POMME DE PAIN est d'ailleurs la première enseigne de restauration rapide à adhérer à Bleu-Blanc-Cœur.

➤ Pour en savoir plus : https://twitter.com/bleublanccoeur/status/1231256647361847296?lang=ca

3.3.2.2. Répondre aux attentes des consommateurs en matière de composition et de simplification des recettes

Les thématiques Clean Label et Nutrition restent centrales dans le développement et la rénovation des recettes de nos produits en boulangerie.

Nous poursuivons cette année notre démarche d'amélioration continue des produits, tant sur le plan nutritionnel que sur le plan de la suppression des additifs, afin de répondre pleinement aux attentes des consommateurs.

Pour illustration, le nombre d'heures passées par nos équipes R&D sur ces thématiques Clean Label et Nutrition se maintient à un haut niveau, comparable à l'an passé (+ de 2 000 heures par an).

• La division Ingrédients est particulièrement reconnue dans le développement d'améliorants Clean Label pour des applications variées (brioches, viennoiseries, pains, beignets, pâtisserie) pour le marché français, mais aussi international. Nos experts accompagnent les boulangers et industriels de la panification dans la recherche de nouveaux ingrédients et la reformulation de leurs recettes afin de supprimer au maximum les additifs (arômes artificiels, épaississants,



stabilisants ou émulsifiants) tout en préservant les qualités organoleptiques des produits. AIT INGREDIENTS met également son expertise en matière de reformulation au service de ses clients afin d'améliorer le profil nutritionnel de leurs produits, notamment en encourageant le recours aux ingrédients céréaliers riches de fibres ou en apportant des solutions de substitution aux œufs.

- La division Meunerie développe sa gamme Clean Label pour pains spéciaux, qui représente désormais 58 % des volumes de la marque Mélior (vs 50 % l'an passé). Cette année, MOULINS SOUFFLET a proposé une nouvelle gamme d'améliorants Clean Label destinés aux artisans boulangers, et se consacre aussi au développement de recettes de pains naturellement nutritifs et gourmands, à l'image du pain saisonnier riche en fruits et graines.
- La division BVP NEUHAUSER poursuit sa démarche Clean Label en 2022 avec des révisions de recette de produits visant à supprimer des additifs, notamment en viennoiseries, brioches et beignets.

Sur la filière Blé, 155 projets R&D ont été consacrés aux thématiques Clean Label et Nutrition ces 3 dernières années.

3.3.3. ACCOMPAGNER L'ATTENTE SOCIÉTALE EN MATIÈRE DE CONSOMMATION DE PROTÉINES VÉGÉTALES EN ALIMENTATION HUMAINE ET ANIMALE

SOUFFLET ALIMENTAIRE, devenue VIVIEN PAILLE, est depuis juin 2022 une entreprise du Groupe AVRIL, qui en assurera les ambitions et les engagements. Notre propos est ici de mettre en avant la conduite des engagements de SOUFFLET ALIMENTAIRE au sein du Groupe SOUFFLET tout au long de l'année 21-22.

Les consommateurs montrent un intérêt croissant pour les protéines végétales. Le Groupe SOUFFLET, via ses Divisions SOUFFLET ALIMENTAIRE et SOUFFLET AGRICULTURE, est apte à satisfaire cet intérêt et même à contribuer à renforcer son développement. Si la lentille est connue pour sa richesse en protéine, il est un peu moins connu qu'elle renferme aussi de nombreuses vitamines, des acides aminés, oligo-éléments et minéraux. En raison des multiples vertus des légumineuses, elle présente aussi l'immense qualité d'être à un prix d'achat très abordable pour tous les consommateurs, la rendant encore plus populaire. Enfin, elle a un fort potentiel d'intérêt agronomique, en contribuant à la fertilité naturelle des sols, à l'allongement des rotations de cultures et conduit à l'amélioration de la biodiversité et à l'augmentation du potentiel de captation de carbone dans les sols. Ces vertus sont partagées par l'ensemble des légumineuses commercialisées par SOUFFLET ALIMENTAIRE.

Fin 2019, SOUFFLET ALIMENTAIRE a lancé sa nouvelle marque, VP INGREDIENTS, et sa nouvelle gamme de farines enrichies en protéines végétales made in France. Les farines sont issues de matières premières produites exclusivement localement pour assurer la qualité, la durabilité, la proximité et pour valoriser ainsi la production française.

3.3.3.1. Depuis 2019, un programme de recherche est engagé en partenariat avec l'INRA. Il doit durer jusqu'en 2023.

Il s'agit d'identifier les meilleures techniques culturales alternatives de lutte contre les bruches (insectes ravageurs) de la lentille et de la féverole. En aval, l'objet des recherches sera de mieux comprendre les mécanismes de formation des arrière-goûts végétaux et de l'amertume des produits à base de farines riches en protéines végétales, afin de proposer de nouveaux produits et ingrédients. Le lancement de ce programme de recherche, d'une durée de 4 ans, s'inscrit dans la stratégie de SOUFFLET de développer ses expertises dans le domaine des protéines végétales. Il s'inscrit également dans un axe fort d'innovation pour l'INRA.

➤ Pour en savoir plus : https://www.SOUFFLET.com/fr/SOUFFLET-et-l-inra-lancent-un-programme-de-recherche-sur-les-proteines-vegetales-0



Le Groupe SOUFFLET construit depuis plus de 15 ans une filière de production de lentilles vertes. Du champ au consommateur, le Groupe accompagne l'essor de la lentille française, de la fourniture des semences à la collecte, au stockage, à la transformation et la commercialisation des graines, en passant par l'accompagnement technique et commercial des agriculteurs. La lentille verte est commercialisée ensuite sous forme de graines, de recettes végétales prêtes à consommer, de farine. Elle peut aussi être intégrée dans différentes recettes, en tant qu'ingrédient sain et durable (pâtes, snack, etc.).

SOUFFLET ALIMENTAIRE travaille encore en 21/22 avec environ 420 agriculteurs français. En 10 ans, les productions « origine France » de la marque ont été multipliées par 4, au détriment des importations en provenance du Canada. Avec sa marque VIVIEN PAILLE, SOUFFLET ALIMENTAIRE développe une gamme de légumineuses 100 % made in France. Toutes qualités confondues, les ventes de lentilles de SOUFFLET ALIMENTAIRE ont par ailleurs progressé de presque 20 % ces deux dernières années.

3.3.3.2. SOUFFLET ALIMENTAIRE s'inscrit dans la démarche de filières durables « SEMONS DU SENS » en développant les lentilles origine France

SOUFFLET ALIMENTAIRE s'inscrit dans cette démarche par son engagement de longue date dans le développement et la valorisation des filières Origine France, des filières Bio et des filières labellisées AOP et IGP, comme les lentilles du Puy, du Berry ou le riz de Camargue. Ces filières valorisent près de **35 000 T de riz et légumes secs** et leur pérennité est rendue possible grâce à **420 agriculteurs partenaires.**

SOUFFLET ALIMENTAIRE agit également pour la transition alimentaire par la mise à disposition à la restauration collective, dès la récolte 2021, de lentilles vertes de France reconnues niveau 2 de la Certification Environnementale. SOUFFLET ALIMENTAIRE répond ainsi à la demande croissante de ses clients, en s'appuyant notamment sur l'expertise de SOUFFLET AGRICULTURE en matière d'agronomie, de traçabilité et d'approvisionnement. Cette offre répond aux critères de la loi EGALIM et sera conditionnée dans un emballage 100 % recyclable.

Dans un marché en pleine croissance, le développement et la structuration des filières protéines végétales est devenu un enjeu national stratégique, comme en témoigne le Plan protéines végétales, mesure phare du Plan de Relance du Gouvernement, doté de 100 M€. Face à la demande importante des consommateurs et fort de son expertise dans les légumineuses et sa maîtrise complète des filières, du champ au consommateur, le Groupe SOUFFLET investit pour développer son offre protéines végétales.

Dès 2008, le Groupe a investi 15 M€ pour développer les lentilles prêtes à consommer. En 2016-2017, un programme d'investissement, comprenant notamment une extension de l'atelier dédié au segment des lentilles prêtes à consommer, est mis en place.

En 2019, SOUFFLET ALIMENTAIRE lance sa marque VP INGREDIENTS. La marque se positionne sur tous les segments de l'alimentation (petit déjeuner, snacking, soupes, sauces, tartes, etc.) qui constituent autant de domaines d'application pour les produits que de perspectives d'innovation. Cette gamme complète répond aux tendances alimentaires et aux applications stratégiques de tous les industriels de l'agroalimentaire. Les farines sont issues de matières premières produites exclusivement localement pour assurer la qualité, la durabilité, la proximité, et pour valoriser ainsi la production française. Les farines sont élaborées à partir d'extraction mécanique (sans utilisation d'eau ni de solvant), selon un procédé industriel respectueux de l'environnement.



SOUFFLET ALIMENTAIRE offre aussi au marché sa sauce Veggie Bolo, une « bolognaise » 100 % végétale à base de tomates et de protéines de pois. Son nutriscore B est un atout supplémentaire. Fiche technique de la sauce Veggie Bolo VIVIEN PAILLE : https://storage.googleapis.com/cercle-vert.appspot.com/documents/01 027265/01 027265 20201219.pdf

> Pour en savoir plus: https://www.SOUFFLET.com/fr/SOUFFLET-alimentaire-l-expertise-au-service-des-filieres-proteines-vegetales-0

Valoriser les protéines végétales auprès des consommateurs et la diversité alimentaire d'une cuisine simple faite maison, c'est aussi une mission à laquelle la marque VIVIEN PAILLE (SOUFFLET ALIMENTAIRE) répond plusieurs fois par semaine en diffusant sur sa page Facebook d'innombrables idées de recettes aussi saines que simples à réaliser et attirantes pour les amateurs de plaisirs culinaires.

➤ Pour découvrir cette action : https://www.facebook.com/vivienpailleofficiel/

3.3.3.3. POMME DE PAIN et son offre veggie aux protéines de pois

L'offre de POMME DE PAIN tient compte de cette attente depuis 2020 : en proposant un émincé végétal à l'italienne à base de pois, concentré de tomates, vinaigre balsamique et basilic. Cette recette, qui remplace la galette de soja et blé, se trouve également dans le Veggie, un sandwich 100 % végétarien composé de piperade, de salade et de l'émincé végétal. Celui-ci sera disponible en alternative à la viande, sur deux recettes phares de POMME DE PAIN : le Grilladin et le Burger.

> Pour en savoir plus: https://www.SOUFFLET.com/fr/pomme-de-pain-repond-aux-nouvelles-attentes-des-consommateurs

3.3.4. QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS FINIS : ANALYSE DU CYCLE DE VIE DES PRODUITS

En 2020 et 2021, MALTERIES SOUFFLET a réalisé les Analyses de Cycle de Vie (ACV) de 100 % des malts qu'elle produit, dans toutes les malteries de la Division (France et international). Les conclusions de ces analyses sont au cœur d'une stratégie de valorisation de malts durables.

Le Pôle Bakery (collaboration MOULINS SOUFFLET et NEUHAUSER) a livré en septembre 2021, les ACV des farines issues des filières durables Responsable, Excellence, et BIO, ainsi que l'ACV de la farine conventionnelle (pour avoir un témoin de comparaison). NEUHAUSER contribue également à ce travail afin de mesurer l'empreinte environnementale des baguettes issues de ses approvisionnements en filières durables.

SOUFFLET ALIMENTAIRE s'est également engagée, au printemps 2021, dans une démarche de mesure des ACV de plusieurs riz et légumes secs de son offre.

Nos différentes expériences ont toutefois permis de mettre en évidence les limites d'usage des ACV en lien aux données de la base de données Agribalyse pour notre secteur.

Ces différents pilotes sont la première étape d'une nouvelle manière d'appréhender l'évaluation des produits, qui sont inscrits dans nos activités de production industrielles. Nous souhaitons progresser dans la maîtrise de leurs caractéristiques extra-financière, dans tous nos métiers.



3.3.5. TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE DE L'INFORMATION : BLOCKCHAIN ET AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL DES PRODUITS

3.3.5.1. Nous maîtrisons la traçabilité de nos filières durables via la Blockchain

Dans le cadre de sa stratégie de renforcement des filières et dans l'objectif de valoriser les productions agricoles de France, le Groupe SOUFFLET a développé en 20/21 sa plateforme de traçabilité avec CONNECTING FOOD, start-up française de la Foodtech. De l'amont à l'aval des filières, cette plateforme valorise, en toute transparence, les étapes du parcours de la matière première au produit élaboré.

Après avoir modélisé l'ensemble de ses capacités de collecte, SOUFFLET valorise l'origine France de ses matières premières via un certificat Blockchain depuis l'ensemble de ses silos français. CONNECTING FOOD peut ainsi tracer les produits grâce à un audit en continu, qui délivre un certificat de conformité lot par lot. La solution proposée par SOUFFLET permet de répondre aux demandes de tout client, quelle que soit sa filière (blé, orge, riz et légumineuses).

Depuis la première application Blockchain lancée en février 2020 pour le Véritable Petit Beurre de LU, SOUFFLET a déployé en 2021, puis 2022, la Blockchain à d'autres produits, dont les sachets de la gamme « Farines du Terroir ». Son QR code permet d'informer le consommateur sur l'origine de production des blés, le lieu de conservation des blés et la date et le lieu de fabrication de la farine. Puis l'offre Transparency a notamment été lancée par MALTERIES SOUFFLET avec un nouveau partenaire, CrysalChain, autre startup française spécialisée dans la blockchain, pour rendre accessibles aux brasseurs l'histoire et la traçabilité des bières via l'innovante technologie Blockchain.

L'objectif d'atteindre fin 2021 le déploiement de 6 applications Blockchain sur les filières blé et orge a été dépassé.

3.3.5.2. Soucieux de transparence vis-à-vis du consommateur, le Groupe SOUFFLET teste les propositions d'affichage environnemental pertinents.

Après avoir largement contribué au dispositif La note globale entre 2018 et 2021, les fondateurs (dont le Groupe SOUFFLET) et adhérents n'ont pas donné suite à cette méthodologie ambitieuse et complexe dont les différents tests ne se sont pas montrés concluants au terme de 3 ans de travail.

Toutefois, restant convaincus de l'importance de proposer rapidement un affichage environnemental des produits, le Groupe SOUFFLET s'est engagé à tester la méthode d'évaluation Planet Score, conçu par des scientifiques et experts soucieux de l'intérêt général, et soutenu par un large collectif de la société civile. Le Planet-score® est une méthodologie indépendante et transparente, destinée à l'étiquetage environnemental des aliments. Elle mobilise les bases de données d'État (Agribalyse ADEME), et les complète avec des indicateurs complémentaires pour refléter tous les enjeux environnementaux et le bien-être animal. A travers un système de notation scientifique rigoureux, fiable, opérable pour les acteurs de l'industrie agroalimentaire et juste pour guider les consommateurs dans les choix pertinents, Planet Score nous donne l'occasion d'une nouvelle expérimentation méthodologique pour une trentaine de références de MOULINS SOUFFLET, NEUHAUSER et SOUFFLET ALIMENTAIRE (VIVIEN PAILLE).

➤ Pour en savoir plus : https://www.planet-score.org/



3.3.6 BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le bien-être animal n'est pas un axe critique dans nos activités, mais c'est un sujet qui nous concerne :

- pour répondre aux attentes des clients de notre enseigne de restaurants POMME DE PAIN ;
- compte tenu de l'emploi d'ovoproduits comme ingrédients dans les Divisions NEUHAUSER et SOUFFLET ALIMENTAIRE ;
- compte tenu de la commercialisation d'aliments pour les animaux de ferme par SOUFFLET AGRICULTURE.

Ainsi, la viande de volaille que nous utilisons dans nos restaurants POMME DE PAIN sera garantie Origine France et issue d'élevages **signataires du European Chicken Commitment** au plus tard en 2026. Cette charte garantit des conditions d'élevage satisfaisantes pour le bien-être des volailles d'élevage.

De même, les œufs et ovoproduits approvisionnés pour nos différents métiers seront garantis « issus d'élevage alternatifs à la cage » au plus tard en 2025.

Par ailleurs, dans le cadre de son activité de formulation d'aliments pour les animaux, le Groupe SOUFFLET n'emploie que des matières premières de qualité ayant fait l'objet de tous les contrôles nécessaires à assurer leur qualité et leur effet positif sur le métabolisme des animaux. Notre activité alimentation animale suit le Guide des Bonnes Pratiques du Snia-Syncopac (il suit les principes de l'HACCP, ISO 9001 et ISO 22000) pour la majorité de nos clients. Pour certains autres, nous suivons des cahiers des charges qui leur sont propres. Les usines sont certifiées GMP+ (https://www.gmpplus.org/media/hshn3oon/gmp-d5-1-fr-20170701.pdf) pour garantir une qualité maximum des co-produits.

L'enregistrement de nos certifications est disponible ici : https://portal.gmpplus.org/en-US/cdb/certified-companies







3.4. POUR NOS COLLABORATEURS : ASSURER EN PRIORITÉ LEUR SÉCURITÉ, LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS COMPÉTENCES ET LA VALORISATION DES MÉTIERS

3.4.1. ACCORDS COLLECTIFS CONDUITS DANS L'ENTREPRISE

Le Groupe est très soucieux d'entretenir un bon climat social au sein des différentes entités le composant et favorise le dialogue social avec l'ensemble des partenaires sociaux, quelle que soit la thématique à traiter.

20 accords collectifs ont été signés au cours de l'année de référence. Les accords ont principalement concerné des sujets d'égalité Femme-Homme, de télétravail et des mesures salariales.

Par ailleurs, avec le rachat du groupe Soufflet par le groupe Invivo en décembre 2021, les représentants du personnel du groupe Soufflet ont été conviés à la table des négociations au niveau du groupe InVivo et une réflexion sera menée au cours du prochain exercice pour déployer les accords de groupe InVivo au périmètre Soufflet.

3.4.2. ASSURER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'ABSENCE DE DISCRIMINATIONS

Le Groupe Soufflet est pleinement engagé pour le respect d'une mixité de ses effectifs. L'ensemble des sociétés du Groupe, à l'exception d'une d'entre elles, affichent un index d'égalité homme/femme égal ou supérieur au niveau de 80. La surveillance d'une logique d'égalité est en place, tant sur le plan des rémunérations que sur celui des formations accordées.

Pour entretenir la sensibilité de tous et lutter contre toutes les formes de discrimination, les modules de e-learning relatifs aux agissements sexistes et au harcèlement moral et sexuel dans l'entreprise ont été rendus obligatoires dans le cadre du parcours d'intégration mis en place il y a un an pour la population cadre.

3.4.3. OSER ENSEMBLE : LE PROGRAMME D'INTÉGRATION DU GROUPE INVIVO AU SERVICE DE LA STRATÉGIE

Soucieux de la bonne intégration des équipes du groupe Soufflet, le groupe InVivo a déployé un programme d'intégration intitulé « Oser Ensemble ». Avec ce programme, l'intégration des équipes est pensée de manière progressive, collaborative et constructive pour combiner le meilleur des deux groupes et continuer d'apporter aux coopératives et aux agriculteurs partenaires le meilleur service possible, dans le respect de leurs diversités et de leurs attentes.

Ce programme s'articule autour de trois piliers :

- We Care : placer l'humain au cœur d'un projet collaboratif, encourager les initiatives et favoriser la découverte de l'autre.
- We Share : partager nos savoir-faire et nos connaissances pour faire émerger un leader européen du secteur.
- We Dare : oser créer ensemble un leader européen qui accélère la transition agricole et alimentaire.



Dans le cadre de ce programme, les équipes de Direction du groupe InVivo et du groupe Soufflet ont pu aller à la rencontre des collaborateurs :

- sur site à Nogent sur Seine lors de réunions de kick-off meeting aux mois de décembre 2021 et janvier 2022,
- lors d'une réunion de rencontre des collaborateurs pour échanger sur la stratégie du groupe le 29 mars 2022,
- sur site à Foschviller le 18 mai 2022 pour échanger sur l'avenir de l'usine,
- à Paris dans le cadre du lancement du programme de co-construction du nouveau projet stratégique du groupe 2030 by InVivo le 15 juin 2022. Cet évènement a permis de lancer une plateforme de contribution au projet 230 by InVivo sur laquelle les collaborateurs ont été invités à venir déposer leurs idées. Au total, ce sont plus de 1100 idées qui ont été recueillies et qui ont ensuite fait l'objet de 12 000 votes pour élire les meilleures d'entre elles.

Ces rendez-vous se poursuivront au cours de l'exercice 2022/2023.

En parallèle, les équipes de direction de chaque métier ont présenté chaque semaine durant les mois de juin et juillet leurs activités à l'ensemble des collaborateurs du groupe dans le cadre de sessions intitulées « 1week1topic ». 12 sessions ont eues lieu et sont disponibles à chacun en replay sur une chaine dédiée Stream.

3.4.4. BIEN ACCUEILLIR, BIEN IDENTIFIER LES BESOINS MÉTIERS, BIEN FORMER, BIEN RÉMUNÉRER : LES BASES DE LA FIDÉLITÉ ET DE LA STABILITÉ

La Direction des ressources humaines du Groupe Soufflet a poursuivi le déploiement des plans d'action engagés au cours du précédent exercice, sur la base de quatre axes.

Axe 1- Améliorer le taux de succès des recrutements à 3 ans

Afin de réussir le recrutement et l'intégration des nouveaux collaborateurs cadres, le Groupe a mis en place un outil pour les managers et les nouveaux arrivants. Structuré comme un parcours d'accompagnement, il permet de mieux gérer les quatre temps forts de l'intégration : avant l'arrivée du collaborateur, à son arrivée, avant la fin de la période d'essai et tout au long de la première année.

Des outils spécifiques (e-learning, courriers-types, mails-types, guides, webinar...) ont été proposés aux managers pour les aider dans la compréhension, le déroulé et la mise en œuvre du processus.

Ce process a fait l'objet d'une évaluation, tant sur sa mise en place que sur son contenu après un an d'application. Cette évaluation a permis de corriger certaines difficultés d'application, mais aussi de renforcer certaines thématiques. Par ailleurs, afin d'assurer un meilleur suivi et traçabilité, il a été décidé d'utiliser la plateforme digitale de formation en ligne Learning Club Soufflet comme outil pivot de ce parcours d'intégration.

Ce parcours est pour l'instant étendu sur la base du volontariat pour la population non-cadre, mais devrait à terme faire l'objet d'une adaptation et être déployé pour l'ensemble de la population du Groupe.

Axe 2 - Assurer la continuité de service en cas de départ de collaborateurs

Cet objectif ne peut être atteint sans anticipation dans la gestion des compétences. C'est pourquoi le Groupe Soufflet a réalisé la cartographie (mapping) de l'ensemble des métiers du Groupe. Cet outil est destiné à alimenter la réflexion sur les plans d'actions à mettre en place pour que les compétences disponibles assurent la continuité de service.



Axe 3 - Améliorer la compétitivité et l'attractivité de la politique « Rémunération et Avantages Sociaux du Groupe »

En relation avec l'enquête de rémunération réalisée l'année dernière, le Groupe a continué la refonte de sa structure de rémunération et a poursuivi la mise en place progressive d'une rémunération variable adaptée au marché et prenant en compte les contraintes économiques actuelles. Cette politique a continué d'être déployée au sein des Divisions, afin de permettre au Groupe de demeurer attractif sur le marché de l'emploi dans un contexte de crise sanitaire et économique, mais aussi sur un marché du travail en manque de main d'œuvre qualifiée.

Axe 4 - Faire de la formation un outil au service de la stratégie du Groupe

Le nouveau processus mis en place pour élaborer le plan de formation est conçu pour offrir une meilleure vision sur la politique formation et son objectif, avec la définition des axes stratégiques pour chaque Division. Cependant, des efforts restent à réaliser pour mieux calibrer le nombre d'heures à réaliser, afin d'atteindre le taux de réalisation souhaité de 80 %.

Au cours de l'exercice, de nouvelles méthodes pédagogiques de formation ont été lancées, telles le e-learning ou les formations modulaires de 2h - 2h30 par session. Ces outils doivent concourir à optimiser les coûts de formation, dans un contexte économique tendu, tout en renforcement l'accompagnement pédagogique.

Face à la crise du COVID, le Groupe Soufflet a développé les formations en distanciel. Mise en place début 2021, la plateforme digitale Learning Club Soufflet propose désormais des formations en e-learning et des formations en distanciel, sur la base de courts modules de 3 ou 4 fois 2 heures, interactifs et animés par des formateurs en ligne. Le premier module a porté sur la conduite du changement, avant le lancement de formations sur la conduite des entretiens annuels et la gestion de conflits. Le format est très apprécié, parce qu'il permet une meilleure optimisation du temps.

Par ailleurs, ce format permet une meilleure assimilation des notions appréhendées au cours de ces modules et un meilleur équilibre vie professionnelle-vie privée, car il permet d'éviter aux stagiaires des déplacements pouvant parfois être longs et impliquant des nuits à l'hôtel.

Enfin, en période de crise économique, ce format a contribué de manière significative à la réduction des coûts, sans pour autant réduire le volume horaire de formation initialement prévu. Dans le domaine de la formation, où le Groupe a pris une avance significative en termes de digitalisation, l'arrivée d'un nouvel outil « capsule », qui sera en phase test auprès d'une centaine de collaborateurs cette année, devrait permettre de renforcer l'apprentissage de nos collaborateurs.

Le développement de cette politique et de ces outils doit contribuer au développement de la marque employeur auprès des différents publics auxquels le Groupe s'adresse. Elle est confortée par la réalisation de différentes actions de communication :

- la participation à différents salons, afin de permettre aux jeunes de connaître le Groupe Soufflet et ses 750 métiers.
- la refonte du compte LinkedIn Groupe et la création de pages filles par plusieurs Divisions valorisent les métiers et l'univers professionnel de Soufflet.



3.4.5. LA SÉCURITÉ: UNE PRIORITÉ ABSOLUE

L'année 2019/2020 a été marquée par une évolution de la politique sécurité, dont les effets se poursuivent depuis.

La démarche Groupe, assortie d'une politique Sécurité Groupe baptisée « WE DO SAFE », fixe l'objectif de diviser par deux le taux de fréquence d'ici 2025 (soit Taux de Fréquence = 10 en 2025). Une nouvelle gouvernance de la sécurité a été mise en place, avec la création d'un Comité Directeur Sécurité Groupe et des Comités Directeurs Sécurité dans les Divisions.



3.4.5.1. Le programme " WE DO SAFE " repose sur 4 piliers

1) L'engagement des dirigeants

Chaque Division s'engage à mettre en place une **politique sécurité et des objectifs clairs**. Ces objectifs sont intégrés dès 2020 comme critère dans le cadre des entretiens individuels pour tous les niveaux hiérarchiques.

2) Le pilotage renforcé par un Comité Directeur.

Celui-ci est chargé de :

- piloter les indicateurs, de prendre les décisions et de fixer les orientations ;
- **définir le plan d'action** sécurité pour la Division et les sites ;
- réaliser une revue de direction dans le cadre des Comité de Direction.

3) L'appropriation de la démarche

Pour atteindre un bon niveau d'appropriation par tous et mener la transformation, les Coordinateurs Sécurité animent le programme WE DO SAFE.

La formation sécurité est renforcée sous plusieurs aspects :

- le programme d'intégration des nouveaux managers comprend des formations aux standards sécurité du Groupe ;
- des formations sécurité sont déployées pour tous les collaborateurs et les membres des CSST de chaque
 Division :
- un dispositif de management de projet est spécifiquement mis en place pour le bon déroulement des chantiers importants;
- en complément, les services internes travaillent conjointement à la **qualification des entreprises extérieures** qui interviennent régulièrement dans nos installations.

4) L'implication des managers

Le management de la sécurité est conduit dans un **esprit de coopération et de dialogue pour l'amélioration continue** : les managers impliquent leurs équipes dans l'évaluation des risques et le suivi des résultats. Ils disposent de différents outils :

- les Visites Comportementales de Sécurité (VCS), régulièrement tenues, font l'objet d'une formation, d'un suivi qualitatif et quantitatif ;
- les **rituels** dans les usines et les régions (Animations à Intervalles Courts, réunions pied de machines) :
- les événements majeurs (accidents, presqu'accidents, incendie...)
 font l'objet d'un management rigoureux (analyse des causes, dispositifs correctifs, suivi...).

Les membres des Comités de Direction effectuent un point sécurité ou une Visite Comportementale de Sécurité lors de leurs déplacements sur les sites.

WE DO SAFE / Un objectif ambitieux Réduire de 50 % le Taux de Fréquence d'ici 2025

Taux de Fréquence 21/22 14,24 Taux de Fréquence 20/21



3.4.5.2. Une journée sécurité Groupe commune en juin

Au sein du Groupe SOUFFLET, nous pensons que la sécurité est aussi l'affaire de chacun. Ainsi, toutes les entreprises du Groupe organisent leur journée Sécurité le même jour en donnant accès à des ateliers variés et ouverts à l'ensemble des collaborateurs.

En 2022, toutes les entités ont déployé et travaillé la règle d'or n°2, qui vise à favoriser la remontée des informations depuis le terrain. Un atelier spécifique a été animé par l'ensemble des managers avec leurs équipes. En compléments, les sites ont mis en place des ateliers adaptés à leurs problématiques pour faire participer tous les collaborateurs et les rendre acteurs de cette journée : gestes et postures, évacuation incendie, bien-être au travail, risques chimiques, prévention routière, informations sur la prise en charge des handicaps au travail, prévention liée aux



déplacements et aux chutes de plain-pied, nutrition et activités sportives, etc. En 2022, cette journée s'est déroulée le 9 juin avec un taux de participation maximum.

3.4.6. FAIRE LA PROMOTION DU SPORT AUPRÈS DE NOS COLLABORATEURS

Parce qu'il est essentiel d'aider les collaborateurs à entretenir une pratique sportive minimum, le Groupe SOUFFLET a recours à un coach sportif en ligne pour adresser des messages clés. FizYou est une application sport santé déployée par notre entreprise. Pratique et ludique cette application est issue de l'expertise médicale unique du sport de haut niveau, pour bouger plus, améliorer le bien-être physique en entreprise et améliorer la qualité de vie au travail.

Nos équipes peuvent s'inscrire gratuitement et créer leur compte personnel dans l'application FYZYOLL. Elles peuvent

Nos équipes peuvent s'inscrire gratuitement et créer leur compte personnel dans l'application FYZYOU. Elles peuvent entretenir leur santé au quotidien et l'entreprise peut mesurer l'impact de cette action de prévention santé en temps réel.

➤ Pour en savoir plus : https://www.fizyou.fr/





3.5. CONTRIBUER AU DYNAMISME DE NOS TERRITOIRES, ADOPTER UNE ATTITUDE PARTENAIRE, FAIRE PREUVE DE SOI IDARITÉ

3.5.1. ACTEUR DES TERRITOIRES RURAUX

Le Groupe SOUFFLET, implanté dans plus de 200 localisations en France et 450 dans le monde, a toujours été très impliqué dans la vie locale. Les racines de SOUFFLET sont au sein de ces territoires ruraux. Ils sont aussi à l'origine des activités du Groupe.

Sur le territoire français, SOUFFLET, **présent dans trente départements**, accompagne les agriculteurs dans leur évolution et contribue au développement du secteur agricole.

3.5.2. UNE IMPLANTATION DU SIÈGE À NOGENT-SUR-SEINE, DANS L'AUBE

Depuis ses origines, le Groupe est resté attaché à son territoire natif, **Nogent-sur-Seine**, **où il continue d'étendre son siège social** pour y accueillir les nouvelles fonctions et équipes nécessaires à sa croissance. Ainsi, les commerces ruraux de Nogent-Sur-Seine et sa région bénéficient directement de la **présence des 370 salariés du siège**.

Ses 58 sites industriels en France et à l'international participent également à la vie économique locale par l'ensemble des emplois créés directement et indirectement.

3.5.3. ENTRETIEN DU RÉSEAU FERRÉ EN DEHORS DES GRANDS AXES

En France, SOUFFLET contribue au financement de la rénovation et à la maintenance du réseau ferré à hauteur de 2 € par tonne, afin de préserver les lignes capillaires indispensables au maintien de l'activité de collecte dans les territoires ruraux. Ce soutien bénéficie au transport ferroviaire en général dans ces régions, entretenant leur attractivité.

3.5.4. ASSURER LES CULTURES À RISQUE, TOUT EN FAVORISANT L'AGROÉCOLOGIE

Une démarche innovante de soutien à la filière Colza.

Face à la baisse des emblavements de colza observée depuis plusieurs années, SOUFFLET AGRICULTURE a lancé « Colz'Avenir 2022 » pour soutenir cette filière française. Cette offre innovante repose sur le principe suivant :

- SOUFFLET AGRICULTURE partage avec le producteur le risque de retournement du colza en cas de mauvaise levée ou d'aléas en végétation du semis jusqu'à la sortie d'hiver ;
- l'agriculteur s'engage à respecter un cahier des charges de production établi par le service Agronomie Conseils Innovation de SOUFFLET AGRICULTURE sur quatre thématiques: implantation, semences, fertilisation, protection de la culture. Ce cahier des charges encourage les bonnes pratiques agroécologiques.

En cas de retournement, malgré le respect du cahier des charges (confirmé par cartographie satellitaire de la biomasse



des parcelles), SOUFFLET AGRICULTURE prend en charge une partie des montants investis sur le colza. Le montant de la prise en charge varie de 90 à 180 €/ha selon la période de retournement (octobre ou février).

Cette offre, gratuite pour l'agriculteur, a été construite et testée pour la campagne 2020/21 auprès de 400 agriculteurs sur près de 10 000 ha de colza. SOUFFLET AGRICULTURE a généralisé l'offre Colz'Avenir 2022 sur l'ensemble de son territoire d'implantation pour les semis de colza 2021.

Colz'Avenir 2022 a été développé par SOUFFLET AGRICULTURE en partenariat avec BESSE AGRO (Conseil en Assurances). Cette nouvelle offre a été présentée en mai et juin 2021 aux 1 500 agriculteurs présents sur les 17 plateformes techniques mises en place par SOUFFLET AGRICULTURE. Pour la campagne 21/22, 30 000 ha ont été contractualisés, soit 3 fois plus que la première année. L'ambition de signer 1 000 contrats pour assurer le maintien de 25 000 ha de colza cultivés est donc largement dépassée.

3.5.5. CONTRIBUER AU MAINTIEN DES MÉTIERS AGRICOLES

En vingt ans, le nombre de vocations agricoles a chuté de 35 %. Le phénomène est nettement plus important chez les moins de quarante ans. Dans ce contexte, SOUFFLET contribue au développement d'une agriculture forte et rémunérée à sa juste valeur, et apporte un soutien économique aux cultures plus lourdement exposées aux aléas climatiques.

Notre action vise aussi à **faciliter l'installation des jeunes agriculteurs**, de manière à contribuer au maintien de cette activité durablement.

SOUFFLET AGRICULTURE propose aux jeunes agriculteurs qui s'installent un **accompagnement personnalisé sur 3 ans**, pour répondre à leurs besoins spécifiques. Cette offre comprend un dispositif d'accompagnement financier (solutions aux problèmes de trésorerie inhérents à une installation, remise ou gratuité sur certains services et prestations) ainsi qu'un appui technique (accès facilité à l'information technique, aux flashs d'information et aux plateformes d'expérimentation).

Ainsi, à fin d'exercice 21-22, ce sont plus de 730 jeunes agriculteurs, en cumul depuis 2016-2017, qui ont reçu l'aide de SOUFFLET AGRICULTURE et 275 d'entre eux sont actuellement soutenus par le dispositif d'accompagnement.

3.5.6. MISE EN PLACE D'UNE CRÈCHE INTER-ENTREPRISE

Un accord de partenariat pour la mise en place d'une crèche à Nogent-sur-Seine a été signé. Ce projet est porté par l'Union Patronale de Romilly et Nogent (UPREN), dont SOUFFLET est un membre fondateur. Le contrat prévoit la création d'une structure d'accueil inter-entreprise privée de 40 places. L'ouverture est prévue début 2023. Le Groupe SOUFFLET, conscient du manque de places de crèche pour les parents actifs de jeunes enfants du secteur, s'engage donc par une participation financière avec des réservation de places. Le projet d'ouverture d'une nouvelle structure à l'usage exclusif des familles de salariés répond à deux enjeux : proposer une nouvelle structure en complément de la crèche publique de Nogent (désormais saturée) pour, in fine, conforter le dynamisme de l'emploi dans l'Aube. Cette nouvelle crèche offrira de plus un accueil régulier et un accueil d'urgence. Le cahier des charges de l'appel d'offres est élaboré par l'UPREN, tandis que la gestion de cette structure d'accueil sera déléguée à une entreprise spécialisée. Cette dernière assurera l'encadrement et la gestion du personnel, titulaire des diplômes et qualifications requis et indispensables pour travailler dans ce type de structure. L'effectif sera fixé en fonction du nombre d'enfants susceptibles d'être accueillis



simultanément. La crèche fera appel à des professionnels extérieurs en qualité de salarié à temps partiel pour assurer un suivi médical et paramédical de la structure d'accueil.

Aux pages suivantes :

TABLEAUX DE SYNTHESE DE LA DPEF - GROUPE SOUFFLET 2021-2022



TABLEAUX DE SYNTHÈSE DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE GROUPE SOUFFLET 2021-2022

Pour une bonne lecture de ce qui suit : chaque indicateur porte une référence N° Lettre + chiffre (ex : N°E1 pour Environnement) pour permettre aux auditeurs KPMG un repérage plus facile vers le tableau matriciel reliant nos données sources à chaque indicateur. Cette référence n'est utile qu'à ce public.

Le tableau reprend la structure du texte en conservant le même plan thématique.

NOS ENGAGEMENTS POUR LES ECOSYSTEMES ET LE CLIMAT

réduire les impacts environnementaux liés à nos activités par des pratiques agricoles et industrielles sobres



Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable









Nom de l'indicateur / Unité et N°	Objectif et Périmètre de l'indicateur	2019/2020	2020/2021	2021/2022	Evol % N/N-1 / et/ou commentaires /
Tonnage de produits	Périmètre France	10 724 360	8 456 213*	9 307 260	La hausse du tonnage global (+7,93 %)
expédiés (T) N° TO	Périmètre International France incluse	13 734 880	11 509 363*	12 421 908	est essentiellement une conséquence de la bonne récolte sur cette campagne. En France notamment. Pour MALTERIES SOUFFLET, la croissance est le fait d'une reprise d'activité post Covid et l'ouverture de la Malterie en Ethiopie
Emissions de CO2 bilan carbone scope 1 et 2 (TeqCO2) N° E1	Objectif: réduction - 5% entre 2020 et 2025 Périmètre International	380 097	347 158	343 088	Les émissions CO2 scope 1 et 2 du Groupe sont en recul de 1,2 % vs N-1 mais de presque 11 % sur 2 ans. Ce résultat traduit les efforts de pilotage réalisés et l'effet des investissements de MALTERIES SOUFFLET pour réduire sa consommation globale d'énergie et la verdir. On relève - 5 % d'émission de CO2 par tonne expédiée entre cette année et la précédente.
Emissions de CO2 pour le poste 2 du bilan car- bone Scope 1 (consom- mation de carburant) (en Tonnes CO2eq.) N° E2	Objectif: Réduction - 15% des émissions de GES liées au Transport entre 2017 et 2025 Périmètre International	17 031	13 806	11 290	Les émissions de CO2 liées à la consommation de carburant ont baissé de 33,7 % pour des raisons essentiellement liées aux changements d'organisation du travail et notamment à la généralisation du télétravail et des visio- conférences.
Part des émissions évitées grâce à la production d'énergie renouvelable (en Tonnes CO2eq.) N°E3	Périmètre International	18 210	15 201	16 657	Ces tonnes de CO2 évitées correspondent à l'emploi de chaudières biomasse, méthaniseurs, chaleur fatale ENR. Nous avons été en recul de 3 000 TCO2eq entre 19-20 et 20 -21 du fait de la réduction d'activité de Malteries Soufflet, dont certains équipements ont été arrêtés sur une période de temps significative. La production d'ENR sur total thermique Groupe offre un potentiel de 9 % des besoins
Part des émissions évitées grâce à la cogénération (en Tonnes CO2eq) N° E3'	Périmètre International	24 294	24 337	24 180	La cogénération concerne exclusivement les malteries. Le volume d'émissions évitées par ces installations est l'objet d'une réduction globale non significative de 0,1 %, ce qui correspond à un état stable.



Nom de l'indicateur / Unité et N°	Objectif et Périmètre de l'indicateur	2019/2020	2020/2021	2021/2022	Evol % N/N-1 / et/ou commentaires /
Répartition des ton- nages globaux affrétés par Groupe SOUFFLET par mode de transport (kT) N° E4	Périmètre France	NC	Fer: 637 Fleuve: 1 063 Route: 6 255 Total: 8 005	Fer: 682 Fleuve: 1 416 Route: 7 500 Total: 9 598	En France et entre 20/21 et 21/22 la répartition des tonnages au sein des 3 modes de transport est très stable : 77% par la route, 14 à 15% par voie fluviale et 8 à 9% par train.
Gérer durablement la ressource en eau Eau totale consommée (m³) N° E5	Objectif Groupe : -20 % (entre 2017 et 2030) Objectif MALTERIES SOUFFLET : -30 %	9 706 074	9 457 890	9 585 139	La quantité totale d'eau consommée sur l'exercice a légèrement augmenté (+1,3 %) mais reste en recul vs N-2 (-1,3 %) ; cela traduit, d'une part, un retour de l'activité à la normale (sauf cas de la malterie en Ukraine fermée en mars 22) et,
Eau consommée par tonne de malt expédiée (m³/T) N° E5'	(entre 2017 et 2030) Périmètre International	4,61 m3/T	4,13 m3/T	3,94 m3/T	d'autre part, la mise en production de la malterie d'Ethiopie. Par contre, on doit noter la baisse de consommation à la tonne produite qui continue de s'opérer (- 4,6 % sur l'année). Ainsi, la réduction de consommation par tonne produite atteint 14,5 % vs N-2
Tonnage de blé expédié sans traitement du grain après récolte par SOUFFLET AGRICULTURE. (T) N° E6	Objectif de croissance des volumes et capaci- tés de stockage Périmètre France - SOUFFLET AGRICULTURE	73 014	93 076	137 325	+ 47, 5 % vs N-1 Cette très forte augmentation est un effet de l'engagement de SOUFFLET en faveur des productions sans Insecticide de stockage et de fait l'augmentation des volumes contractualisés.
Tonnage de légumineuses collectées par SOUFFLET AGRICULTURE (T) N° E7	Objectif : soutenir et accompagner la production de légumineuses	62 642	32 207	62 426	En augmentation par rapport à la récolte 2020, même si les rendements ont été globalement décevants pour toutes les catégories de protéagineux (pois, féveroles, lentilles). Avons ajouté le soja par rapport à N-1.
Participer à l'enlèvement des déchets agricoles via la filière ADIVALOR (Tonnes) N° E8	Objectif Groupe : assurer deux campagnes d'enlèvement par an au printemps et à l'automne Périmètre France - SOUFFLET AGRICULTURE & SOUFFLET VIGNE	461,6	1 529	1 571	Le volume de déchets agricoles a pu s'organiser correctement sur cette campagne, permettant de revenir à une situation habituelle en matière de volumes de déchets collectés et retraités par ADIVALOR.

^{*}Nous signalons que nous avons modifié ces valeurs par rapport à celles données dans la DPEF 20/21 après avoir identifié une erreur de valeur saisie pour le reporting 20/21. Toutefois cette erreur était d'ampleur non significative et c'est dans un esprit de rigueur que la correction a été apportée.

NOS ENGAGEMENTS POUR UNE ECONOMIE DURABLE ET RESPONSABLE :



développer des filières durables compétitives et créatrices de valeur partagée, du local à l'international

Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable















Nom de l'indicateur / Unité et <mark>N</mark> °	Objectif et Périmètre de l'indicateur	2019/2020	2020/2021	2021/2022	Evol % N/N-1 / et/ou commentaires
Tonnage de farines de blé filière Semons du Sens expédiées par MOULINS SOUFFLET (T) N°F1	MOULINS SOUFFLET se donne l'objectif d'être le 1er fournisseur de farines issues de filières blé tracées et durables Périmètre France - MOULINS SOUFFLET	229 839 Soit 34,5 % des ventes	285 816 Soit 46% des ventes	301 677 Soit 46 % des ventes	+5,5 % vs N-1 et + 31,2 % vs N-2 Cette croissance montre l'engagement de MOULINS SOUFFLET pour son offre de farine issue des filières durables et la sensibilité du marché qui adhère à cette offre.



Nom de l'indicateur / Unité et N°	Objectif et Périmètre de l'indicateur	2019/2020	2020/2021	2021/2022	Evol % N/N-1 / et/ou commentaires /
Tonnage de matière première agricole collectée sous cahier des charges AB (Certifié AB et C2) par SOUFFLET AGRICULTURE (T) N° F2	Objectif 2019-2020: atteindre 20 000 T de collecte AB sur la récolte 2020 Objectif 2021: atteindre 25 000 T de collecte issus de l'Agriculture Biologique Périmètre France – SOUFFLET AGRICULTURE	20 666	22 160	32 501	Progression de + 46,6 % Objectif dépassé et volumes en forte progression. Notamment en orge à destination de la production de MALTERIES SOUFFLET qui valorise l'origine France de ses malts bio.
Tonnage de blé tendre SEMONS DU SENS mis en place chez les agri- culteurs (hors bio) (T) N°F3	Objectif: atteindre 500 000 T en 2025 Périmètre France – SOUFFLET AGRICULTURE	163 600	202 309	263 456	Progression de + 30,2 % Cette croissance strictement reliée à celle de l'indicateur N°F1 montre le dynamisme de SOUFFLET AGRICULTURE pour servir les besoins de l'aval en blés durables.
Tonnage de blé tendre SEMONS DU SENS approvisionné chez MOULINS SOUFFLET (T) N°F3'	Objectif: atteindre 80 % d'approvisionnement SEMONS DU SENS en 2025 Périmètre France - MOULINS SOUFFLET	344 641	380 278	459 751	Croissance de +17,2 % vs N-1 et de + 33,4 % vs N-2 Presque la moitié des blés approvisionnés est issue des filières durables SEMONS DU SENS. Cela traduit la politique d'engagement du Groupe pour le développement rapide des filières durables, respectueuses de bonnes pratiques pour l'environnement et d'une valorisation financière adaptée pour l'agriculteur.
Tonnage de blé collecté issu d'exploitations en Agriculture de Conservation des Sols (Référentiel PADV) (T) N°F13	Objectif: multiplier par 5 la collecte d'ici 2025 Périmètre France – SOUFFLET AGRICULTURE & MOULINS SOUFFLET	NC	4 832	8 690	+ 80 % vs N-1 La récolte 2021 est associée à une filière sous contrat d'engagement, associée à une valorisation de la rémunération des agriculteurs engagés. SOUFFLET AGRICULTURE et MOULINS SOUFFLET en partenariat avec leur client PASQUIER assurent la promotion de ce modèle agronomique avec dynamisme.
Tonnage d'orge issu de filières durables SEMONS DU SENS, approvisionné pour MALTERIES SOUFFLET (T) N°F4	Objectif: Malteries Soufflet fixe l'objectif d'atteindre 80 % d'approvisionnement SEMONS DU SENS en 2030 Périmètre international	570 700	584 850	725 330	NS MALTERIE SOUFFLET s'est engagée depuis plusieurs années à s'approvisionner en filières durables en réponse à la demande de ses clients. Le marché est stable dans ses demandes d'orges durables sur les deux dernières campagnes. Sur la campagne 21/22 nous avons modifié le périmètre de cette donnée qui contient désormais les volumes d'orge SAI, Bio et d'autres filières à impact positif que nous n'avions pas intégrées antérieurement. La donnée équivalente pour l'année 20/21 aurait été: 727 kT
Volume de co-produit généré - Quantité facturée (T) N°EC1	Objectif 2030 : améliorer la valorisation des déchets Zéro déchet enfoui Périmètre France — SOUFFLET AGRICULTURE, MOULINS SOUFFLET, MALTERIES SOUFFLET, NEUHAUSER	299 978,63	298 430	320 644	Les volumes de co-produits valorisés suivent les volumes de la production. Les années de forte collecte ils sont donc en augmentation.
Volume de co-produit valorisé en énergie (tonnes) N°EC2		50 515,31 (17%)	32 861 (11%)	47 654 (15%)	L'augmentation mesurée est le reflet de l'activité en augmentation dans tous les métiers (notamment via l'ouverture d'une nouvelle malterie en Ethiopie, d'une croissance de la
Volume de co-produit valorisé en alimentation animale (tonnes) N°EC3		249 464,32 (83%)	265 569 (89%)	272 990 (85%)	production de MOULIN SOUFFLET et NEUHAUSER, de la réouverture des restaurants Pomme de Pain. Les variations entre les deux types de valorisation sont minimes. L'alimentation animale offre une meilleure valorisation, d'où le fait qu'elle capte la majeure partie des volumes.



Nom de l'indicateur / Unité et <mark>N</mark> °	Objectif et Périmètre de l'indicateur	2019/2020	2020/2021	2021/2022	Evol % N/N-1 / et/ou commentaires /
Nombre de paniers distribués via "Too Good To Go" N°G1	Objectif 2030 : lutter contre le gaspillage alimentaire Périmètre France - POMME DE PAIN	41 418	27 941	23 894	Données fournies par Too Good to Go sans possibilité de contrôle à aujourd'hui.
Nombre de restaurants impliqués N°G2		60	56	50	
Tonnage de produits valorisés (T) N°G3		20	28	23	
Teq CO2 économisées N°G4		104	79	59	

NOS ENGAGEMENTS POUR LES CONSOMMATEURS

garantir des produits éthiques, de haute qualité sanitaire et nutritionnelle grâce à des filières tracées, fiables et durables



Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable

















Nom de l'indicateur / Unité et N°	Objectif 2025 et Périmètre	2019/2020	2020/2021	2021/2022	Evol % N/N-1 / et/ou commentaires
Nbre d'heures investies en R&D Clean Label (H) N°CONS1	Périmètre France - MOULINS SOUFFLET NEUHAUSER et AIT	2 635,36	2 251,9	2 236,15	Le Clean Label signifie démarche de simplification des recettes et retrait des additifs. Sur la filière Blé, 155 projets R&D ont été consacrés aux thématiques Clean Label et Nutrition ces 3 dernières années.

NOS ENGAGEMENTS POUR NOS COLLABORATEURS

assurer en priorité leur sécurité, le développement de leurs compétences et la valorisation des métiers dans le respect du bien-être au travail



Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable









Nom de l'indicateur / Unité et <mark>N</mark> °	Objectif 2025 et Périmètre	2018/2019	2019/2020	2020/2021	Evol % N/N-1 / et/ou commentaires
Effectif France N° DS1	Objectif : NC Périmètre France	5 316	5 002	4 971	Recul de 0,6 % de l'effectif global France. Non significatif
% Femmes et % de femmes cadres N° DS2		35 et 29	34 et 31	35 et 31	Stable
% Hommes N° DS3		65	66	65	Stable
% CDI N°DS4		90	90	90	Donnée estimée



Nom de l'indicateur / Unité et N°	Objectif et Périmètre de l'indicateur	2019/2020	2020/2021	2021/2022	Evol % N/N-1 / et/ou commentaires /
Nombre de personnes handicapées dans les effectifs totaux N°DS5	Objectif: NC Périmètre France	166	157	109	2 % des effectifs sont des personnes handicapées reconnues. Le recul de l'effectif de personnes handicapées sur les 2 dernières années provient de départs de nature indépendante du handicap (départ en retraite, démissions,)
Nombre d'heures de formation réalisées dans l'année civile N°FOR1		74 436 Année civile 2019	61 648 Année civile 2020	75 382 Année civile 2021	Progression de +22,2 % vs N-1 L'année 20/21 ayant été pénalisée par la crise sanitaire, cette progression traduit le retour
Répartition des heures de formation selon les collèges : Cadres/ Agents de maîtrise/ Employés N°FOR2 FOR3 FOR4 (en heures dans l'année civile)		NC	Cadres: 18 105 Agents: 16 492 Emplo.: 27 051	NC	progressif à la normale sinon les activités perturbées en Ukraine. L'absence de la donnée de répartition par collège provient de nombreux changements d'organisation d'équipes dans les métiers et l'absence de consolidation de cette ventilation pour l'un d'eux (J.SOUFFLET)
Nombre d'accidents de travail avec arrêt N° S1	Objectif : diviser par 2 le Taux de fréquence sur les Exercices 21,	146	158	156	Ces indicateurs servent à calculer le taux de fréquence et le taux de gravité. Voir commentaire Taux de fréquence et de gravité.
Nombre de jours perdus N° S2	22 et 23 Périmètre International	10 893	8 382	10 427	Ces indicateurs servent à calculer le taux de fréquence et le taux de gravité. Voir commentaire Taux de fréquence et de gravité.
Heures travaillées N° S3		7 208 201	10 583 006	10 954 879	Ces indicateurs servent à calculer le Taux de Fréquence et le Taux de Gravité. Voir commentaire Taux de fréquence et de Gravité
Taux de fréquence N°S4		20,25	15	14,24	Cette baisse de 6 points sur deux ans est le fruit du résultat des campagnes de sensibilisation et des actions menées par le Groupe SOUFFLET pour améliorer la sécurité des collaborateurs.
Taux de gravité N°S5		1,5	0,79	0,95	Les accidents enregistrés sur l'exercice ont été associés à des durées d'arrêts de travail plus longs qu'en 20/21



NOTE MÉTHODOLOGIQUE DU REPORTING RSE

1. PÉRIODE FRÉQUENCE ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Les données reportées pour l'ensemble des indicateurs concernent la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022. Elles correspondent à l'exercice fiscal du Groupe SOUFFLET. A l'exception des indicateurs concernant la formation (données reportées sur l'année civile 2021, pour des raisons de collecte de données) et les données de notre partenaire Too Good To Go qui illustrent le sujet de la lutte contre le gaspillage qui sont également données sur l'année civile 2020.

La remontée des données s'effectue à une fréquence annuelle.

Les données reportées concernent des périmètres différents :

- pour le volet environnemental sur les thèmes énergie, réduction des émissions de GES en lien à l'énergie et eau, le périmètre international intégral est pris en compte. En matière de comptabilité, seules les émissions de combustion de l'énergie thermique sont prises en compte. Les étapes de transport de l'énergie sont exclues parce qu'elles sont en dehors de toute maîtrise par le Groupe SOUFFLET. Sur cet exercice, les consommations d'énergie et les émissions de CO2 associées des Divisions SOUFFLET VIGNE, de l'enseigne POMME DE PAIN et de la Holding ont été intégrées. Enfin, nous avons affiné nos calculs en mettant à jour les facteurs d'émission. Les facteurs d'émission spécifiques de chaque pays sont pris en compte, plutôt que le facteur d'émission global UE;
- pour le volet transport-fret nous traitons un périmètre France pour cette année avec pour objectif d'élargir ce périmètre en 22/23
- pour le volet Sécurité au travail, dans le périmètre de l'engagement « Pour nos Collaborateurs », les données sont internationales ;
- pour l'ensemble des autres indicateurs, le périmètre est la France.

Le gaspillage alimentaire : il est traité, d'une part à travers l'information sur le devenir des co-produits issus des activités de l'entreprise (issues de céréales, brisures de maïs, granulés, poussières, farines basses), valorisés en nutrition animale ou en production d'énergie. Cette valorisation est orientée selon les prix d'achat de ces deux marchés. D'autre part, il est également abordé pour les Restaurants POMME DE PAIN en désignant le partenariat à l'entreprise Too Good to Go, qui assure l'écoulement des invendus leur assurant d'être consommés et valorisés. En outre, cela génère une réduction d'impact GES.

La formation : en 2019 près de 10 % des heures de formation Groupe étaient calculés sur la base des heures engagées et non des heures réalisées. De nouveaux outils déployés en cours d'année 2020 ont permis la collecte de l'exhaustivité de la donnée et d'améliorer sa précision. A noter que les heures CPF sont exclues du périmètre pris en compte. En 2021/22 les métiers Malterie, Moulins et Vigne ont connu une réorganisation des équipes RH



2. PRÉCISIONS CONCERNANT LE PÉRIMÈTRE

Notre environnement

Tonnage de produits expédiés : tonnage de produits finis expédiés destinés à la vente uniquement. En ce sens, les volumes appartenant aux activités de négoce sans passage par nos outils de stockage ne sont pas intégrés. Les Divisions Vigne, Restauration rapide (POMME DE PAIN) et le Siège ne sont pas incluses dans le périmètre pour les indicateurs « tonnage de produits expédiés. A noter : nous avons procédé cette année à une correction de la donnée 20/21 après avoir fait le constat d'une erreur dans le reporting précédent dont l'importance était toutefois non significative.

Consommation d'énergie en TCO2eq: prise en compte de l'ensemble des consommations d'énergie thermique (pompe à chaleur, gaz, cogénération, biomasse, méthanisation, chaleur fatale) et d'énergie électrique. Ce calcul des émissions par poste est établi selon la méthode du Bilan Carbone de l'ADEME, soit cumul thermique (Poste 1), électrique (Poste 6), transport (Poste 2), perte de fluides (Poste 4), production chaleur et froid (Poste 7). A noter que cette année dans un souci de rigueur nous avons ajouté le Poste 8 : dégagement gazeux associé au traitement des effluents qui ne relève pas de l'énergie.

Emissions de CO2 liées au Scope 1 : calcul des émissions associées aux consommations d'énergies thermique, auxquelles s'ajoutent : les consommations de carburants sur nos flottes de véhicules, la somme des émissions induites par les pertes de fluides, les émissions associées au traitement des effluents

Emissions de CO2 liées au Scope 2 : Emissions à énergie indirectes : somme des émissions induites par la consommation d'énergie électrique et les productions de chaleur ou de vapeur importées pour les activités de l'organisation.

Emissions de CO2 liées à la consommation de carburant : il s'agit du périmètre restreint à la flotte que nous possédons, c'est-à-dire la consommation des camions de SOUFFLET TRANSPORT et des véhicules de service.

Réduction des émissions par production d'ENR et cogénération : les installations qui assurent la production d'énergie neutre en carbone, contribuant à limiter notre impact CO2, sont des installations mises en place par le Groupe essentiellement pour l'équipement des malteries en France et dans quelques pays à l'international.

Transport : sont inclus les tonnages affrétés par le Groupe SOUFFLET pour les transports fluviaux et ferroviaires en France et les tonnages affrétés par SOUFFLET TRANSPORT pour la partie route (et pour l'ensemble des clients de l'activité). Sont exclus i) les transports sur ventes départ/achat rendu, ii) les transports affrétés par le client ou par le fournisseur et iii) les transports de semences. Les kilomètres comptabilisés pour le transport par la route concernent également les activités en France uniquement.

Consommation d'eau : toutes les Divisions sont prises en compte dans le périmètre de l'indicateur « consommation d'eau ». L'ensemble des sources d'alimentation sont comptabilisées. Toutefois, il est à noter que MALTERIES SOUFFLET représente 85 % de la consommation totale de l'ensemble des Divisions.

Tonnage de céréales expédiées sans traitement de grain après récolte : prise en compte de l'ensemble des céréales vendues qui n'ont subi aucun traitement de grain après récolte. Seule la Division Agriculture est prise en compte dans le périmètre de l'indicateur « tonnage de céréales expédiées sans traitement de grain après récolte », car ce process juste après récolte ne concerne que cette Division. Le grain ensuite utilisé par d'autres Divisions fait partie de filières spécifiques sans intrant.

Collecte des déchets agricoles : concerne les collectes de SOUFFLET AGRICULTURE et de SOUFFLET VIGNE. Ces collectes s'organisent distinctement. Elles sont organisées conjointement entre ces Divisions et le collectif ADIVALOR



Economie circulaire, utilisation des co-produits : la Division Agriculture et les Divisions industrielles (Meunerie, Malterie, Riz et Légumes Secs et BVP) sont intégrées. La valorisation des co-produits faisant partie intégrante du business model, ces données sont issues du contrôle de gestion.

Gaspillage alimentaire : ne concerne que les restaurants POMME DE PAIN. Il s'agit des invendus de la journée qui sont adressés à la société TOO GOOD TO GO qui en assure la commercialisation et le calcul d'économie d'émissions de CO2 associée.

• Nos Tonnages en filières :

Prise en compte des tonnages en filière blé pour l'agriculture et la meunerie et en filière orge pour l'agriculture et la malterie ; prise en compte des tonnages de SOUFFLET ALIMENTAIRE via la collecte de SOUFFLET AGRICULTURE.

Tonnage d'orge issu de filières durables SEMONS DU SENS, approvisionné pour MALTERIES SOUFFLET : concerne les volumes issus des filières certifiées SAI, certifiées BIO, certifiées HVE, et des filières tracées, ségréguées privées (Saveur En'Or et SAPPORO) en France et à l'international

• La satisfaction des consommateurs :

Ventes en recettes Clean Label : le Clean-label visant la simplification des recettes, la naturalité des ingrédients mis en œuvre et l'optimisation de la qualité nutritionnelle, est une attente forte des clients et un enjeu de durabilité qui a toute sa place dans ce reporting. Il fait désormais parti de nos indicateurs suivis en % du volume des ventes de mixes des gammes de MOULINS SOUFFLET.

R&D pour le Clean Label : nous suivons depuis 20/21 les montants investis au titre du Clean Label faisant l'objet d'une obtention de subvention au titre du Crédit Impôt Recherche. Nous suivons également cette valeur en nombre d'heures passées et en nombre de projets portés au sein des métiers.

• Nos collaborateurs :

Les indicateurs RH sont actuellement disponibles sur le périmètre France, toutes divisions. Ce périmètre représente plus de 70 % de l'effectif global.

Heures de formation: pour les données de formation, la période de référence prise en compte est l'année civile, qui correspond à la période de notre plan de formation et de l'ensemble de nos déclarations et communications en la matière. Il convient d'indiquer que les heures de formation de Malterie Soufflet, Moulin Soufflet et Soufflet Vigne ont atteint un volume plus faible que ce qui était au plan de formation initial. La raison de cet état des lieux tient au changement de personnes et d'organisation dans les équipes RH de ces filiales ce qui a ralenti l'exécution du plan de formation annuel. Les autres métiers ont profiter de la sortie de la crise COVID pour relancer des formations qui ne s'étaient pas faites l'année précédente.

Les données sociales correspondent exclusivement aux personnes ayant un contrat de travail actif avec une entité du Groupe. Les contrats d'intérim, les prestataires extérieurs ainsi que les stagiaires sont donc exclus de ces données. En revanche, les contrats d'alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) sont compris dans le périmètre.



3. CONSOLIDATION ET CONTRÔLE INTERNE

Les données sont collectées de manière centrale ou auprès de chaque entité incluse dans le périmètre de reporting extra-financier à partir des sources suivantes : extractions de systèmes d'informations, fichiers de suivi sous Excel, factures, et tout autre moyen contrôlable pertinent pour notre dispositif d'audit.

Les informations qualitatives sont, quant à elles, collectées de manière centralisée, contrôlées et validées par la Direction RSE. Elles sont inscrites dans le périmètre de l'audit et sont donc soumises à la même rigueur.

4. CONTRÔLES EXTERNES

En application des dispositions de l'article R. 225-105-2 du code de commerce, SOUFFLET a désigné, à partir de l'exercice 2018-2019, KPMG en tant qu'organisme tiers indépendant appelé à vérifier la DPEF. L'avis motivé sur la conformité de la DPEF, ainsi que sur la sincérité des informations, sera publié et disponible sur le site Internet www.SOUFFLET.com.



PARMI LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU :

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





































NOS ENGAGEMENTS S'APPUIENT PLUS SPÉCIFIQUEMENT SUR :























KPMG S.A. Siège social Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66 Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60 Site internet : www.kpmg.fr

Ets J. Soufflet S.A.S

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 30 juin 2022 Ets J. Soufflet S.A.S Quai Sarrail , 10400 Nogent-sur-Seine Ce rapport contient 9 pages

KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance. Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social : KPMG S.A. Tour EqNo 2 avenue Gambetta 92066 Paris la Défense Cedex Capital : 5 497 100 €. Code APE 69202. T75 726 417 R.C.S. Nanterre TVA Union Européenne FR 77 775 726 417



Ets J. Soufflet S.A.S

Siège social : Quai Sarrail, 10400 Nogent-sur-Seine

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 30 juin 2022

A l'assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de votre société (ci-après « entité »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884¹, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 30 juin 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), établie de manière volontaire par votre entité, dans le respect des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.



¹ Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site www.cofrac.fr

⁻ Exercice clos le 30 juin 2022

Ets J. Soufflet S.A.S

Rapport de l'organisme tiers indépendant
sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Date

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

La Déclaration a été établie sous la responsabilité de la Direction financière conformément aux dispositions légales et réglementaires, étant précisé qu'elle n'a pas été arrêtée par le conseil d'administration.

Il appartient à l'entité :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ciavant.

- Exercice clos le 30 juin 2022



Ets J. Soufflet S.A.S Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000².

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.



² ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

⁻ Exercice clos le 30 juin 2022

Ets J. Soufflet S.A.S Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques³, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités4.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices⁴ et couvrent entre 21% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.



³ Risque d'atteinte à la biodiversité et à l'équilibre des écosystèmes ; Risque d'atteinte à la disponibilité des ressources naturelles, pollutions diverses ; Dégradation et baisse de la fertilité des sols, pérennité alimentaire ; Risque lié à la traçabilité des produits ; Détérioration des relations partenariales et commerciales ; Risque de réputation et d'image dans un contexte de complexification et de dispersion de la chaîne de valeur au niveau mondial ; Perte de confiance des consommateurs et recul des ventes ; Perte de dialogue et défiance des parties prenantes.

4 Soufflet Agriculture, BVP Neuhauser et Malteries Soufflet.

⁻ Exercice clos le 30 juin 2022

Ets J. Soufflet S.A.S Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Paris-La Défense, le Date

KPMG S.A.

Fanny Houlliot Associée Sustainability Services Alphonse Delaroque Associé

- Exercice clos le 30 juin 2022



Ets J. Soufflet S.A.S Rapport de l'organisme tiers independent sur la déclaration consolidée de performance extra-financière Date

Ets J. Soufflet S.A.S Rapport de l'organisme tiers independent sur la déclaration consolidée de performance extra-financière Dans

Annexe

Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes

Indicateurs ciés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants

Nombre d'heures de formation réalisées dans l'année civile

Effectif France au 30/06/2022 et répartition par genre

Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt

Taux de gravité des accidents de travail avec arrêt Emissions de CO2 bilan carbone scopes 1 et 2

Accords collectifs signés concernant l'égalité Femme-Homme, les mesures salariales annuelles ou encore les entretiens professionnels

Mesures prises pour promouvoir l'égalité Homme/Femme et résultats associés

Dispositifs de réduction de la consommation en eau de sites industriels

Engagements et actions de réduction de l'impact environnemental des activités

Mise en place de filières durables

Actions mises en œuvre pour favoriser l'économie circulaire

Partenariats et mesures œuvrant pour la préservation de la fertilité des sols

Moyens mis en œuvre pour maîtriser la traçabilité des produits

Tonnage de blé tendre Semons du Sens mis en place chez les agriculteurs (hors bio)

Tonnage de légumineuses collecté par Soufflet Agriculture

Eau totale consommée

Répartition des tonnages globaux affrétés par Groupe Soufflet par mode de transport

Actions de soutien aux relations partenariales et commerciales

Moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire et nutritionnelle du consommateur

Evaluation RSE des foumisseurs

Actions en faveur du développement territorial

Programmes de soutien de la filière agricole

- Exercice clos le 30 juin 2022

- Exercice clos le 30 juin 2022



Suivez-nous

www.soufflet.com



@GroupeSoufflet



/groupe-soufflet



/groupesoufflet